Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12593 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 26 JUILLET 1985

La France « offusquée » par Pretoria

En prenant, après s'y être longtemps refusée, deS sanctions contre le régime sud-africain et en invitant la communauté internationale à s'associer à sa démarche, la France vient de se démarquer de ses partenaires européens, jugés trop timorés sur le plan de la défense des droits de l'homme. Elle s'attire la sympathie de tous ceux pour qui elle demeure la « patrie des libertés », à commencer par la majorité noire d'Afrique du Sud, ainsi encouragée dans sa résistance à l'apartheid. Pour sa part, le chef de l'Etat de Pretoria, M. Botha, feint d'être « stupéfait » que Paris « s'offusque » d'une politique définie contre vents et marées comme le « rétablissement de l'ordre » face à la « menace communiste ».

Cette obstination à invoquer des arguments éculés a fini par exaspérer bon nombre de pays occidentaux et en a amené certains, notamment la Suède, à prendre des mesures énergiques. M. Fabius ne va pas plus loin, par exemple, que le Canada, et fait ce qu'ont recommandé à M. Reagan les deux Chambres du Congrès américain. Mais en portant la question devant le Conseil de sécurité la France donne au rappel de son ambassadeur – mesure déjà prise au demeurant par les Etats-Unis – un retentissement exceptionnel. Pour la première fois, un pays de la CEE convoque Pretoria, même sans excès d'illusion, au banc des accusés.

Les Etats-Unis, dont le secrétaire d'Etat, M. Shultz, vient de rappeler que l'apartheid est un « affront à tout ce en quoi nous croyons », vont-ils mettre leur veto à l'adoption de la résolution française condamnant la politique du régime sud-africain ? Une telle attitude serait dans la logique de la politique dite d'« engagement constructif » que Washington a constamment réaffirmée. Elle aurait le grave inconvénient de faire apparaître M. Reagan comme un défenseur inconditionnel du régime sud-africain, que son opinion publique critique de plus en plus violemment. La position de la Grande-Bretagne, qui dispose aussi d'un droit de veto au Conseil de sécurité et refuse de prendre des sanctions, est inconfortable.

Londres et Washington estiment en effet que l'application de sanctions aurait pour premier résultat d'aggraver les conditions de vie de la population noire, ce que Pretoria ne cesse de proclamer.

Hautement symbolique, la position française est de peu de conséquences sur le plan pratique. On peut, en effet, s'interroger sur la portée réelle d'un arrêt de tout nouvel investissement français. Paris n'est pour Pretoria qu'un partenaire financier relativement secondaire. Au demeurant, le commerce se poursuivra normalement entre les deux pays.

Après sa victoire, lorsqu'elle faisait encore de beaux rêves intransigeants, la gauche s'était montrée particulièrement réaliste envers l'Afrique du Sud, posant en principe que les « contrats seraient respectés ». Il aura fallu, pour lasser sa patience, que le régime de Pretoria démontre d'une façon éclatante son incapacité à évoluer. Mais toute pression efficace – à supposer qu'on puisse amener les Sud-Africains à composition – ne pourrait venir que de partenaires majeurs et d'investisseurs puissants. Ils se trouvent à Washington et à Londres bien plus qu'à Paris.

(Lire nos informations page 3.)

● INDE

L'accord avec les sikhs modérés est un succès pour M. Gandhi

Les discussions entre M. Rajiv Gandhi et M. H. Singh Longowal, représentant l'aile modérée du Parti autonomiste sikh Akali Dal, ont abouti, le mercredi 24 juillet, à New-Delhi à un accord qui constitue un succès pour le premier ministre indien. Il faut attendre la réaction des éléments les plus radicaux du mouvement sikh pour savoir si cet accord met fin à une crise qui fut à l'origine de l'assassinat d'Indira Gandhi l'année dernière.

De notre correspondant

New-Delhi. – « *Ainsi prend fin une des périodes les plus critiques de l'histoire de ce pays.* » C'est par ces mots que le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a annoncé, dans la soirée du mercredi 24 juillet, devant le Parlement indien, l'accord qu'il venait de signer vingt minutes plus tôt avec le dirigeant des sikhs modérés, le Sant Harchand Singh Longowal.

Le moment est historique et personne ne s'y trompe. Le vénérable amphithéâtre parlementaire, construit il y a cinquante-huit ans par l'administration britannique, plus habitué aux séances houleuses et aux bordées d'injures, a explosé cette fois-ci de joie. Le premier ministre, félicité par tous (les bancs de l'opposition n'étaient, en effet, pas en reste) pour sa « *perspicacité politique* », avait le visage rayonnant lorsqu'il déposa devant le président de séance une copie du « mémorandum d'entente » en onze points fraîchement ratifié par les deux camps. Les députés acclamaient la réaffirmation de l'unité de la nation indienne, unité qui avait été bien souvent mise à l'épreuve tout au long de la crise du Pendjab.

La réalisation de cet accord est la preuve d'une finesse politique certaine de la part du premier ministre. Il a fallu respecter les sensibilités de tous – celle de la communauté hindoue n'étant pas des moindres – pour trouver un terrain d'entente sur lequel les deux camps pouvaient se rencontrer toutes apparences de l'honneur sauvegardées. Un travail de longue haleine où menaces et concessions se juxtaposaient.

Véritable travail de sape qui, s'il n'était pas tenu secret, est néanmoins passé inaperçu de la presse indienne. Celle-ci, la semaine dernière encore, alertait ses lecteurs sur les dangers de l'« *impasse au Pendjab* ». Laborieuse besogne qui a servi à masquer aux uns et aux autres le principe du compromis, préservant ainsi pour chaque camp l'image de l'inflexibilité.

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

● GUADELOUPE

Affrontements entre policiers et militants indépendantistes

De violents affrontements ont opposé, toute la journée du mercredi 24 juillet et dans la nuit de mercredi à jeudi, forces de l'ordre et manifestants, aux abords de Pointe-à-Pitre. Ceux-ci réclamaient la libération immédiate du militant indépendantiste guadeloupéen incarcéré à la prison de Fresnes, Georges Faisans. Six personnes ont été blessées parmi les manifestants. Deux journalistes et un perchiste de la télévision ont été pris à partie et légèrement blessés.

Correspondance

Pointe-à-Pitre. – Dans un communiqué commun rendu public mardi, une vingtaine d'organisations et de syndicats proches du mouvement indépendantiste avaient appelé à deux journées d'action pour le mercredi 24 et le jeudi 25 juillet, la seconde consistant en une grève générale et la première en une manifestation. Mercredi matin, dès 6 heures, toutes les routes menant à Pointe-à-Pitre étaient bloquées par des barricades faites de carcasses de voitures, de panneaux publicitaires, de troncs d'arbres et de pneus. Dès 9 h 30, le nouveau sous-préfet de Pointe-à-Pitre, M. Hubert Fournier faisait connaître aux organisateurs que la situation était *inacceptable*, et qu'il était de son devoir, en l'absence du préfet commissaire de la République Maurice Saborin, « *de faire intervenir pour rétablir la liberté de circulation* ».

A partir de 10 heures (16 heures en métropole), les forces de l'ordre commençaient à faire sauter les différents barrages, utilisant des gaz lacrymogènes et des véhicules blindés de la gendarmerie. Les manifestants répliquaient par la formation immédiate de nouveaux barrages. Ainsi, plusieurs véhicules civils ou administratifs furent amenés sur les voies et incendiés.

Trois représentants de la presse ont été malmenés à cette occasion. M. Philippe Giraud, rédacteur au journal *Tropic-Magazine* et correspondant local de l'agence Gamma (un métropolitain), a été molesté. M. Claude Selbonne, perchiste à *Radio-France-Outre-Mer*, guadeloupéen d'origine a été blessé à coups de pierres et de morceaux de verre. Quant à M. Fabien Abitbol, un jeune métropolitain, rédacteur au journal du groupe Hersant *France-Antilles*, il a été pris à partie par une douzaine de manifestants qui, après l'avoir plaqué au sol et tenu en respect tout en le frappant au visage, lui enlevèrent son appareil photo personnel ainsi que les pellicules contenues dans son sac.

ALAIN GILLES.

(Lire la suite page 6.)

Un inédit de Proust

En juillet 1893, Marcel Proust a vingt deux ans. Avec trois anciens condisciples de Condorcet, Daniel Halévy, Louis de La Salle et Fernand Gregh, il décide d'écrire un roman épistolaire. Chacun incarnera un personnage.

Proust sera l'héroïne, Pauline Gouvres-Dives, secrètement éprise d'un beau sous-officier, *passablement mauvais garçon*, qu'a, dans son régiment, Louis de La Salle, promu pour la circonstance Général Nulleroy. Daniel Halévy, lui, sera l'Abbé – le très sage directeur de conscience de la jeune femme. Quant à Fernand Gregh, il apparaît sous le nom de Chalgrain, au moins comme protagoniste. On ignore ce qu'il advint du projet, assez vite abandonné semble-t-il.

Seuls fragments découverts, et encore inédits, une lettre du « Général Nulleroy » à « l'Abbé » et, au même, trois lettres de Proust – signées Pauline – que nous publions page 14. Ce document nous a été remis par M. Dominique Halévy, petit-fils de Daniel Halévy. Les héritiers de Marcel Proust ont donné leur accord pour sa publication. Les autographes ont été vendus, avec d'autres lettres, à l'Hôtel Drouot, le 3 juillet 1985.

Précédant de quelques années la rédaction de *Jean Santeuil*, c'est là le tout premier essai de Proust dans la fiction et, au delà d'un jeu de potaches connivents, l'esquisse de certaines silhouettes – d'un ton aussi – qui marqueront *la Recherche*.

Le Monde DES LIVRES

DEUX PIÈCES DE THÉATRE SUR LE SIDA

Le désarroi des « gays » de New-York

Face à l'extension de l'épidémie de SIDA, la communauté « gay » de New-York oscille entre l'effroi et le désarroi. En guise de tentative d'exorcisme, deux pièces de théâtre consacrées à ce mal qui répand la terreur fait actuellement courir tout New-York. Deux cris de rage et de désespoir relayés par le journal de cette communauté de plus d'un million de personnes, *The New York Native*, le grand pourfendeur des idées reçues sur le SIDA.

De notre envoyé spécial FRANCK NOUCHI

New-York. – « *Il faudrait que nous fassions une grande marche sur Washington. Comme au temps de la guerre du Vietnam. Peut-être que le gouvernement prendrait enfin conscience de l'extrême gravité de la situation. Le problème, c'est que la communauté « gay » n'a pas de leader capable de mobiliser des centaines de milliers de personnes.* » Larry Kramer, dont la pièce de théâtre consacrée au SIDA, *The normal Heart (le Cœur ordinaire)*, est en train de faire courir tout New-York, est désabusé. Mis au ban des principales associations « gay » qui voient en lui une sorte de « *père la morale* », il vit les difficiles moments de celui qui a eu raison trop tôt.

Qui aurait pu prédire que cet intellectuel new-yorkais, juif et « gay », comme il aime à le préciser, désigné aux Oscars pour le scénario du film *Tendres Passions*, deviendrait en quelques mois le « *grand exorciseur* » du SIDA, « *cette peste des temps modernes* ». La barbe grise naissante, des petites lunettes rondes encadrant deux yeux pétillants de malice, Larry Kramer semble sortir tout droit d'un film de Woody Allen, la *New York Review of Books* sous le bras. A dire vrai, il n'a pas vraiment l'allure de l'habitué des saunas de Christofer Street (1).

Très tôt, dès 1981, il a été confronté au douloureux problème du SIDA. La perte d'un ami cher, et c'est toute sa vie qui s'en est trouvée bouleversée. Pendant de longs mois, il a assisté à la naissance et aux premiers ravages de cette nouvelle peste – la référence au livre de Camus revient sans cesse dans sa conversation. Un à un, il a vu mourir quelques-uns de ses meilleurs amis. « *Le SIDA ne cessait de s'étendre et personne ne réagissait, ni le gouvernement, ni la municipalité de New-York, ni même la communauté « gay ». C'est pourquoi, j'ai décidé d'écrire* The Normal Heart. *Pour faire sortir cette maladie du ghetto dans lequel on voulait l'installer.* »

Aujourd'hui, cette pièce est jouée au Public Theater, un petit théâtre situé à deux pas de Washington Square. Dès l'entrée dans la salle, c'est le choc : sur les murs, sont inscrits les noms de tous les patients morts du SIDA aux Etats-Unis. Plus de cinq mille noms. Et puis, sous le nom de chaque Etat, de chaque grande ville américaine, il y a, constamment mis à jour, le nombre de cas de SIDA. Total aux Etats-Unis : 11 352. New-York City : 3 757. San-Francisco : 1 308, etc. Autre élément de ce décor, qui rappelle d'autres lieux de sinistre mémoire, une citation du chercheur américain Robert Gallo : « *Deux millions d'Américains ont été jusqu'à présent infectés par le virus du SIDA.* »

Le public s'installe, en silence. Les visages sont graves, tendus. De nombreux couples hétérosexuels, quelques personnes âgées, mais aussi des « gays » en grand nombre. La pièce retrace le début de l'épidémie de SIDA à travers les mésaventures de Ned, un jeune écrivain homosexuel, et de son groupe d'amis. Un à un, ils vont être décimés par ce mal inconnu. Extraordinaire « documentaire » sur la naissance du SIDA à New-York, *The Normal Heart* est, avant tout, un véritable réquisitoire contre la passivité, la lâcheté et les atermoiements, tant des pouvoirs publics que de la presse et des associations « gays » américains. Tout le monde y passe, de Ronald Reagan au maire de New-York, Ed Koch, en passant par le professeur Robert Gallo (l'un des grands spécialistes du SIDA) et le *New York Times*, tous étant peu ou prou accusés d'être les chantres de la « *majorité morale* », indignés de voir les États-Unis souillés par ces nouveaux pestiférés.

Parfois, les accusations se font plus précises. Ainsi les chercheurs américains sont-ils ni plus ni moins accusés d'avoir « volé » aux Français la découverte du virus du Sida. Le maire, de peur d'effaroucher les touristes de New-York, aurait retardé autant que faire se peut l'officialisation de cette épidémie, en ne dégageant pas les crédits nécessaires pour la combattre.

Mais, par-delà ce brûlot polémique en forme d'exorcisme, il s'agit du journal de bord d'un « gay » new-yorkais, qui assiste à la fin de toute une époque, au naufrage d'un certain style de vie. « *J'ai lutté pendant vingt-cinq ans pour en arriver là,* hurle, désespéré, l'un de ses amis. *J'ai lutté pour enfin être libre, pouvoir faire ce qu'il me plait et voici que, maintenant, ils vont nous persécuter.* »

L'exclusion des homosexuels des banques de sang, la mise en accusation d'un certain mode de vie trop « permissif », d'une certaine forme de promiscuité sexuelle, l'apologie de la fidélité, autant d'éléments qui, tout au moins au début de l'épidémie, avaient suscité de violents débats au sein même de la communauté « gay ». Dans la pièce, Ned prend ce qu'il appelle « *le parti de la science* », le seul, dit-il, qui puisse permettre à terme d'éviter un holocauste (ce qui d'ailleurs lui vaut d'être accusé par ses propres amis d'être une sorte d'être asexué).

D'autres personnages, au contraire, refusent les contraintes qu'impose la prévention de la dissémination de la maladie et ils dénoncent le spectre du triangle rose imposé par les nazis aux homosexuels dans les camps de concentration. « *Dites-moi, que ça n'est pas vrai, on devient tous fous !* » hurle l'un d'eux.

Autre pièce consacrée au SIDA, *As Is* (Tel quel), de William Hoffman, qui, chaque soir, fait salle comble dans un grand théâtre de Broadway. Ici, le mélodrame a pris le pas sur la polémique. Une intrigue quasi simpliste : un couple rompt et se ressoude lorsqu'un des amants apprend qu'il est atteint du SIDA. Ensemble, ils vont affronter cette mystérieuse maladie. L'exorcisme se fait plus intimiste. Par instants, comme dans *The Normal Heart*, l'humour juif et « gay » fait des ravages. Désespoir, humour, les deux facettes d'une même angoisse.

(Lire la suite page 8.)

(1) Un de ses livres a été publié en France sous le titre *Fags* (Ed. les Presses de la Renaissance) (*le Monde* du 13 novembre 1981).

AU JOUR LE JOUR

Lit

Le sommeil est-il de gauche ? La question est posée depuis le débat à la Chambre des communes sur les faramineuses augmentations de traitement (de 12% à 48%...) prévues pour les hauts fonctionnaires britanniques.

Mme Thatcher aurait été mise en minorité sur ce projet impopulaire si certains députés travaillistes n'étaient pas allés se coucher sans attendre le vote. Avant qu'ils s'endorment, un conservateur leur lança : « Ceux qui préfèrent leur lit à leurs principes montrent le vrai visage du socialisme ! »

Il oubliait la lourde responsabilité de ceux qui, à Londres et ailleurs, passent leur temps à faire le lit du socialisme !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

enquête

Tibet : moines et moinillons au grand jour

par JULIEN BESANÇON

Un quart de siècle d'exil n'a pas entamé la popularité du dalaï-lama auprès de son peuple (*le Monde* des 24 et 25 juillet). La libéralisation du régime favorise la renaissance religieuse, et dans les monastères les adeptes du bouddhisme manifestent ouvertement leur vénération du dieu vivant.

Lhassa. — En face du Potala, à 500 mètres environ, dans une petite vallée en cul-de-sac appelée Monastère de la source de la montagne, au hasard d'une visite, j'ai rencontré un envoyé du dalaï-lama venu tâter le terrain et qui ne s'en cachait pas.

« Je suis lama, m'a-t-il dit. *J'ai quitté Lhassa en 1949 avec ma famille, laissant ici mon frère, qui est le supérieur de ce petit monastère. Son sanctuaire est ancien puisque la légende dit que l'épouse chinoise de* Songtsen Gampo (le grand roi) *avait fait installer une cabine en osier en forme de téléphérique pour venir ici du haut du Potala faire ses dévotions. C'est dire si le site est sacré et symbolique. Les Chinois m'ont donné l'autorisation de revenir au Tibet visiter ma famille, je suis venu avec une nièce qui a fait ses études au Japon.*

J'habite Bengalore, en Inde, et suis responsable d'une communauté de trois mille Tibétains. Je vois très souvent le dalaï-lama et je l'ai encore vu avant mon départ. J'ai mis seize jours pour arriver ici. »

Il est en chemisette et pantalon de toile, souriant, très à l'aise, comme s'il avait quitté sa patrie quelques jours plus tôt.

« Vous verrez les autorités tibétaines ?

— Je l'espère.

— Vous avez un passeport chinois, indien ?...

— Non, un document de voyage pour réfugié.

— Vous resterez longtemps à Lhassa ?

— Peut-être trois mois.

— Ensuite, vous retournerez en Inde ?

— Je le crois.

— Que vous a dit le dalaï-lama, quand vous l'avez quitté il y a trois semaines ?

— Qu'il reviendrait au Tibet.

— Quand ?

— En 1985.

— En êtes-vous sûr ?

— Oui ».

Et cinq fois, il m'a répété qu'il en était certain et qu'en 1985 le dalaï-lama serait de nouveau ici.

Mes accompagnateurs chinois observaient de loin cette conversation, et elle les avait beaucoup intrigués. MM. Sun et Yan, avec de grandes précautions, ont essayé d'en connaître le contenu. Peut-être un peu par provocation, je leur dis : *« Ce moine, ami du dalaï-lama, dit que son maître sera ici en 1985.*

— Mais nous le souhaitons tous, surtout nous, les Chinois. Sa présence sera un élément de stabilité, d'équilibre, d'apaisement, et consolidera les bonnes relations de la Chine de l'intérieur et de la région autonome du Tibet. »

Vu ainsi, sans aucun doute, un dalaï-lama potiche et otage des Chinois, enfermé dans son Potala sous bonne garde, sans aucun pouvoir si ce n'est celui de calmer les excités, serait un rêve pour Pékin.

Mais le dalaï-lama n'a pas l'intention de se transformer en Dieu vivant croupion. Il sait qu'il ne récupérera jamais l'étendue de ses pouvoirs antérieurs. Le servage aboli ne sera jamais rétabli et personne ne le réclame. Les féodaux vieillis demeureront dans les vallées tibétaines du Laddak, du Sikkim ou du Népal, hors du Tibet chinois, et l'électrification des villes est irréversible. A rester trop longtemps au-dehors, le dalaï-lama ne risque-t-il pas de se faire oublier, tout Dieu qu'il est ? Son messianisme peut s'émousser, et il faut qu'il organise sa succession.

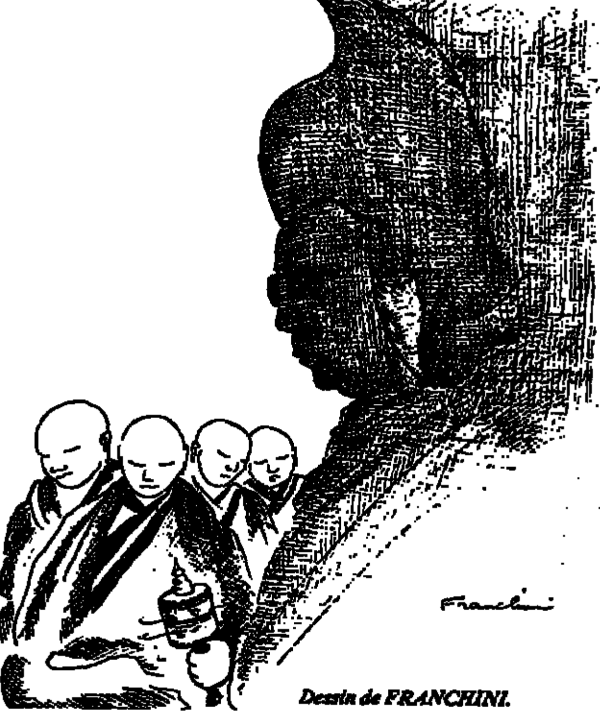
Des photos jaunies

La ferveur, toutefois, reste grande. Les plus petits temples du Tibet, ceux qui n'ont pas été détruits par les gardes rouges de la révolution culturelle, ont toujours, derrière les grandes effigies dorées des bouddhas ou des saints personnages de l'histoire tibétaine, une sorte de sacristie ou de saint des saints. Un couloir, un recoin, une grotte sombre, où se concentre encore plus l'adoration des fidèles et des pèlerins.

Dans l'ombre, à la lueur des lampes à beurre de yak, devant les effigies qui reçoivent les plus grandes offrandes, on passe lentement, les mains jointes à la hauteur de la poitrine, pouces cachés sous les index, et l'on salue de quelques inclinaisons de la tête. Chaque fois, le moine de service, sorte de frère mineur, se lève et, après un regard circulaire pour s'assurer que les accompagnateurs chinois ne sont pas à proximité, se rapproche et, montrant mon appareil de photo, pointe un doigt sur l'objectif et dit : *« Dalaï-lama ! Dalaï-lama !... »* Il répète ces mots tant qu'il estime n'avoir pas été compris. Il veut dire : *« Donnez-moi une photo du dalaï-lama. »*

Les moines — les jeunes comme les vieux — croient que les effigies du dalaï-lama qu'ils ont pu voir depuis un quart de siècle sont toutes sorties d'un appareil photographique. Au Drepong, à Sera, au Potala, au Jokhang, pour ne parler que des grands sanctuaires, partout, lamas et pèlerins, marchands ou promeneurs, avant de solliciter obole ou aumône, m'ont demandé des images du quatorzième dalaï-lama, incarnation de Bouddha, dieu vivant. C'est *le cadeau le plus précieux que transportent* les étrangers.

Les Chinois laissent faire. Du moins il n'y a pas de répression ouverte contre cette demande puisque sur certain marché au Parkor, près du Jokhang, de petits éventaires disposés à même le sol proposent des jeux de photos jaunies tirées cent fois *sur le même original et représentant le* dalaï-lama jeune, presque enfant, recon*naissable surtout à ses lunettes rondes et à* son crâne rasé.



Dessin de FRANCHINI.

Dans quelques temples, les accumulations de photos du dalaï-lama, découpées dans des magazines indiens et qui ont passé la frontière népalaise en fraude, se superposent en croûte compacte, se cachant les unes les autres et montant haut jusqu'à cacher presque entièrement les genoux et le torse des Bouddhas les plus anciens et les plus précieux. Pékin n'y peut rien, malgré plus de trente ans d'occupation chinoise et dix ans de révolution culturelle.

Le dalaï-lama est plus puissant, depuis qu'il *réside* à 3 000 kilomètres de Lhassa, qu'il ne l'était lorsqu'il régnait au Potala. Son exil l'a grandi et son absence l'a rendu omniprésent dans les esprits. Sans le savoir, sans le vouloir, en diminuant le nombre de lamas par la fermeture des monastères, Mao a établi un nouvel équilibre social au Tibet. Il y a trente ans, à Lhassa, presque un Tibétain sur deux était moine : dix-huit mille moines au Drepong, dix mille à Sera, plus de dix mille au Potala. La société ecclésiastique pouvait paraître alors oppressante, même aux Tibétains les moins contestataires de la capitale, qui ne comptait même pas alors quarante mille habitants. Depuis, les plus vieux lamas sont morts et le recrutement s'est tari. Ces mêmes grands couvents qui comptaient des milliers de cellules bondées n'en comptent plus que quelques centaines. Deux cents à trois cents au Drepong, autant à Sera.

Persécutés, les *moines sont* devenus deux fois saints. Rares, ils sont devenus indispensables. Certes, ils ne sont pas riches et leurs biens temporels : fermes, terres, impôts et corvées diverses, ont entièrement disparu. Mais il reste les dons des fidèles, et une allocation gouvernementale de 40 yuans (160 F) *par mois.* Cela semble suffisant pour faire vivre ou vivoter *ces communautés lamaïques.* En tout cas, la modicité des ressources n'a pas tari les vocations. *Les Chinois avaient dit : « Nous tolérerons deux cents étudiants. »* C'est le terme qu'ils utilisent pour les apprentis lamas. Il y en a aujourd'hui plus de cinq cents, ayant tous moins de vingt ans.

A Sera, j'ai assisté à une grande « disputation » de jeunes clercs réunis dans la cour du monastère, cérémonie médiévale joyeuse et animée. On imagine que la Sorbonne de François Villon ou d'Abélard pouvait organiser de telles joutes oratoires. Par *groupes* de cinq ou six, assis au pied des arbres, de jeunes lamas entre seize et dix-*huit ans, crâne rasé,* robe de bure brune laissant nu le bras droit, font assaut de *références* religieuses puisées dans les soutras. *« Un Bouddha vivant est-il la réincarnation d'un autre Bouddha vivant ou la réincarnation de Bouddha lui-même ? »* L'un des moines se lève, prend appui sur une jambe légèrement avancée, l'autre restant en arrière, dans une position d'escrimeur et, les bras tendus, à voix forte, commence sa démonstration, cherche à convaincre son contradicteur, conclut en claquant ses mains l'une contre l'autre et se rassied en éclatant de rire comme après une bonne blague. Celui qui l'a interrogé lui répond sur le même mode et il en va ainsi pendant des heures. Quelques lamas de grand âge, coiffés du bonnet jaune, assistent de loin à la scène, cramponnés à leur long bâton.

Un certain fanatisme

Les vieux savent que ces discussions se termineront toujours devant eux quand les apprentis moinillons viendront leur demander à eux, les sages, les détenteurs du savoir et de la tradition, l'interprétation exacte des paroles et des textes rituels.

Il y a donc une vie religieuse au Tibet, intense bien que sous tutelle et pouvant à tout moment être « révisée », à la chinoise. Pour les autorités de Pékin et le premier secrétaire du parti, M. Hu Yaobang, qui s'est rendu à Lhassa il y a trois ans, *« la religion n'est pas seulement une affaire de croyance au Tibet, mais fait partie intégrante et inséparable de la culture et de l'acquis des mœurs et des coutumes ».* Il serait donc non seulement inutile, mais nuisible de traiter le problème comme une affaire purement religieuse. La révolution culturelle, par son intolérance, a donné une cuisante leçon aux autorités trop centralisatrices. Après avoir été brimés et empêchés de pratiquer pendant une longue période, les Tibétains laissent exploser un certain fanatisme maintenant qu'une politique de tolérance religieuse est appliquée.

Le Tibet ainsi « normalisé », les moines réadmis dans les couvents, le culte s'exprimant au grand jour des places publiques et plus encore à l'ombre des temples ou des *chörten,* dans les villages de montagne, où les murs de prière, les *mani,* sont reconstruits, tout devrait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes tibétains possibles. Voire...

(A suivre.)

COURRIER DES LECTEURS

Un scandale vécu

J'ai lu que les Pays-Bas doivent être pris comme exemple pour la solution du problème de la surpopulation dans les prisons. Il est dit que les condamnés ne sont pas incarcérés quand les prisons sont pleines, mais qu'ils sont inscrits sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'une place se libère. Ce *numerus clausus* est présenté comme une politique voulue et par laquelle la surpopulation pénale est devenue un phénomène inconnu.

Il n'y a pas en fait une politique voulue mais un scandale vécu. C'est pour cette raison que le ministre de la justice a demandé la construction de cinq nouvelles prisons (+ 10 000 cellules), qui doivent être ouvertes en 1989. Mais afin de ne pas attendre cette date éloignée, il a, au surplus, décidé la réouverture — après modernisation — des anciennes prisons fermées et vétustes (+ 1 000 cellules).

Il me semble très significatif que le maire (socialiste) d'Amsterdam *ait demandé, avant de procéder à un* nettoyage d'une partie chaude de la ville (Zeedijk), de pouvoir disposer de 20 cellules dans l'hôtel principal de la police.

Dr. G. VAN DEN BURG.
(Nantes.)

Les tilleuls de la place Charles-Dullin

La place Charles-Dullin (avec le théâtre du même nom) dans le dix-huitième arrondissement est un de ces endroits pittoresques qui font le charme de Paris et qui comptent pour l'habitant du quartier, l'amateur de théâtre, le promeneur amoureux de la ville.

On trouve sur cette place treize tilleuls d'âges divers, des réverbères et quelques bancs. On y trouvait, car depuis quelque temps la place est en chantier : il s'agit apparemment de refaire le revêtement du sol. Il y a là un bulldozer qui arrache, soulève et pousse devant lui de grosses plaques de bitume, voire les bancs et les réverbères. Les tilleuls, par contre, le gênent. Destinés à rester sur place, les arbres sont un obstacle pour cette machine qui a tourné autour des troncs, et cela au plus près de l'écorce. Le bulldozer n'a raté aucun des treizes tilleuls, dont chacun a maintenant une blessure au tronc, là où l'arbre est le plus vulnérable. Pour protéger un arbre en pareil cas, il y a des moyens simples, d'un coût insignifiant, connus de tout jardinier. A qui profite la mort des tilleuls de la place Charles-Dullin ?

ASSOCIATION ARBRES DE NOS LIBERTÉS
41, rue de Trévise (75009 Paris).

Lettres à l'heure

Je voudrais vous faire part de mon expérience personnelle après la parution du rapport sénatorial qui déplore le mauvais fonctionnement des PTT puisque les lettres urgentes (2,10 francs) n'arrivent à j+1 qu'à 25 % de fréquence à Bordeaux, Paris et Aurillac. Ce qui me semble piquant, c'est de constater que les petites villes seraient très avantagées par rapport aux grandes.

Je suis donc un privilégié car, effectuant ces jours-ci une période de cure thermale à Plombières (Vosges), petite ville sans liaison SNCF directe, j'ai sous les yeux vingt lettres (reçues en quinze jours) dont dix-huit me sont parvenues à j+1 (les deux restantes ne sont arrivées qu'à j+3 après la journée de grève de la SNCF).

BERNARD FABRIQUE
(Arpajon.)

Infortunes

Encore deux informations qui vont améliorer la popularité du gouvernement, et, partant, du Parti socialiste.

La première indique que les Américains résidant en France échapperont pendant cinq ans à l'impôt sur les grandes fortunes. La seconde annonce la baisse du taux de rémunération du livret A de la Caisse d'épargne.

Nul doute que ceux qui ont voté « à gauche » en 1981 se réjouissent *de cette solidarité nationale dont* profitent les Américains fortunés, *tandis qu'il est imposé encore* plus de rigueur aux petits épargnants de *notre pays !*

FRANÇOISE HERVÉ
(Paris).

Pas de manichéisme pour la dévaluation

Voici revenue la saison des débats sur la dévaluation. Et, comme d'habitude, ils prennent un tour strictement manichéen : ou la dévaluation résout tout, ou alors elle ne résout rien.

Et si la dévaluation résolvait simplement quelque chose, *mais* pas tout ? Si elle servait au moins à apurer l'acquis cumulé du décalage d'inflation par rapport à la zone mark ? Sans *qu'on lui fasse jouer* un rôle qu'elle ne saurait avoir : outil de *politique industrielle, etc.*

On nous dit que le franc fort seul aurait des vertus. Mais à quel niveau ? Le plus fort possible ? Voyons les chiffres. En termes réels (inflation déduite), depuis le dernier trimestre 1976 jusqu'au 3e trimestre 1981 le franc s'est réévalué par rapport au mark de 21 %, puis il s'est dévalué de 12 % jusqu'au second trimestre 1983, et depuis s'est réévalué de 6 %, ce qui le ramène à 13,5 % au-dessus de la parité qui fut la sienne de façon assez stable pendant toute l'année 1977.

Loin de moi l'idée de réduire les difficultés du commerce extérieur français (vis-à-vis de l'Allemagne) à ces seuls *mouvements. Mais que l'on* ne nous dise pas non plus que la magie du franc fort a amélioré les choses par rapport à 1977, ou même *par rapport à fin 1983 !*

Alain LIPIETZ,
économiste CNRS-CEPREMAP.

Défense des préretraités

J'ai lu avec consternation que *nous coûtions très cher à la collecti*vité. Pour ce qui concerne les « *préretraités solidarité* », peut-être faudrait-il insister sur le fait que *notre départ fut* sollicité et admis à l'époque comme un geste généreux *permettant* à la génération qui nous suivait de nous succéder sans attendre *que nous* ayons soixante-cinq ans, âge légal de la retraite à ce *moment-là.* D'autres préretraités vinrent par la suite grossir nos rangs *mais,* cette *fois-ci,* c'était pour éviter qu'ils aillent augmenter le nombre des chômeurs.

Je ne conteste absolument pas vos chiffres, je regrette seulement que votre *article,* tel qu'il est présenté, risque de nous déconsidérer aux *yeux des* « *actifs* ».

Cela dit, peut-être *serait-il* bon de rappeler que beaucoup de ces gens partis en *préretraite* ont commencé à travailler à l'âge de quatorze ans et *ont suivi* des cours du soir, jusqu'à 20 h 30, pour améliorer leurs connaissances : cela nous faisait des journées de dix à onze heures. (...)

R. PRUVOST,
secrétaire général de l'amicale des retraités et préretraités des sociétés du groupe COFRETH
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à *toute correspondance.*

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LES SANCTIONS FRANÇAISES CONTRE LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le Conseil de sécurité des Nations unies, répondant à une demande officielle présentée par le représentant de la France à l'ONU, M. Claude de Kermoularia, devait se réunir ce jeudi après-midi 25 juillet pour examiner la situation créée en Afrique du Sud par la proclamation de l'état d'urgence dans trente-six districts et la vague massive d'arrestations qui a suivi. La décision française avait été annoncée mercredi après-midi par le premier ministre, M. Laurent Fabius. Elle comprend, outre la saisine du Conseil de sécurité, le rappel immédiat de l'ambassadeur de France en Afrique du Sud, ainsi que la suspension de tout nouvel investissement français dans ce pays. La situation en Afrique du Sud avait été longuement évoquée le matin, lors du conseil des ministres, et mardi, à Bruxelles. Commentant la déclaration des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, avait souligné que la France aurait souhaité *« aller plus loin »* que le texte adopté par les Dix qui, selon M. Dumas, comportait *« des faiblesses et des insuffisances »*.

L'initiative française avait été précédée de plusieurs demandes de sanctions émanant d'organisations anti-apartheid, du Parti et du groupe socialiste d'une part, du Parti communiste d'autre part. Deux heures avant la déclaration du premier ministre, le PCF annonçait que M. Georges Marchais avait envoyé une lettre à M. Mitterrand demandant, outre le rappel de l'ambassadeur de France, le gel de tous les accords et contrats en cours, l'arrêt des importations en provenance d'Afrique du Sud, la rupture des relations culturelles et sportives, etc. Une heure avant la déclaration de M. Fabius, c'est M. Claude Estier, président de la commisssion des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui avait lui aussi réclamé des *« mesures concrètes »* de la part de la France.

Dans l'opposition, M. François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, a notamment déclaré que les événements d'Afrique du Sud *« appellent de la part de tous les démocrates à travers le monde la condamnation la plus claire »*. *« Dans la mesure où les mesures prises par le gouvernement expriment cette condamnation*, a-t-il ajouté, *on ne peut que les approuver. »* M. François-Poncet a cependant estimé que le gouvernement réagit *« bien tardivement »* et *« peut-être avec une absence de mesure »*.

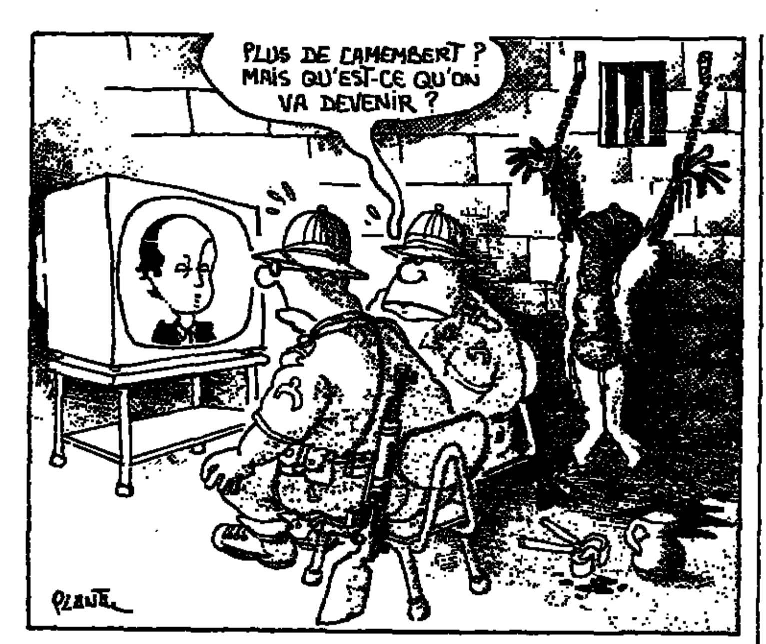
De son côté, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a souligné que l'Afrique du Sud est *« le rempart contre le communisme en Afrique australe. La condamner alors qu'elle s'efforce, dans l'ordre et sans soubresauts, d'organiser l'indépendance de nouveaux Etats noirs à l'intérieur de ses frontières ne peut que servir le terrorisme et les seuls totalitaires de cette deuxième partie du vingtième siècle »*, a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a déclaré que cette mesure était *« grave »* et a émis le souhait qu'elle *« ne gênera pas le commerce entre l'Afrique du Sud et la France »*. *« Je souhaite ardemment que les entreprises françaises puissent continuer à travailler avec tous les pays, et en particulier avec celui-là »*, a-t-il ajouté.

A l'étranger, seul le gouvernement sénégalais avait réagi à l'initiative française, jeudi en fin de matinée, se déclarant *« particulièrement satisfait »*. Dakar, a déclaré un porte-parole du gouvernement sénégalais, *« apprécie très positivement »* les *mesures prises par Paris*. A Moscou, l'agence Tass a annoncé rapidement mercredi les décisions françaises, expliquant que Paris entend ainsi *« protester contre la répression sanglante déclenchée par les autorités de Pretoria envers les participants aux manifestations massives pour la suppression de l'apartheid »*.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a déclaré mercredi que les relations entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis étaient *« tendues »*, ajoutant *« c'est le moins que l'on puisse dire »*. *« L'apartheid*, a-t-il indiqué, *est un affront à tout ce en quoi nous croyons. Il n'a pas de justification, il doit cesser. »* M. Shultz a d'autre part rappelé que la politique d'*« engagement constructif »* suivie par Washington vis-à-vis de Pretoria a pour objectif d'amener par la diplomatie plutôt que par des sanctions, l'Afrique du Sud à modifier sa politique raciale. *« Je sais que c'est une politique très controversée »*, a-t-il reconnu, ajoutant toutefois qu'il ne voyait pas d'alternative. Evoquant l'hypothèse d'un arrêt des investissements, le secrétaire d'Etat a souligné : *« Cela réduit l'influence que vous pourez avoir et les pressions que vous pourez exercer. »*

A Johannesburg, l'évêque anglican Desmond Tutu a estimé, pour sa part, que la politique américaine dite d'*« engagement constructif »* était une *« grande honte »* pour les Etats-Unis. Le Congrès des syndicats sud-africains (SACTU) a, de son côté, appelé les syndicats du monde entier à infliger des sanctions immédiates à Pretoria en refusant d'assurer toute liaison maritime, aérienne et terrestre, ainsi que toutes les communications postales et télégraphiques avec l'Afrique du Sud.



Dessin de PLANTU.

M. Botha juge « stupéfiant » que Paris « s'offusque » du rétablissement de l'ordre, menacé par les « communistes »

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Il est stupéfiant qu'un gouvernement occidental qui s'intéresse à l'Afrique et aux intérêts du peuple noir puisse s'offusquer qu'un gouvernement restaure l'ordre, alors que des puissances communistes ou inspirées par les communistes assassinent des Noirs et tentent de troubler la vie normale des communautés noires »*, a déclaré, mercredi 24 juillet, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, ripostant aux décisions annoncées par M. Fabius. Il a ajouté que le gouvernement *« ne se laissera pas dicter ce qui est de l'intérêt supérieur du peuple sud-africain »*.

Comme à leur habitude, les autorités de Pretoria se dressent sur leurs ergots face à l'adversité, aux critiques et aux menaces venues de l'étranger. En revanche, les mesures prises par le premier ministre français ont été particulièrement bien accueillies par les milieux anti-apartheid. Le représentant du Conseil des Eglises sud-africaines (SACC), M. Daniel Vaughan, y a vu *« un signe qu'au moins un membre de la communauté internationale n'a pas été trompé par les faux-semblants et les manipulations du gouvernement de Pretoria »*. Le Front démocratique uni (UDF), principal mouvement d'opposition au régime, constate, pour sa part, qu'il s'agit d'*« un signe du bon sens qui règne en ce moment au sein du gouvernement français »*.

Un gel douillet

Il y a à peine deux mois, le 31 mai, M. Fabius avait annoncé, lors du Colloque des libertés et des droits de l'homme, que si *« dans un délai raisonnable, entre dix-huit mois et deux ans, des mesures précises ne sont pas prises par le régime sud-africain pour en terminer avec les pratiques discriminatoires, la France ne pourra pas continuer ses investissements, mais devra marquer un coup d'arrêt »*.

C'est chose faite et beaucoup plus tôt que prévu, en raison de l'instauration de l'état d'urgence, qui a raccourci ce *« délai raisonnable »*. Le gouvernement, qui avait toujours affirmé ne pas croire à l'efficacité des sanctions économiques, a finalement changé d'avis. La visite en France, en mai dernier, de l'archevêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, et l'attribution à la police et à l'armée sud-africaines des pleins pouvoirs pour mater la révolte noire ont sans doute joué un rôle dans ce revirement.

M. Reagan avait, pour sa part, déjà rappelé son ambassadeur en Afrique du Sud, M. Hermann Nickel, après le raid de Pretoria, le 14 juin dernier, contre une « base de l'ANC » (congrès national africain), à Gaborone (Botswana). Le diplomate n'a toujours pas regagné son poste, et le président américain va devoir se prononcer dans quelques semaines sur les sanctions à terme votées par le Sénat et la Chambre des représentants contre le régime sud-africain. La politique d'*« engagement constructif »* suivie jusqu'à présent par l'administration Reagan, outre qu'elle n'a pas abouti aux résultats escomptés, est de plus en plus critiquée par l'opinion publique américaine, pour laquelle elle a seulement servi à conforter le régime de l'apartheid.

Les débats du Conseil de sécurité, qui doit se réunir jeudi, seront un test de l'attitude des puissances occidentales face au durcissement de Pretoria. Néanmoins, si M. Fabius a ouvert une brèche dans l'hypocrisie consistant à se satisfaire de mots pour exprimer *« la répugnance à l'égard de l'apartheid »*, selon l'expression de M. Reagan, la portée du geste du premier ministre reste limitée.

Le rappel de M. Pierre Boyer, ambassadeur de France à Pretoria, a une indéniable valeur psychologique, mais son retour n'est pour l'instant assorti d'aucune condition. Il ne signifie en rien la rupture des relations diplomatiques. M. Boyer, qui a appris la nouvelle par la radio, s'est refusé à tout commentaire. Il devrait quitter l'Afrique du Sud dimanche matin par le vol régulier d'UTA.

Les conséquences politiques de ce rappel de l'ambassadeur de France sont limitées. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, les relations entre les socialistes et le régime du président Botha étaient caractérisées par une sorte de « gel douillet ». Le gouvernement français, notamment par la voix de M. Claude Cheysson, ne cachait guère sa répulsion pour le système ségrégationniste de l'Afrique du Sud. Mais les relations entre les deux pays n'ont jamais été aussi désastreuses que l'impliquaient les intentions proclamées du Parti socialiste avant son succès de 1981. En janvier 1982, M. Mitterrand avait déclaré au nouvel ambassadeur sud-africain en France, M. Robert du Plooy : *« Je veux être un sincère et franc interlocuteur de l'Afrique du Sud. Je suis certain que votre pays a suffisamment de ressources et suffisamment de forces tirées des profondeurs de son histoire pour faire face à d'inévitables changements avec détermination et courage. »*

La France n'en avait pas moins boudé la visite en Europe de M. Pieter Botha en mai 1984. Et c'est à titre privé que celui-ci s'était rendu à Longueval (Somme) pour poser la première pierre d'un musée à la mémoire des soldats sud-africains tombés pendant les deux dernières guerres mondiales.

Respect des engagements

La seule et unique rencontre entre membres des deux gouvernements a eu lieu le 14 février 1985, à Paris, entre les ministres des affaires étrangères, MM. « Pik » Botha et Roland Dumas. L'entretien avait porté, selon le communiqué du Quai d'Orsay, *« sur les problèmes régionaux de l'Afrique australe »*. M. Dumas avait rappelé à son interlocuteur la *« position traditionnelle de la France et sa condamnation sans réserve de la politique de l'apartheid »*. Cette rencontre était la première depuis le mois de septembre 1979, époque à laquelle une entrevue avait eu lieu entre MM. « Pik » Botha et Jean François-Poncet. Elle avait été suivie il y a quelques semaines par une visite de travail du ministre des finances sud-africain, M. Barend du Plessis. Ce voyage avait suscité des critiques acerbes du PCF.

Les échanges commerciaux franco-sud-africains n'ont jamais souffert de la faiblesse des relations diplomatiques entre les deux pays. En dépit des sanctions préconisées par M. Lionel Jospin mais jamais adoptées. Le gouvernement a suivi sa ligne de conduite consistant à respecter ses engagements.

Après la construction de la centrale nucléaire de Koeberg, près du Cap, la France n'a enlevé aucun grand marché en Afrique du Sud. Et le volume des investissements est pratiquement stable depuis plusieurs années. Le gel annoncé par M. Fabius ne devrait donc avoir aucune incidence sur l'économie sud-africaine. *« Cela ne va pas changer grand-chose »*, admet M. Bernard Lafitte, président de la Chambre de commerce française à Johannesburg, qui constate que depuis Pâques, en raison de l'agitation, les visites de missions ou d'entrepreneurs particuliers se font de plus en plus rares, même si deux grandes sociétés, dont il se refuse à donner les noms, avaient, il y a quelque temps, étudié les possibilités de s'implanter.

Les conséquences pratiques du gel des investissements seront donc quasiment nulles, et les résultats du « coup de poing sur la table » donné par M. Fabius au nom des droits de l'homme seront sans effet sur le plan intérieur, tant dans le domaine économique que sur un plan strictement politique. Pretoria n'a jamais considéré Paris comme un interlocuteur privilégié. Reste à savoir si la petite bombe française provoquera des ondes de choc dans la communauté internationale.

MICHEL BOLE-RICHARD.

La déclaration de M. Fabius

Voici le texte de la déclaration faite, mercredi 24 juillet à l'hôtel Matignon, par le premier ministre, M. Laurent Fabius :

« Pour toutes les personnes attachées à la justice et aux droits de l'homme, le régime d'apartheid en Afrique du Sud est inadmissible. Il institutionnalise la discrimination raciale. Il porte atteinte aux principes moraux et politiques qui fondent notre société.

« Les événements des derniers jours montrent une nouvelle et grave détérioration. En instaurant l'état d'urgence, en conférant les pleins pouvoirs à l'armée et à la police, en multipliant les arrestations arbitraires, en donnant ordre de tirer sur les populations, le gouvernement d'Afrique du Sud accentue sa répression.

« Devant cette aggravation, nous avons décidé, à l'issue du conseil des ministres, de prendre dès maintenant les trois mesures suivantes :

« 1) La France décide de rappeler aujourd'hui même son ambassadeur en Afrique du Sud ;

« 2) La France saisit, dès aujourd'hui, le Conseil de sécurité de l'ONU d'un projet de résolution condamnant les pratiques de l'Afrique du Sud et proposant une série de mesures précises à la communauté internationale ;

« 3) Tout nouvel investissement français en Afrique du Sud, dans quelque domaine et sous quelques conditions que ce soit, est immédiatement suspendu.

« Mesdames et messieurs, notre pays est, par tradition, une terre des droits de l'homme et des libertés. Il ne peut sans réagir laisser bafouer ainsi les droits fondamentaux de la personne humaine. Nous souhaitons que beaucoup d'autres pays se joignent à nous pour que la justice et la sagesse l'emportent enfin dans cette partie du monde. »

Le projet de résolution devant le Conseil de sécurité

Voici le projet de résolution déposé mercredi 24 juillet par la France devant le Conseil de sécurité sur la situation en Afrique du Sud, tel qu'il a été diffusé par les services du Conseil :

« Le Conseil de sécurité, profondément préoccupé par l'aggravation de la situation en Afrique du Sud et la persistance des souffrances humaines que provoque dans ce pays le système de l'apartheid, qu'il condamne avec force ;

« Indigné par la répression et condamnant les arrestations arbitraires de centaines de personnes ;

« Considérant que l'instauration de l'état d'urgence dans trente-six districts de la République sud-africaine constitue une grave détérioration de la situation dans ce pays ;

« Considérant comme totalement inacceptable la pratique par le gouvernement sud-africain des détentions sans procès et des déplacements forcés, ainsi que la législation discriminatoire en place ;

« Reconnaissant la légitimité des aspirations de l'ensemble de la population sud-africaine à bénéficier de tous les droits civils et politiques :

« 1° Condamne énergiquement le système de l'apartheid ainsi que les politiques et pratiques qui en découlent :

« 2° Condamne énergiquement les arrestations massives auxquelles a récemment procédé le gouvernement de Pretoria ;

« 3° Demande la levée immédiate de l'état d'urgence dans les trente-six districts où il a été instauré ;

« 4° Demande au gouvernement sud-africain de libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers et détenus politiques, et en premier lieu M. Nelson Mandela ;

« 5° Demande instamment aux Etats membres de l'Organisation de prendre des mesures à l'encontre de la République sud-africaine telles que les mesures suivantes :

« a) Suspension de tout nouvel investissement en République sud-africaine ; b) interdiction d'importation de kruggerrands et pièces d'or ; c) suspension des prêts garantis à l'exportation ; d) interdiction de tout nouveau contrat dans le domaine nucléaire ; e) interdiction de toute vente de matériel informatique pouvant être utilisé par l'armée et la police sud-africaine ;

« 6° Prie le secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la présente résolution ;

« 7° Décide de rester saisi de la question. »

« Le commerce continuera »

De notre correspondant

Johannesburg. — En 1984, la France était le cinquième pays fournisseur de l'Afrique du Sud avec 3,8 % du marché et le septième pays client avec 2,2 % du volume des exportations. Elle avait enregistré un déficit de 1,57 milliard de francs, contre 615 millions de francs en 1983. Pour le premier trimestre de cette année, les exportations françaises ont baissé de 12 % en raison de la faiblesse du rand et de la récession économique sud-africaine. En revanche, les importations ont continué de croître (+ 10,9 %), et le déficit a atteint 377 millions de francs alors qu'il était seulement de 105 millions de francs pour le premier trimestre 1984.

La France importe essentiellement du charbon, des minéraux et des matières fissiles, exporte des produits manufacturés tels que du matériel électronique, informatique et téléphonique.

La décision prise par M. Fabius ne concerne en rien les échanges commerciaux. Comme le fait remarquer le quotidien économique *Business Day* : *« C'est donc un geste facile à faire pour un gouvernement socialiste qui bat de l'aile. Derrière la rhétorique, le plus important, le commerce, continuera. Et il continuera »*. Cette mesure n'affectera pas non plus les investissements français déjà réalisés en Afrique du Sud. Un peu plus d'une centaine d'entreprises sont installées dans ce pays, notamment des usines de montage de voitures (Renault et Peugeot), ainsi que Air Liquide et L'Oréal. Au total, les investissements français représentent 14 milliards de francs, soit une toute petite partie des investissements étrangers en Afrique du Sud, qui, d'ailleurs, ne se montent qu'à 10 % des investissements totaux, selon des chiffres gouvernementaux. Sur ces 10 %, la CEE se taille la part du lion (un peu plus de 50 %), avec en tête la Grande-Bretagne, suivie d'assez loin par l'Allemagne fédérale. Les Etats-Unis, de leur côté, n'occupent que 20 % du marché des investissements.

M. B.-R.

AFRIQUE

LES SANCTIONS FRANÇAISES CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

Tout bénéfice !

M. Fabius a pris une part personnelle importante aux décisions arrêtées à l'encontre du gouvernement de Pretoria et sa détermination, totalement appuyée par M. Mitterrand, *confirme que le* premier ministre dispose désormais, comme l'avait souligné le président de la République dans ses propos publics du 14 juillet, d'une autonomie d'action croissante, y compris sur le terrain de la politique étrangère, traditionnellement « réservé » à l'Elysée.

Il serait déplacé de réduire cette attitude à un « coup » de politique « politicienne », sous prétexte que l'annonce spectaculaire de ces mesures est venue à point *soutenir la thèse de l'existence,* dans le domaine des affaires extérieures, de certaines *convergences au moment même* où le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, venait à peine, dans nos colonnes, de plaider en faveur de la généralisation de ces consensus.

La prise de position du chef du gouvernement paraît tout à fait opportune puisque l'approbation tacite *qu'elle recueille,* à droite comme à gauche, apporte de l'eau au moulin du chef de l'Etat qui argue de l'existence de tels consensus pour revendiquer le respect de son rôle prééminent dans la maîtrise des dossiers de politique étrangère, en cas de changement de majorité parlementaire en 1986. Mais ses convictions à l'égard de l'apar*theid ne sauraient honnêtement* être qualifiées d'opportunistes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'attention de M. Fabius pour les atteintes aux droits de l'homme en Afrique du Sud. Bien au contraire, le premier ministre y *insiste depuis plusieurs mois,* dans chacune de ses interventions publiques, d'autant plus volontiers que *le thème* des droits de l'homme demeure l'un des plus mobilisateurs parmi les auditoires qu'il *rencontre. « Qui n'hésite pas à dire en face à l'Afrique du Sud : non à la discrimination raciale ? »,* demandait-il, par exemple, le 7 mars dernier à Tou*louse, au cours de la campagne* pour les élections cantonales, en dressant un bilan de l'action du *pouvoir* pour la défense des libertés à travers le monde. *« Nous ! »,* répondait *la* salle militante.

Ces sanctions contre l'Afrique du Sud, M. Fabius les avait envisagées dès le mois de mai.

Sauf à paraître velléitaire, le premier ministre ne pouvait donc *pas s'en tenir à ces* proclamations. Qu'il n'ait pas tergiversé doit être porté à son crédit.

Qu'en plus M. Fabius en retire un bénéfice de politique intérieure, cela est certain. Voilà, de *sa part, une bonne réplique* à ceux de ses camarades socialistes qui doutent parfois de ses convictions *d'homme* de gauche. Et une réplique non négligeable au sortir d'un *différend* avec M. Lionel Jospin qui avait quelque peu terni son image personnelle. Voilà aussi un bon argument que pourront exploiter les militants socialistes, souvent accusés par l'électorat de *gauche de soutenir une* politique peu différente de celle suivie naguère par la droite.

Voilà enfin une bonne occasion de clouer le bec aux communistes qui dénonçaient, ces jours derniers, l'inaction du pouvoir exécutif. *« Apartheid : que font Mitterrand et Fabius ? »,* demandait, mercredi, *l'Humanité.* Le même *jour, le secrétaire général du PCF* écrivait au président de la République pour réclamer des *« mesures immédiates ».* Les premières réactions des communistes témoignent d'une certaine *surprise et montrent* que M. Fabius, sur ce registre mineur, a bien joué. *« Quelques sanctions, enfin ! »* titre *l'Humanité,* presque à regret. *« Le dispositif adopté par le gouvernement est nettement moins contraignant et moins gênant pour les sanglants racistes d'Afrique du Sud que celui que propose le secrétaire général du Parti communiste français »,* affirme, embarrassé, *l'éditorialiste* de l'organe quotidien du PCF. Afrique du Sud ou pas, le consensus national n'est pas pour demain et le silence qu'observaient jeudi matin les états-majors des partis de l'opposition rappelait les limites des espérances affichées sur ce terrain – *du moins en public – par le* premier ministre autant que par le président de la République.

Il sera beaucoup plus intéressant de savoir si M. Fabius fera preuve, dans le suivi du traitement du dossier sud-africain, de cette vigilance dont on se prévaut volontiers, à l'hôtel Matignon, pour la gestion des affaires courantes, quand il s'agit de vanter le pragmatisme du chef du gouvernement.

ALAIN ROLLAT.

EN DÉPIT DES PRESSIONS

Londres ne s'associera pas aux décisions de Paris

De notre correspondant

Londres. – La décision prise par la France ne peut qu'ajouter aux fortes pressions qui s'exercent actuellement en Grande-Bretagne sur le cabinet de Mme Thatcher pour tenter d'amener celui-ci à modifier son attitude très modérée à l'égard de l'Afrique du Sud. Cependant, la tâche des partisans d'un boycottage accru à l'encontre de Pretoria apparaît difficile, car le chef de la diplomatie britannique, Sir *Geoffrey* Howe, avait pris soin de rappeler de la manière la plus nette, dès le mardi *23 juillet,* que le gouvernement demeurait favorable à la poursuite d'un « dialogue critique » avec Pretoria.

Au lendemain de la déclaration des ministres des affaires étrangères de la CEE, dont il avait contribué à atténuer le *contenu – et vraisemblablement* averti de l'initiative française à venir, – le secrétaire au Foreign Office a déclaré : « *Nous restons fermement opposés à toute sorte de sanction économique.* » Sir Geoffrey, qui, après avoir longuement consulté Mme Thatcher, prenait la parole devant la Société royale du Commonwealth, a expliqué ce refus : « *Le maintien de la croissance économique en Afrique du Sud est le moyen le plus approprié pour faciliter un changement politique pacifique.* » En déclarant que Londres préfère essayer d'influencer les autorités de Pretoria par une démarche « *constructive* », Sir Geoffrey a repris exactement le terme employé par les membres du gouvernement américain en butte, lui aussi, à des pressions de plus en plus fortes parce qu'il rejette l'idée de sanctions. M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des questions africaines, qui était dans l'assistance, a sans doute apprécié ce soutien, alors que les représentants de douze pays du Commonwealth ont pu déplorer une nouvelle fois l'alignement de la position britannique sur celle de Washington, – où doit se rendre Mme Thatcher à la fin de la semaine.

Au début du mois, la Grande-Bretagne avait déjà prévenu ses partenaires du Commonwealth qu'à propos de la Namibie elle bloquerait toute tentative de leur part d'organiser des mesures de rétorsion contre l'Afrique du Sud. Le gouvernement vient donc de renouveler sa mise en garde en sachant que l'évolution de la situation en République sud-africaine sera au centre des débats de la prochaine réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth qui aura lieu à l'automne.

Sir Geoffrey a certes réitéré certaines des demandes formulées par les ministres de la CEE (libération de Nelson Mandela, fin de l'état d'urgence et abolition progressive des lois discriminatoires) et indiqué que la Grande-Bretagne continuait de se conformer au boycottage décidé par l'ONU en 1977, mais cela ne saurait suffire à faire taire des critiques de plus en plus nombreuses.

Les Eglises contre l'apartheid

M. Neil Kinnock, leader du Parti travailliste , actuellement en voyage en Afrique, a déclaré, à Dar-Es-Salaam, que des sanctions économiques étaient « *nécessaires* » et que le gouvernement britannique manquait de « *conviction morale* » et de « *bon sens pratique* » . Mais ce genre de réaction n'est pas l'apanage des partis politiques. Les organisations hostiles au régime sud-africain sont bien implantées en Grande-Bretagne, et notamment dans les Eglises. Mgr Trevor Huddleston, président du Mouvement anti-apartheid, s'est rendu le 23 juillet au Foreign Office pour réclamer du gouvernement une plus grande fermeté. Le mouvement avait récemment dénoncé dans un rapport le rôle de « *plaque tournante* » de la Grande-Bretagne pour l'aide économique et militaire dont bénéficie toujours Pretoria en dépit des restrictions (*le Monde* du 13 juillet).

D'autre part, on a particulièrement remarqué que le primat de l'Eglise anglicane, l'archevêque de Canterbury, venait de déléguer en Afrique du Sud un représentant personnel, l'évêque de Lichfield, qui n'a cessé de se tenir aux côtés de l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, lors des manifestations dans les quartiers noirs à l'occasion des obsèques des victimes de la répression.

Mgr Tutu – qui est anglican et a fait de fréquents séjours à Londres ces derniers mois – jouit d'une grande popularité en Grande-Bretagne. Les liens historiques qui existent entre ce pays et l'Afrique du Sud ne sont plus un gage de compréhension des Britanniques à l'égard de la minorité blanche ou de ses dirigeants. Déjà, l'entretien accordé l'an dernier par Mme Thatcher au chef du gouvernement sud-africain avait soulevé de vives protestations, alors que les « progrès politiques » que Mme Thatcher avait alors cru déceler en Afrique du Sud, pour justifier son choix de l'influence par le dialogue, ne s'étaient pas encore révélés illusoires come ils le sont maintenant.

FRANCIS CORNU.

DU RAPPEL EN CONSULTATION A LA RUPTURE

Un pays qui entretient des relations diplomatiques avec un autre et veut lui marquer son mécontentement dispose de quatre mesures, dont le crescendo culmine évidemment avec la rupture.

Première mesure : le rappel de l'ambassadeur « *en consultation* » par son administration. Cette formulation laisse entendre *que le retour du diplomate* dans sa capitale est provisoire (en pratique, il dure quelques jours au moins, quelques semaines au plus). Et que l'objet théorique de ce rappel est de fournir à son gouvernement un « supplément d'information », même s'il est clair qu'il s'agit d'un geste de réprobation.

En second lieu – *c'est la formule* que vient de choisir Paris à l'égard de Pretoria, – *l'ambassadeur peut être simplement « rappelé »*. Il doit, en principe, regagner son poste. Mais la date n'est ni précisée ni même suggérée, et le rappel n'est plus attribué à la nécessité de le « *consulter* ».

Il arrive aussi que l'ambassadeur ayant normalement quitté son poste (et donc « *rompu son établissement* », comme on dit dans le langage du « département ») ne soit pas remplacé, *bien que l'ambassade demeure ouverte.* Le numéro deux y est alors « *chargé d'affaires* » ; c'est, par exemple, le cas, actuellement, de l'ambassade de France à Téhéran.

Enfin, la rupture des relations diplomatiques suppose le départ de l'ensemble du personnel de l'ambassade et la fermeture de celle-ci. Un pays tiers peut alors être chargé de la défense sur place des intérêts des ressortissants du *pays qui a rompu les relations* et n'a plus de représentant accrédité.

B. B.

AMÉRIQUES

Costa-Rica

M. Eden Pastora serait sorti indemne d'un accident d'hélicoptère

San-José (*AFP, AP, Reuter*). – Le chef militaire de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, mouvement de guérilla antisandiniste), M. Eden Pastora Gomez, dit « commandant Zéro », serait sorti indemne de l'accident d'hélicoptère à bord duquel il voyageait le mardi 23 juillet, dans le nord du Costa-Rica. Selon les récits de témoins, le « commandant Zéro » et le pilote de l'hélicoptère se sont d'abord rendus dans une maison proche du lieu de l'accident, près de la localité de Pital (à 25 kilomètres au sud de la frontière nicaraguayenne). M. Eden Pastora serait ensuite parti pour une destination inconnue.

Le sous-directeur de la garde rurale du Costa-Rica, M. Pedro Arias, a précisé que l'hélicoptère avait été découvert totalement détruit, mais qu'aucune trace de sang n'avait été relevée. La carcasse de l'appareil ne portant pas d'impacts de balles, M. Arias a estimé que l'appareil avait été victime d'un incident mécanique, excluant l'hypothèse d'une attaque de l'armée sandiniste. Les *responsables des autorités civiles* dans le nord du Costa-Rica ont indiqué pour leur part que le chef de l'ARDE avait été légèrement blessé, notamment à une jambe.

Le commandant Eduardo Sam, numéro trois du mouvement antisandiniste, a confirmé, mercredi, que M. Eden Pastora avait été blessé à la suite d'un accident d'hélicoptère et indiqué qu'il se trouvait en sécurité. Selon la radio costaricienne Monumental, le « commandant Zéro » serait arrivé sain et sauf à Panama. A Managua, un porte-parole du ministère de la défense a estimé qu'il s'agissait d'un coup de propagande de M. Pastora pour obtenir des fonds.

[Agé de quarante-neuf ans, le commandant Pastora est l'un des héros de la révolution contre le dictateur Somoza. Il a été vice-ministre de la défense et de l'intérieur dans les premiers gouvernements sandinistes. En juillet 1982, après avoir renoncé à ses fonctions, il s'installe au Costa-Rica parce qu'il critique « *la ligne de plus en plus soviétique* » de la direction sandiniste. Il fonde alors l'ARDE, dont il est le chef militaire, et refuse de s'allier avec les mouvements antisandinistes formés d'anciens gardes somozistes. Il opère dans le sud du Nicaragua où il peut compter à la frontière du Costa-Rica de quelques milliers de guérilleros.]

Colombie

UN ACCIDENT AÉRIEN FAIT SOIXANTE-QUINZE MORTS

Bogota (*AFP, AP*). – Un avion militaire colombien, avec soixante-douze passagers et trois membres d'équipage à son bord, s'est écrasé, le mercredi 24 juillet, peu après avoir décollé de l'aéroport de Leticia, au sud-est du pays. L'appareil, un DC-6, effectuait une liaison civile Leticia-Bogota dans le cadre du plan d'urgence mis en place par *les autorités en raison de la grève* observée depuis trois jours par les pilotes de ligne colombiens.

Un général d'aviation a déclaré, après avoir survolé en hélicoptère les lieux de l'accident, avoir la « *conviction que personne n'a survécu* ». L'avion, a-t-il ajouté, a été complètement détruit et ses débris sont éparpillés *sur une vaste étendue. Les* équipes de secours devraient arriver sur les lieux dans les premières *heures de la matinée de jeudi. Parmi* les passagers figuraient plusieurs musiciens, des joueurs d'une équipe *de football amateur et des touristes* qui regagnaient la capitale colombienne. Selon les premières indications, le DC-6 aurait perdu un de ses quatre moteurs peu après le décollage.

ASIE

Un succès pour M. Gandhi

(Suite de la première page.)

Mais, finalement, épuisé par quatre ans d'agitation, divisé par des *dissensions internes,* le bloc *modéré* de l'Akali Dal, représentant les intérêts des commerçants et agriculteurs *du Pendjab, fléchissait* et *répondait* favorablement à l'invitation écrite envoyée par M. Rajiv Gandhi.

Les onze points du mémorandum d'entente ne contiennent pourtant nulle surprise. Ainsi, le gouvernement indien a confirmé le retour tant attendu au seul Pendjab; de Chandigarh, ville à l'architecture futuriste conçue en 1950 par Le Corbusier et qui était la capitale commune du Pendjab et de l'Haryana depuis 1966, année du partage de l'ancien Etat du Pendjab en deux Etats « *culturels* » voisins. Si l'Haryana perd son siège administratif, une commission d'enquête décidera, d'ici les prochains mois, les zones à population en majorité hindoue du Pendjab actuel qui lui seront restituées le 26 janvier prochain, date de la fête nationale et de l'adoption de la Constitution en 1950.

La quesion du partage équitable *des eaux des rivières traversant* le Pendjab, clé de voûte de la révolution agricole des années 60 et dont le *contrôle était revendiqué* par plusieurs Etats, a été remise à la juridiction de la Cour supprême de *l'Inde. D'un autre côté,* le gouvernement s'est engagé à réhabiliter les déserteurs sikhs « *ignominieusement* » chassés de l'armée après la mutinerie qui a saisi plusieurs régiments au lendemain de la prise du Temple d'Or d'Amritsar, en juin 1984. Le gouvernement s'efforcera de trouver « *une occupation professionnelle profitable* » pour ces « *esprits égarés* » – selon le terme aujourd'hui consacré.

Reconnaissant, officiellement, la dignité des traditions martiales de la communauté sikh, l'accord réitère « *le droit de tous les citoyens du pays à s'engager dans les rangs des forces armées sur les bases du mérite* ».

Afin de dissiper l'inquiétude de cette même communauté, où l'on craint l'érosion de la langue pendjabie et de la religion, deux clauses prévoient : des « *mesures de propagande de la langue pendjabi* » et la constitution, dans un avenir proche, d'un « *acte national des gurdwara* » (temples sikhs).

Cet acte sera, en fait, un pas important vers la reconnaissance de principe de la légitimité réclamée depuis plus d'un demi-siècle par l'Akali Dal, qui se veut seul représentant de la communauté sikh. Les différents gouvernements indiens (et britanniques) s'étaient toujours efforcés de contester le bien-fondé de cette légitimité, qui n'a jamais été confirmée, il est vrai, à un niveau électoral.

Lorsque « *l'acte national des gurdwara* » entrera en vigueur, l'Akali Dal, qui auparavant ne contrôlait que le temple d'or d'Amritsar, pourra parler au nom de tous les lieux de culte appartenant à douze millions de sikhs.

Compensation aux victimes

Le gouvernement s'engage, de même, à payer une compensation à toutes les familles des victimes « innocentes », tuées au Pendjab depuis le 1er août 1982, en raison de l'agitation. Par ailleurs, la commission d'enquêtes, menée par le juge Ranganath Mishra, sur les émeutes anti-sikhs qui ont suivi l'assassinat d'Indira Gandhi, initialement prévue pour le seul territoire de la capitale, poursuivra ses rcherches sur les émeutes qui ont ensanglanté à l'époque les villes de Bokaro au Bihar et de Kanpur en Uttar-Pradesh.

En contrepartie, un des traits les plus importants de cet accord est le « *serment de fidélité* » que l'Akali Dal du Sant Longowal fait à la Constitution indienne. Les Sikhs modérés se démarquent ainsi, une fois pour toutes, des différents mouvements sécessionnistes.

On se souvient que, naguère, le candidat Rajiv Gandhi, en pleine campagne électorale, au lendemain de l'assassinat de sa mère, avait, à plusieurs reprises, vigoureusement dénoncé la charte des revendications sikhs, connue sous le nom d'*Anandpur sahib resolution* comme « *séparatiste* » et contraire à l'esprit de la Constitution.

Si les sikhs modérés du Sant Longowal se sont formellement déclarés « *indiens* » et sont reconnus « *indiens à part entière* » par le gouvernement de M. Rajiv Gandhi, certaines inquiétudes subsistent néanmoins sur les intentions immédiates des extrémistes. L'Akali Dal, dissident de M. Jogindar Singh, le père du boute-feu sikh le Sant Jarnail Singh Bindranwale, tué dans le Temple d'or, se refuse pour l'instant à toute déclaration en attendant la réunion prévue dans les prochains jours du comité, qui regroupe tous les courants durs du mouvement sikh, hostiles au Sant Longowal. De son côté, le gouvernement a indiqué qu'il a pris un certain nombre de mesures pour prévenir la possibilité d'attentats « *terroristes* » dans les jours prochains.

Si le calcul a été juste et que l'Akali du Sant Longowal détient encore la marge de manœuvre nécessaire pour faire respecter le nouvel accord sur le terrain, M. Rajiv Gandhi aura brisé le cercle infernal et sanglant de la crise du Pendjab. Une crise qui, en deux ans, a coûté la vie à plus de cinq mille personnes (victimes de l'assaut contre le Temple d'or et des émeutes de novembre comprises).

Il lui reste maintenant à résoudre le problème, tout aussi urgent, du *Gujarat,* où, malgré les concessions du gouvernement régional et l'évincement d'un chef de gouvernement local impopulaire, l'agitation des opposants aux quotas élargis, réservés aux défavorisés, continue de jour en jour à faire de nouvelles victimes.

Mais M. Rajiv Gandhi a, mercredi, remporté sa première victoire sur le plan intérieur. Et à New-Delhi, on savoure la fraternité retrouvée entre sikhs et hindous. Ainsi, le Sant Longowal, souriant pour la première fois depuis deux ans, a déclaré hier : « *La confrontation est terminée. Nous sommes pleinement satisfait de cet accord.* » Et naturellement, depuis 17 h 45, mercredi 24 juillet 1985, la « morcha » (agitation) sikh, qui avait été sans doute la plaie la *plus vive* de l'Inde contemporaine, a aussi, officiellement, pris fin.

(Intérim.)

Chine

● *Remplacement du maire de Shanghai.* – Le maire de Shanghai, M. Wang Daohan, soixante-dix ans, a donné sa démission, mercredi 24 juillet, « en raison de son âge », a annoncé l'agence Chine nouvelle. La démission de M. Wang *était* prévue de longue date. En avril dernier, le numéro un du Parti communiste chinois (PCC), M. Hu Yaobang, avait même révélé le nom de son successeur : M. Jiang Zemin, ministre de l'industrie électrique, âgé de moins de soixante ans. Celui-ci devrait prendre officiellement ses fonctions dans quelques jours. – *(AFP.)*

● *Explosion dans une usine de munitions : dix morts et blessés.* – Le quotidien des ouvriers, *Gongren Ribao,* a révélé, le jeudi 25 juillet, qu'une explosion s'était produite le 20 avril dernier dans une usine de munitions et de pétards de Taiyuan (Shanxi, au *centre* de la Chine), faisant dix morts et blessés et provoquant des dommages estimés à 520 000 *yuans* (près de 1,8 million de francs). Le journal a ajouté que les règles de sécurité élémentaires n'avaient pas été respectées et que les ouvriers « *étaient autorisés à apporter des cigarettes dans les locaux de l'entreprise* ». – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Réactions au « consensus » selon M. Dumas

L'article de M. Roland Dumas, publié dans *le Monde* daté jeudi 25 juillet sous le titre « La logique du consensus », est traduit à la première page de *l'Humanité* par le titre « Triste consensus ». Charles Silvestre demande en effet : « *Qui, dans un seul article, fait l'éloge à deux reprises de M. Barre ? Qui, dans ce même article, cite avantageusement MM. Alain Peyrefitte et Michel Debré, deux chefs du RPR de M. Chirac ? Qui, en matière de nouvel ordre économique, se donne pour référence la « volonté ancienne des présidents successifs de la Ve République » et donc du dernier en date, M. Giscard d'Estaing ?* »

L'auteur ajoute que M. Dumas est « *surtout connu comme proche de François Mitterrand et exprimant de façon privilégiée la pensée présidentielle* ». Il résume celle-ci en cette formule : M. Mitterrand « *ouvre maintenant carrément les bras* » à la droite.

Dans *les Echos,* on relève le fait que M. Dumas n'évoque nulle part la question du domaine réservé au chef de l'Etat, « *comme si, du côté de l'Elysée, on voulait à tout prix gommer cette éventuelle entrave au consensus* ».

Pour *le Matin de Paris,* cet article tend à démontrer que M. Mitterrand « *est animé par un esprit de compromis. Il tend la main à l'opposition, comme il l'avait annoncé dans son discours de Carcassonne, en lui proposant une cohabitation douce.* »

Libération affirme aussi que M. Dumas « *entend faire un pas vers l'opposition en prenant l'opinion à témoin* ».

Le Quotidien de Paris, sous le titre « Pour endormir la droite », explique que M. Dumas lui tend « *le piège de la cohabitation* » puisque, « *en cas d'alternance, François Mitterrand pourra, dans le consensus généralisé, continuer à exercer des prérogatives* ». M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, dans une déclaration au *Quotidien de Paris,* explique que le consensus, en matière de politique extérieure, « *ne peut être qu'un consensus du flou (...) puisqu'il procède d'abord du manque d'information des gens qui ne savent pas ce qui se passe, qui ignorent les négociations secrètes* ».

Quant à M. Jean-François Deniau, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, il note que, sur certains thèmes, « *il n'y a pas contestation, il en va autrement dès qu'on passe à l'exécution et au choix des moyens* ».

PROCHE-ORIENT

Nouvelles navettes entre Beyrouth et Damas

Correspondance

Beyrouth. – Deux réunions ont successivement groupé, le mercredi soir 24 juillet à Damas, sous la direction du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, les dirigeants du Front du salut national palestinien (FSNP), coalition d'organisations palestiniennes alliées à la Syrie et hostiles à M. Yasser Arafat, des représentants des partis libanais proches de la Syrie, de ceux du mouvement chiite Amal, du Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt (druze) et des organisations politiques et paramilitaires de Saïda.

Ces assises avaient un triple objectif : 1) procéder à une remobilisation anti-arafiste au Liban ; 2) décrisper la situation à Saïda, où règne une vive tension entre les Palestiniens des camps et les organisations libanaises locales (sunnites) alliées à la Syrie ; 3) jeter les bases d'un accord libano-palestinien susceptible de prévenir une nouvelle guerre comme celle qui avait opposé, en mai et juin derniers, à Beyrouth, le mouvement Amal aux Palestiniens des camps de Sabra, Chatila et Borj-Barajneh.

Par ailleurs, des émissaires des diverses fractions libanaises continuent de faire la navette entre Beyrouth et Damas, dans le cadre des concertations qui tendent à organiser, sous l'égide de la Syrie, un « *dialogue national* » (islamo-chrétien) susceptible de définir les bases d'un changement du système politique libanais et d'un règlement pacifique de la crise. Il n'apparait pas que ces concertations aient sensiblement progressé.

R. G.

EN « VISITE DE TRAVAIL » A PARIS

Abou Iyad évoque le « problème du terrorisme » avec M. Pierre Joxe

En « visite de travail » à Paris, Abou Iyad, membre du comité central du Fath et chef des services de renseignements de l'organisation de M. Arafat, a révélé, le mercredi 24 juillet, au cours d'une conférence de presse restreinte au bureau parisien de l'OLP, qu'il s'était entretenu la veille avec le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. « *Nous avons passé en revue*, a-t-il dit, *de nombreux problèmes d'intérêt commun et nous sommes tombés d'accord sur pas mal de points concernant la Palestine et le monde arabe.* »

Abou Iyad a précisé que le « *problème du terrorisme* » avait été abordé au cours de cet entretien, mais il a refusé de révéler l'angle sous lequel ce problème avait été évoqué, se contentant d'affirmer : « *Nous sommes contre le terrorisme en tant que moyen d'action politique. Nous l'avons répété maintes fois depuis 1974 et notre attitude sur ce point n'a pas changé.* »

Abou Iyad avait déjà rencontré secrètement, à Paris à la fin 1982, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, et on avait affirmé alors que les deux interlocuteurs avaient échangé des informations sur les réseaux terroristes en France et au Proche-Orient. Le dirigeant palestinien s'est inscrit en faux contre ces « *rumeurs* » affirmant qu'elles visent à « *nuire aux rapports entre la France et l'OLP* ». « *Nous ne sommes pas*, dit-il, *des marchands d'informations. Nous nous contentons plutôt d'analyser conjointement la situation, car il existe des intérêts communs entre les Palestiniens et la France sur la question du terrorisme.* »

Sur le plan politique, il a indiqué être venu à Paris « *expliquer la position palestinienne par rapport au processus de paix actuellement engagé au Proche-Orient et dans lequel la France joue un grand rôle de par ses contacts dans la région* ».

Le « dialogue » avec Washington

Abordant le problème de la délégation jordano-palestinienne qui doit en principe rencontrer le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, Abou Iyad a refusé de confirmer la composition de la délégation telle qu'elle a été rendue publique par Jérusalem. « *Pour l'instant*, a-t-il dit, *les Américains sont en train d'étudier la liste des délégués palestiniens et nous nous sommes engagés auprès des Jordaniens à garder secrète sa composition jusqu'à l'acceptation par Washington d'un « dialogue » avec la délégation. Tout ce que je peux pour le moment révéler à ce sujet est que certains des noms qui ont été avancés ne correspondent pas à la réalité.* »

C'est ainsi que MM. Hanna Siniora et Fayez Abou Rahman, qui ont reçu mardi l'agrément de M. Shimon Pérès, ne font pas, selon Abou Iyad, partie de la délégation proprement dite, mais jouissent seulement d'un statut d'observateur. « *L'attitude de M. Pérès*, poursuit Abou Iyad, *est logique. Tout ce que veulent les Israéliens, c'est établir une distinction entre Palestiniens de l'extérieur et ceux de l'intérieur, dont MM. Siniora et Abou Rahmeh seraient les représentants, alors que nous constituons un seul peuple.* »

Le dirigeant palestinien espère que les Américains « *ne céderont pas aux pressions d'Israël, ainsi qu'ils l'ont annoncé à plusieurs reprises* » et adopteront une attitude de « *réelle indépendance* » vis-à-vis de Jérusalem. Il avoue cependant son pessimisme à ce sujet et ne pense pas que l'attitude des Etats-Unis sera « *positive* ». Que se passera-t-il si Washington refuse le « dialogue » ? Abou Iyad prend un ton apocalyptique : « *C'est l'extrémisme et le khomeinysme qui l'emporteront dans la région, et le Proche-Orient connaîtra des développements explosifs* », dit-il.

Et l'URSS ? « *Son attitude à l'égard de l'initiative jordano-palestinienne est négative* », affirme Abou Iyad. *Moscou craint que notre démarche n'aboutisse à un accord de paix séparé. Mais cela ne change rien à la nature de nos rapports avec l'Union soviétique. Nous considérons toujours l'URSS comme un pays ami qui a accepté les revendications nationales du peuple palestinien. Il y a encore quelques mois, notre ministre des affaires étrangères, M. Kaddoumi, y était en visite officielle et moi-même je m'apprête à m'y rendre.* » « *D'ailleurs*, ajoute énigmatique Abou Iyad, *nous, les Palestiniens, ne sommes pas tout à fait d'accord sur le problème de ce* «dialogue» *et moi-même j'ai des réserves à ce sujet. Mais nous défendons la position de notre centrale, car nous sommes disciplinés. C'est là une des manifestations de la* «démocratie palestinienne».

JEAN GUEYRAS.

● *L'ambassadeur d'Israël en France*, M. Ovadia Soffer, a critiqué mercredi la rencontre à Paris entre M. Joxe et M. Abou Iyad. Parlant sur les ondes de Radio Monte-Carlo, il a dit : « *Je suis consterné qu'un chef célèbre du terrorisme international ait été reçu par un membre éminent du gouvernement français.* »

Liban

UN ENTRETIEN AVEC LE CARDINAL ETCHEGARAY

Les chrétiens doivent coûte que coûte accorder un pardon si difficile à prêcher

De notre envoyée spéciale

Rome. – Emissaire du pape Jean-Paul II, le cardinal Etchegaray a passé une semaine au Liban au début du mois de juillet, dont trois jours à Jezzine, où sont réfugiés des milliers de chrétiens chassés de leurs villages de l'est de Saïda ou de l'Iqlim-el-Karroub. Pour tirer la leçon de ce voyage pastoral, le cardinal nous reçoit au palais Calisto, dans le quartier romain du Trastevere, siège de la commission Justice et Paix qu'il préside. Evoquant les droits et les espoirs des chrétiens, il insiste aussi sur les devoirs et sur le « pardon » que doivent accorder toutes les communautés déchirées par dix ans de guerre. Les chrétiens doivent être « *à la pointe* » des efforts pour une « *vraie réconciliation* » qui « *exige des renoncements* ».

« *J'ai passé plus de temps sur le terrain, au milieu de la population aujourd'hui la plus menacée de tout le Liban (la région de Jezzine), que dans les salons à rencontrer les dirigeants politiques et religieux du pays*, explique le cardinal Etchegaray. *C'est une véritable tournée apostolique, populaire, que j'ai faite dans ce qui demeure le dernier morceau de terre libanaise où chrétiens et musulmans donnent encore un exemple, certes fragile mais authentique, d'une coexistence pacifique et fraternelle.*

» *Il est nécessaire de conjurer l'éventualité que Jezzine et ses environs fassent la tragique expérience d'autres régions proches comme le Chouf, l'Iqlim-El-Quarroub et l'est de Saïda, où des milliers de familles ont payé au prix de leur sang ou de l'exode leur appartenance à l'une ou l'autre communauté religieuse.*

» La présence d'un envoyé du pape dans cette sorte d'étau où se concentrent l'angoisse des habitants et le désespoir des « déplacés » voulait certes apporter un message de réconfort et d'espérance. Mais, à l'inverse et de façon plus forte, ce sont eux qui m'ont chargé d'un message à la face du monde : la permanence du vouloir-vivre ensemble de communautés chrétiennes et musulmanes, quand elles ne sont pas entraînées aveuglément par la surenchère des fanatismes de tous bords et la multiplication des milices armées.

Un Christ mutilé

– *Après dix ans de guerre, de massacres, de sang versé de part et d'autre, le message de réconciliation, de paix et de fraternité peut-il encore être reçu par le peuple libanais ?*

– Ce message – celui des Béatitudes – n'a jamais été facile. Au Liban, il est aujourd'hui rendu plus opaque par la fumée des dizaines de villages dévastés ou les décombres hallucinants de Beyrouth-Ouest. Comment parler de réconciliation à tous les jeunes qui sont nés dans la guerre et dont beaucoup vivent de la guerre ?

» Dans une église du Liban du Sud où pendait un Christ mutilé et entouré d'une trentaine d'enfants portant chacun la photo d'un membre de leur famille massacré, on me souffla à l'oreille : « *Ici, il ne faut pas trop vite prêcher le pardon.* » Je l'ai fait, pourtant, et j'ai senti que c'était aussi dur pour moi de le dire que pour eux de l'entendre. Parce que, devenue paroxystique, la violence en arrive à engendrer sa propre nausée, un peu comme le plongeur qui, prêt de cogner le fond, donne un bon coup de rein pour se redresser. On peut espérer que vienne le temps d'un héroïque sursaut où les uns et les autres réalisent enfin l'absurdité de ce chaos indescriptible et suicidaire que présente tout le pays.

– *Vous avez qualifié de* [bien exigeante] *la vocation des chrétiens du Liban. Comment la définiriez-vous ?*

– D'abord, ils doivent, coûte que coûte, être à la pointe d'un pardon d'autant plus difficile qu'il ne sera pas toujours réciproque. La vraie réconciliation ne peut, certes, s'obtenir aux dépens de la justice, mais elle va au-delà en exigeant des renoncements. En tout cas, il s'agit pour chacun de se remettre en question, afin que prévalent les valeurs partagées par tous, comme la droiture morale, le souci de la vérité, le sens de l'homme, la vraie solidarité.

» A ce propos, j'ai été frappé par le contraste apparent entre des villages de montagne et certains quartiers de ce que l'on appelle le « réduit chrétien », autour de la baie de Jounieh. Là, on peut travailler, investir, s'amuser même, comme si d'autres ne vivaient pas dans l'insécurité, voire dans le dénuement. Dans un pays morcelé, la Caritas s'ingénie à stimuler et à renforcer la solidarité entre tous les chrétiens du pays.

« Secouer » la communauté internationale

– *Comment peut concrètement se manifester la solidarité de l'Eglise à l'égard des chrétiens du Liban ?*

– Le pape a souvent appelé à la solidarité de l'Eglise universelle. Sans elle, le Liban ne pourrait pas tenir, car son combat est un combat pour l'homme et sa capacité à témoigner de la cohabitation peut-être la plus difficile de l'histoire de l'humanité. Le pape a même osé parler, lors de l'audience publique du 17 juillet, pour sauver le Liban, d'une « coresponsabilité » entre chrétiens et musulmans des divers pays méditerranéens. Il nous faut maintenant, et sans tarder, trouver des expressions concrètes de cette solidarité qui aille au-delà de l'entraide matérielle, déjà consistante, et permette d'alerter, de secouer si nécessaire, une communauté internationale qui semble impuissante ou manque d'imagination, d'audace politique, face au drame libanais.

» Je souhaite que, partout, surgissent des initiatives qui ne soient pas de simples discours de solidarité, mais des gestes, des démarches qui mobilisent des consciences trop longtemps assoupies. Il faut croire au bon sens et à la pression de l'opinion publique quand on prend la peine de l'informer sérieusement.

– *La guerre a provoqué une radicalisation des communautés. Le dialogue islamo-chrétien au Liban a-t-il encore un avenir ?*

– Cet avenir est certes compromis, mais peut trouver dans sa précarité même de nouvelles raisons de se développer, en dehors de tout extrémisme, bien sûr. Il faut d'abord se garder d'assombrir l'avenir en idéalisant le passé. La cohabitation a toujours connu des hauts et des bas, et l'on a trop souvent jadis présenté le Liban comme la « Suisse du Proche-Orient ». Le grand mufti de la République, cheikh Hassan Khaled, m'a dit textuellement : « *Vivre ensemble n'est pas facile. Nous séparer est impossible.* » Je pense aussi aux druzes, aujourd'hui si violents à l'égard des chrétiens.

» Il ne faut pas oublier que, alliés ou frères ennemis, ce sont les druzes et les maronites qui ont fait au Chouf le noyau de l'identité libanaise. Même à Jezzine, la petite histoire veut que ce soit un cheikh Joumblatt (Bechir) qui ait appelé des chrétiens à y cultiver la terre, à tel point que le pape Pie VI lui écrivit pour le remercier d'avoir reconstruit et doté le couvent de Machmuchi.

Les droits des minorités

– *Peut-on séparer, quand on parle des chrétiens du Liban, le religieux du politique, alors que l'Etat libanais est fondé sur un partage des fonctions selon l'appartenance communautaire ? Vous avez rencontré des dirigeants politiques de la communauté chrétienne, dont le chef des Forces libanaises. Comment considérez-vous leur lutte ?*

– Il faut bien comprendre l'acharnement des chrétiens du Liban à défendre, quel qu'en soit le prix, la spécificité de leur pays à partir de trois grandes assertions : tous les Arabes ne sont pas musulmans ; tous les musulmans ne sont pas arabes ; le monde arabe est composé de musulmans et de chrétiens. A travers le destin du Liban se joue un peu partout le statut des minorités non musulmanes dans un pays islamisé, où toute la vie sociale se règle en référence au Coran.

» Dans les Etats où existent, comme en Egypte et en Syrie, de fortes minorités chrétiennes, la majorité musulmane ne leur reconnaît que des droits limités, faisant d'elles des protégés de statut inférieur, des « dhimmis ». L'originalité du Liban est de garantir jusqu'au niveau des institutions de l'Etat des droits égaux à toutes les communautés religieuses. Et la grande leçon tirée de cette longue épreuve de guerre sera, je l'espère, de permettre à tous de faire une opération-vérité, au-delà de toute fluctuation démographique.

» Une paix stable au Liban dépend d'un nouvel équilibre des forces qui sera garanti constitutionnellement. Je dois ajouter que la recherche d'une solution juste et durable du conflit du Proche-Orient doit conduire à la reconnaissance du droit du peuple palestinien à une patrie.

– *Les chefs religieux des communautés musulmanes jouent un rôle politique beaucoup plus important que ceux des communautés chrétiennes. Quel pourrait être ou devrait être le rôle de ces derniers ?*

– Ce que je puis dire, c'est que tous les chrétiens que j'ai rencontrés, qu'ils soient dirigeants d'un parti ou simples fidèles, attendent beaucoup des responsables de l'Eglise libanaise. Ils sont même très exigeants à leur égard et demandent à être de plus en plus aidés spirituellement dans leurs engagements socio-politiques. On ne peut pas voir seulement les chrétiens à travers ceux qui portent des armes, car pour l'Eglise libanaise le vrai problème est avant tout un problème de résistance morale.

« Ne pas faire du pape un démiurge »

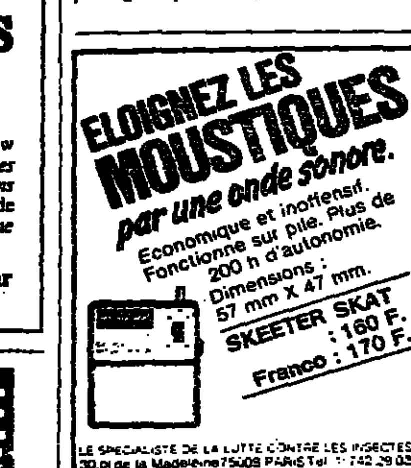
– *A plusieurs reprises, on a envisagé un voyage du pape au Liban.*

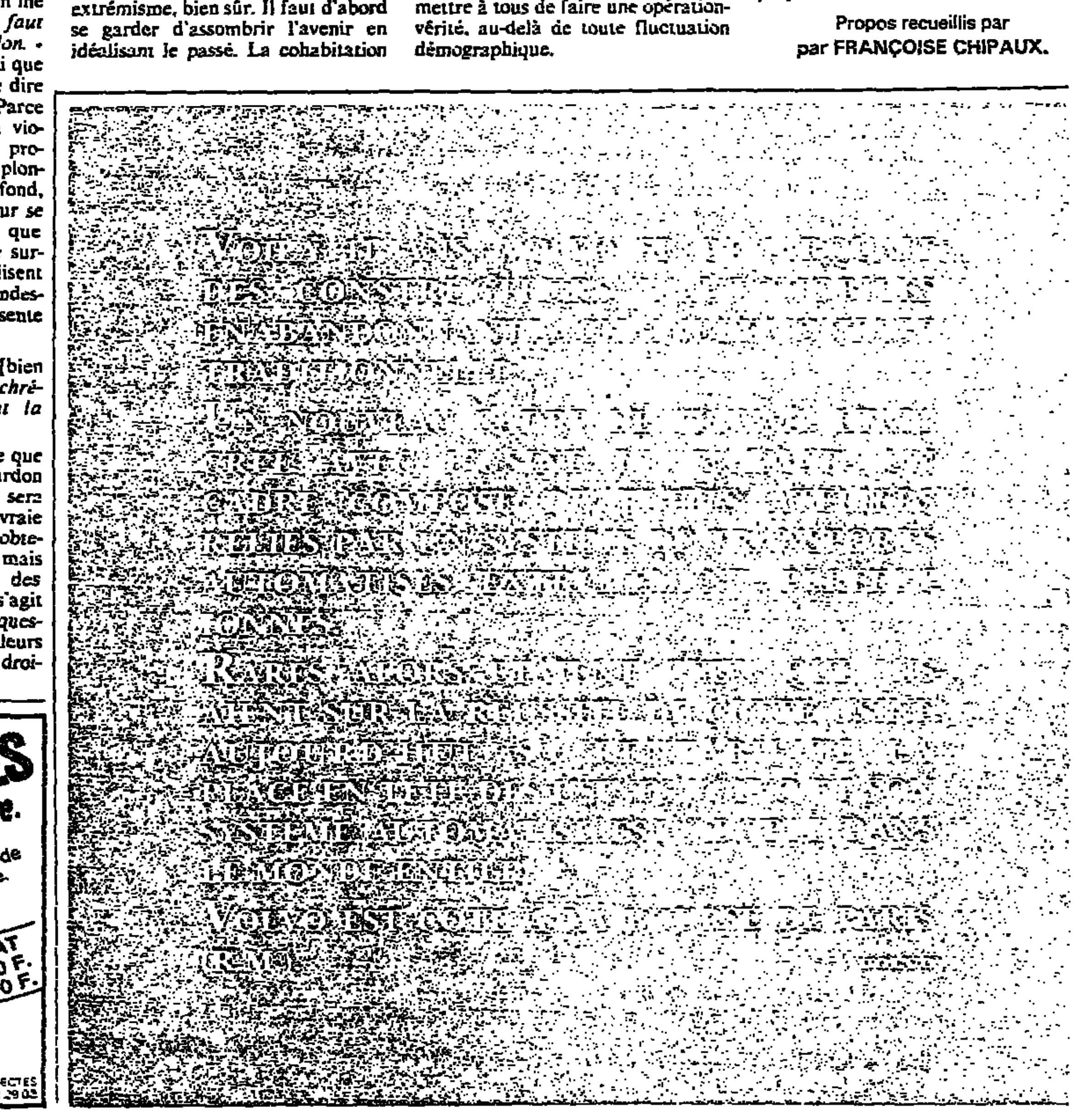
– Il ne faudrait pas faire du pape un démiurge qui par sa simple présence réglerait tout. La paix au Liban ne saurait être instantanée, ni tenir du miracle. Au niveau des nations, les miracles sont forgés par les peuples eux-mêmes et leurs dirigeants, ils ne tombent pas du ciel. Cela dit, je pense que le pape visitera un jour ce peuple. Aucun autre peuple au monde n'a d'ailleurs reçu de lui autant de messages et de gestes de solidarité.

– *Comment voyez-vous l'avenir des chrétiens du Liban ?*

– Je pense à ce que m'a dit une jeune fille à Saidoun, près de Jezzine : « *Nous sommes un peuple qui n'a plus que la prière.* » D'un peuple qui est réduit à ne compter que sur Dieu et qui a la grâce d'en faire l'expérience, de ce peuple on peut tout espérer, à commencer par sa propre résurrection. »

Propos recueillis par
par FRANÇOISE CHIPAUX.





politique

Affrontements en Guadeloupe

(Suite de la première page.)

Vers 12 heures, la nouvelle d'une seconde demande de mise en liberté de Georges Faisans ayant été rendue publique, une délégation de neuf personnes, représentatives des organisations ayant appelé à la manifestation, demandait à être reçue par le sous-préfet de Pointe-à-Pitre, M. Hubert Fournier. Celui-ci intima alors l'ordre aux représentants de la force publique d'éviter tout contact et entama des négociations avec les neuf militants indépendantistes. Ces derniers exigeaient la libération immédiate de Georges Faisans. « *J'ai indiqué*, a expliqué le sous-préfet, *qu'il n'était pas de mon pouvoir d'intervenir dans une affaire judiciaire. Toutefois, l'avocat général m'a fait savoir que le tribunal se réunirait au plus tard lundi à 8 heures.* »

Vers 17 h 30, les principaux barrages n'ayant pas été enlevés malgré cette promesse de l'avocat général, M. Jean Valère, des dirigeants indépendantistes intervenaient sur les ondes des radios locales. La proposition du sous-préfet est inacceptable, disaient-ils en substance, nous ne pouvons attendre jusqu'à lundi et nous maintiendrons les barrages cette nuit et demain (jeudi, jour de l'appel à la grève générale).

Toutefois, il semblait impossible, dans la mesure où la seconde demande de mise en liberté de Georges Faisans venait d'être déposée, que la chambre d'accusation de la cour d'appel de la Guadeloupe se réunisse avant lundi.

Vers 18 heures, soit une heure avant la tombée de la nuit, les forces de l'ordre recommençaient à dégager des barrages qui se remettaient tous en place moins d'un quart d'heure plus tard. A 20 heures (2 heures jeudi en métropole), toute l'agglomération pointoise était encore bloquée, d'autant plus que d'autres barrages avaient été installés dans l'après-midi, bloquant les voies rapides qui encerclent la ville.

Les commerçants et les industriels, mécontents ou craintifs, avaient presque tous baissé leurs rideaux dès le début de la matinée. Pointe-à-Pitre, dans le centre-ville, ressemblait à une ville morte. Le président du conseil régional, M. José Moustache (RPR) et le président du conseil général, M. Dominique Larifla (PS) sont intervenus auprès de l'Elysée pour demander la libération de Georges Faisans, alors que, de leur côté, les organisations de droite – Guadeloupe 2000 et Pointe-à-Pitre Renouveau – réclament au contraire le maintien en détention du secrétaire général de la section « émigration » du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI), dont le fondateur, Luc Reinette, évadé de la prison de Basse-Terre le 16 juin, est toujours en fuite.

ALAIN GILLES.

Le Conseil constitutionnel rejette la loi réglant définitivement le budget de 1983

Le Conseil constitutionnel a déclaré, le mercredi 24 juillet, conformes à la Constitution la loi portant réforme du code de la mutualité et celle portant diverses dispositions d'ordre social. Egalement saisi par plus de soixante députés et plus de soixante sénateurs de l'opposition, il a, en revanche, déclaré non conforme à la Constitution la loi portant règlement définitif du budget de 1983.

Il a retenu dans son argumentaire l'un des points soulevés par les députés qui, dans leur saisine, estimaient irrégulière la procédure suivie pour l'adoption de la loi au Parlement. Le projet de loi n'avait donné lieu qu'à une seule lecture devant chaque assemblée, avant d'être soumis à une commission mixte paritaire. Or le gouvernement n'avait pas déclaré l'urgence sur ce projet, ce qui ne lui permettait pas d'avoir recours à cette procédure d'examen accéléré.

Le Conseil constitutionnel a rappelé que, en vertu de l'ordonnance du 2 janvier 1959, seuls les projets de loi de finances sont examinés de plein droit selon la procédure d'urgence sans que le gouvernement ait besoin de la déclarer formellement, ce qui, a précisé le Conseil, « *répond à la préoccupation d'obtenir en temps utile, et plus spécialement avant le début de l'année, l'intervention des mesures d'ordres financier commandées par la continuité de la vie nationale* ». Une telle préoccupation ne se retrouvant pas dans les lois de règlement, ces dernières restent soumises aux prescriptions générales de l'article 45 de la Constitution, qui s'appliquent aux projets de loi qui ne sont pas de finances.

Si la décision du Conseil constitutionnel répond au souhait de l'opposition de voir annuler cette loi de règlement, elle n'épuise pas le sujet. En effet, le RPR et l'UDF avaient vivement critiqué la façon dont les recettes des télécommunications avaient été utilisées par le budget général de l'Etat et celle dont avaient été accrues les recettes et diminuées les dépenses pour 1983.

● *Retraites : les rapatriés satisfaits.* – Les associations de rapatriés se déclarent satisfaites de l'adoption par le conseil des ministres du 24 juillet du projet de loi sur les retraites des rapatriés d'outre-mer. Le mouvement du *RECOURS* souligne que cette décision « *marque une étape d'autant plus positive dans le règlement de ce contentieux que l'âge des intéressés et la précarité de leur condition sociale rendaient ces dispositions de plus en plus nécessaires.* » Son porte-parole, M. Jacques Roseau, « *souhaite que le débat au Parlement améliore quelques points encore imprécis et verrouille au plus près les effets de la loi, afin que son esprit ne soit pas ensuite dénaturé au plan réglementaire* ». Au nom de l'Association fédérale nationale des rapatriés de Tunisie, M. Gérard Leconte s'est, lui aussi, « *félicité de l'esprit et de la teneur de ce projet de loi* ».

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

NOUVELLE-CALÉDONIE : constat de désaccord

La courtoisie qui a prévalu dans la discussion des articles du projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, mercredi après-midi 24 juillet, au palais du Luxembourg, n'a en rien atténué l'ampleur du désaccord entre la majorité sénatoriale et le gouvernement sur les moyens de traiter cette lancinante question calédonienne.

Tel qu'il a été amendé, puis adopté par 209 voix contre 91 – les communistes ayant rejoint les groupes du centre et de la droite dans leur rejet du plan défendu par M. Edgard Pisani, – le texte gouvernemental ne répond plus aux objectifs de ses auteurs. Le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie et le rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), animés par deux logiques contradictoires, ne sont parvenus à aucun compromis sur les principaux points de divergence, tout en admettant parfois l'intérêt de l'argumentation de l'autre.

Une commission mixte paritaire devait se réunir ce jeudi matin pour essayer de trouver un incertain terrain d'entente. En cas d'échec de cette procédure de conciliation, l'Assemblée nationale devait débattre une nouvelle fois du projet de loi, avant que celui-ci ne revienne devant le Sénat. Dans cette hypothèse, la commission des lois du Sénat se proposait de soumettre à la majorité de la Haute Assemblée une motion d'irrecevabilité, au motif que le projet du gouvernement serait inconstitutionnel.

● **Finalité du plan.** – Pour la majorité sénatoriale, il ne s'agit pas de préparer un scrutin d'autodétermination sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie « *à l'indépendance en association avec la France* », mais d'appeler la population du territoire à se prononcer « *sur le point de savoir si elle entend soit demeurer au sein de la République française, soit accéder à l'indépendance* ».

● **Date du référendum.** – Pour la majorité sénatoriale, le scrutin d'autodétermination ne doit pas avoir lieu « *au plus tard le 31 décembre 1987* », mais « *au plus tard le 31 décembre 1988* ». Elle avance deux arguments pour justifier ce report : la nécessité de voir, pendant au moins une année pleine, comment fonctionnera le nouveau système institutionnel fondé sur le découpage du territoire en quatre régions, et le souci d'éviter à la vie publique nationale « *une pomme de discorde supplémentaire* » à la veille de la campagne pour l'élection présidentielle de 1988. M. Pisani répond qu'allonger ce délai ne ferait qu'entretenir l'incertitude, avec tous les risques qui en résulteraient.

● **Découpage régional.** – M. Pisani s'en tient aux « frontières » des quatre régions fixées dans le projet initial. Il estime que la proposition sénatoriale, consistant à élargir la région de Nouméa aux communes de Bouloupari, Thio, Yaté et à l'île des Pins, et surtout la principale des raisons invoquées par M. Dailly (éviter l'isolement de Nouméa) tendent à contredire la volonté affichée par le rapporteur de la commission des lois, de maintenir l'unité du territoire : « *Vous organisez les choses comme si l'unité du territoire était menacée et comme si l'on préparait la partition* », a dit le ministre.

Non aux « pleins pouvoirs »

● **Ordonnances.** – La majorité sénatoriale n'entend pas transiger : elle a supprimé l'article 17 du projet de loi, en soulignant qu'elle ne saurait déléguer ses prérogatives parlementaires, surtout à un gouvernement qui n'a plus la confiance de la majorité du pays. Pas question d'autoriser M. Pisani à légiférer en recourant à la procédure des ordonnances, d'autant que le contenu de celles-ci n'a pas encore été précisé. M. Dailly a reçu, sur ce point, le renfort du groupe communiste, qui, par la voix de Mme Rolande Perlican (Paris), s'est prononcé « *contre les pleins pouvoirs au gouvernement* ». Cela dit, la majorité sénatoriale s'est déclarée disposée à siéger « *à tout moment* » pour délibérer du contenu des reformes dont M. Pisani évoque l'urgence pour justifier les ordonnances.

● **Elections régionales.** – Tout le monde s'accorde à dire que les résultats du prochain scrutin régional – prévu, en principe, le 8 septembre – devront être au-dessus de tout soupçon. Toutefois, M. Pisani estime que le dispositif technique préconisé par la commission des lois du Sénat serait difficilement applicable et risquerait même d'« *engendrer des contentieux* ». « *La sincérité d'une consultation électorale n'a pas de prix* », lui répond M. Dailly, qui s'en tient à ses propositions.

Si celles-ci étaient définitivement adoptées, chacun des cent trente-trois bureaux de vote du territoire serait présidé par un magistrat de l'ordre judiciaire, et les opérations de vote donneraient lieu à des précautions extrêmement strictes pour empêcher toute pression sur l'électeur : dans la salle du scrutin, l'électeur recevrait, de la main du magistrat, « *une enveloppe accompagnée d'un exemplaire de chacun des bulletins correspondant aux listes en présence et une seconde enveloppe, de format plus grand et de couleur différente, destinée à recueillir les bulletins non utilisés. Sans quitter la salle, l'électeur* [se rendrait] *isolément dans une partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards* ». Il placerait son bulletin de vote « *dans la première enveloppe et tous les bulletins non utilisés dans la seconde enveloppe. Après avoir introduit lui-même dans l'urne la première enveloppe contenant son bulletion de vote* », [il remettrait] *la seconde au président du bureau de vote, qui, en sa présence, la déposerait dans un incinérateur* ». Il serait « *interdit à tout électeur de quitter le bureau en étant porteur d'un bulletin de vote* ».

Pour les Calédoniens chassés de la brousse par les indépendandistes, des bureaux de vote particuliers seraient installés à Nouméa.

Malgré les réserves formulées par M. Pisani, c'est sur la mise au point d'un tel dispositif que les possibilités de compromis apparaissaient les plus plausibles. En revanche, le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a affirmé son « *hostilité franche et sans appel* » à l'amendement adopté par la majorité sénatoriale (par 209 voix contre 92), visant à créer une commission de contrôle composée de sept députés et de sept sénateurs, qui surveillerait sur place l'organisation, le déroulement et le dépouillement du scrutin, « *afin d'apporter une garantie parlementaire au libre exercice du droit de suufrage* ». M. Pisani a déclaré qu'elle telle disposition équivaudrait à « *frapper de suspicion* » les commissions de contrôle des opérations de vote, dont l'installation est *déjà prévue* dans chacune des régions.

Après un tel constat de désaccord, la commission mixte paritaire paraissait vouée à l'échec. D'autant que, sans attendre la fin du débat au Sénat, le porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Mme Véronique Neiertz, avait fait savoir, que les modifications apportées par la majorité sénatoriale au texte adopté par les députés en première lecture rendaient pratiquement impossible toute recherche de conciliation. Cette intervention a été fort peu appréciée par les sénateurs de l'opposition, qui n'ont pas caché leur irritation par la voix de M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire). Ce qui autorise M. Pisani à répliquer que, la veille, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale ne s'était pas montré moins cavalier que Mme Neiertz en disant que, de toute façon, l'opposition saisirait le Conseil constitutionnel.

A. R.

CONGÉS DE CONVERSION : veto du Sénat

Les sénateurs de l'opposition (majoritaire au Palais du Luxembourg) et du Parti communiste ont eu beau demander que l'examen du projet de loi relatif aux congés de conversion soit repoussé à l'automne, le gouvernement a maintenu sa volonté de faire adopter le texte avant la fin de la session extraordinaire du Parlement. Les raisons qui motivaient le souhait du report ont été les mêmes que celles qui ont justifié le dépôt par la commission sénatoriale des affaires sociales d'une question préalable dont l'adoption équivaut au rejet du texte.

Par 196 voix (Un. cent., RPR, RI et une partie de la Gauche démocratique) contre 91 (PS et l'autre partie de la Gauche démocratique, dont les élus radicaux de gauche), la question préalable a été votée après la discussion générale, interdisant ainsi l'examen des articles. Bien qu'hostiles au texte du gouvernement, les sénateurs communistes, ne voulant pas mêler leurs suffrages à ceux de l'opposition, n'ont pas participé au vote.

Les griefs de l'opposition au dispositif proposé par M. Michel Delebarre, ministre du travail, sont de trois ordres. Le premier touche à ce que M. Jean Chérioux (RPR, Paris) qualifie d'« *étude insuffisante des moyens financiers correspondant* » au coût des congés de conversion. Pour M. Roger Husson (RPR, Moselle), 250 millions de francs pour cette année et 1,4 milliard pour 1986 sont des sommes soit excessives pour « *un simple palliatif* », soit insuffisantes pour intéresser l'ensemble des licenciés économiques. L'engagement pris par M. Delebarre d'inscrire cette dépense pour 1986 dans le prochain budget ne satisfait pas la majorité sénatoriale. Pour le rapporteur, M. Jean Madelain (Un. cent., Ille-et-Vilaine), le financement se fera au détriment d'autres *mesures en faveur de l'emploi*.

De même, la majorité n'est pas convaincue par les précisions statistiques dont les congés de conversion feront l'objet (les bénéficiaires de cette formule ne figureront pas dans les statistiques du chômage, mais dans un dénombrement mensuel comme pour les stagiaires en formation et les préretraités). L'opposition n'apprécie guère un dispositif qui soustrairait, le temps de la campagne électorale pour les législatives, plusieurs dizaines de milliers de chômeurs des statistiques. Sur ce point, le ministre du travail ne se voit pas accorder la « *présomption de bonne foi* » qu'il sollicitait en arguant du fait que si les négociations entre partenaires sociaux avaient abouti, les entreprises auraient pu bénéficier de cette nouvelle procédure dès le mois d'avril.

« Cautère sur jambe de bois »

Les congés de conversion, « *cautère sur une jambe de bois* », ne seront souvent qu'« *antichambres* » du chômage, explique M. Hector Viron (PC, Nord). C'est aussi le sentiment qu'inspire à M. Madelain l'insuffisance des actions envisagées pour permettre aux salariés de retrouver un emploi. Il dénonce l'« *apparence* » d'un texte dont tout le monde sortirait « *gagnant* » : « *l'entrepreneur, qui peut licencier, le salarié, qui garde quelque espoir, et l'Etat, qui reporte à plus tard l'inscription des futurs chômeurs dans les statistiques* ».

Enfin, l'opposition regrette la « *hâte* » du gouvernement qui coupe court à une relance de la négociation entre partenaires sociaux. Récusant toute responsabilité dans le coup dur porté à la politique contractuelle, M. Delebarre répète que la mise en œuvre des nouvelles dispositions se fera bien dans le cadre de négociations avec lesdits partenaires.

Profitant de ce que certains, comme M. Husson, reconnaissent au moins au projet le mérite d'être fondé sur le volontariat des partenaires, M. Delebarre a imputé à « *la contrainte des passions politiques* » le fait que, semblant convaincus de « *la valeur humaine et sociale* » du projet, ses détracteurs n'osent le dire publiquement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 24 juillet, au Palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **RETRAITES DES RAPATRIÉS**

Avec l'aide de l'Etat, les rapatriés pourront, dans les mêmes conditions qu'en Métropole, faire prendre en compte pour la retraite l'ensemble de leurs activités professionnelles. – Le secrétaire d'Etat chargé des rapatriés a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant amélioration des retraites des rapatriés (*le Monde* du 25 juillet).

● **EMPLOIS SUPERIEURS**

Le secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres un projet de décret qui fixe, en application de l'article 25 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique de l'Etat, la liste des emplois supérieurs des administrations de l'Etat pour lesquels la nomination est laissée à la décision du gouvernement.

Il s'agit des emplois de haut niveau de responsabilité des administrations centrales ainsi que de certains emplois de représentants de l'Etat dans les régions et les départements, à l'étranger ou dans les territoires d'outre-mer. Ces emplois sont pourvus par décret en conseil des ministres.

Le décret reprend, pour l'essentiel, la liste qui avait été établie sur le fondement des textes antérieurs. Il lui apporte quelques adaptations pour tenir compte, notamment, des lois sur la décentralisation.

● **MONUMENTS HISTORIQUES**

Dix actions nouvelles pour mieux assurer la protection et la conservation du patrimoine historique et améliorer l'accueil du public. – Le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique en faveur des monuments historiques.

1) Depuis 1981, les principales actions menées ont porté sur :

– Une protection accrue des monuments historiques ;

– Une meilleure concertation entre l'Etat, les scientifiques, les associations et les collectivités locales ;

– L'augmentation des crédits d'entretien et de restauration (+ 35 % entre 1981 et 1985) assurant l'emploi de sept mille personnes dans les entreprises spécialisées ;

– L'amélioration des conditions de visite (augmentation des effectifs et amélioration de la formation des personnels d'accueil, ouverture sept jours sur sept d'un monument sur deux, gratuité scolaire).

2) Pour les prochaines années, dix propositions d'action ont été arrêtées :

Pour l'amélioration de la protection :

– Elaboration dans chaque région d'un schéma directeur du patrimoine ;

– Réforme de la commission supérieure des monuments historiques qui doit s'ouvrir plus largement aux compétences scientifiques extérieures ;

– Ouverture au public en 1986 de la bibliothèque et des archives des monuments historiques à l'Hôtel de Croisilles, couplée avec le centre de documentation de l'inventaire de l'Hôtel de Vigny.

Pour une meilleure conservation :

– Engagement d'un crédit supplémentaire de 40 millions de francs dès 1985 pour des travaux urgents; poursuite de l'effort d'investissement de l'Etat dans ce domaine; relèvement à 65 % de la part de financement de l'Etat pour les travaux concernant des monuments classés majeurs situés dans de petites communes;

– Engagement dès 1985 d'un programme de travaux visant à améliorer l'accueil du public dans trente monuments de l'Etat;

– Possibilité donnée à l'Etat de contracter avec les propriétaires privés, en leur offrant le maintien dans les lieux d'objets de qualité et de meubles acquis par dation contre une obligation d'entretien et de très large ouverture au public.

Pour l'accueil du public :

– Reconduction d'une journée « portes ouvertes » le 22 septembre prochain;

– Meilleurs signalisation des monnuments par le réseau routier ;

– Organisation de rencontres des associations du patrimoine à l'automne 1985;

– En 1986, développement de la politique de formation au patrimoine et campagne d'information en milieu scolaire.

● **FONCTION PUBLIQUE**

Domaine important de notre action extérieure, la coopération administrative doit mobiliser les moyens de l'ensemble du système administratif français. – Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a présenté au conseil des ministres une communication, préparée en liaison avec le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, sur le renforcement de la coopération française en matière d'administration publique.

La coopération administrative constitue un axe important de l'action extérieure de la France. Elle s'appuie sur un capital d'expériences et de qualifications exceptionnel par son ancienneté, son étendue et sa diversité.

1) Le gouvernement entend marquer le caractère prioritaire de cette coopération en renforçant la capacité du système administratif français à se mobiliser pour répondre aux besoins nouveaux des pays partenaires.

Les axes suivants seront privilégiés :

– L'appui aux réformes de la fonction publique, à la formation permanente ainsi qu'au contrôle juridictionnel de l'administration ;

– L'appui, avec le concours des collectivités territoriales françaises, aux expériences d'administration décentralisées ;

– L'assistance à l'informatisation des services, tant pour la gestion que pour l'aide à la décision ;

– Le soutien à la conception et à la maîtrise des instruments de politique économique.

2) Afin de mieux utiliser les moyens du système administratif français :

– Un dispositif léger de coordination de ces moyens sera mis en place ;

– Le détachement en coopération de fonctionnaires de haute qualification sera encouragé ;

– L'accent sera mis sur le développement de la politique de perfectionnement des cadres administratifs supérieurs assuré par l'Institut international d'administration publique (IIAP), en liaison avec l'École nationale d'administration ;

– Les échanges de fonctionnaires entre administrations françaises et étrangères seront développés et les liens avec les anciens stagiaires seront renforcés ;

– Une information systématique sur les réalisations de l'administration française sera organisée en direction de nos postes diplomatiques ;

– La France renforcera sa participation aux actions des organisations mutilatérales conduisant des programmes d'assistance en matière d'administration et de finances publiques. Des actions communes seront recherchées, notamment pour la formation des cadres supérieurs, les missions d'expertise et les travaux de recherche.

● **MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL**

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes : le général d'armée aérienne Jean Saulnier, chef d'état-major des armées, est nommé membre du Comité de l'énergie atomique, au titre de personnalité choisie par le ministre de la défense.

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jacques Chardeau, président de section au Conseil d'Etat, est renouvelé dans les fonctions de vice-président de la Cour de discipline budgétaire et financière.

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT, M. Jean Pichon, inspecteur général des postes et télécommunications, est nommé directeur de la promotion à la direction générale des postes.

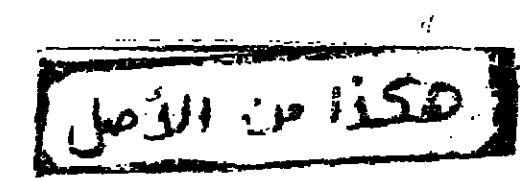
RÉFORME DES SERVICES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le bureau de l'Assemblée nationale, réuni mercredi 24 juillet sous la présidence de M. Louis Mermaz, a poursuivi l'examen d'un projet de modification du règlement intérieur concernant les services de l'Assemblée. Le problème de l'instauration d'un secrétaire général unique par regroupement du secrétariat général de la présidence et du secrétariat général de la questure n'a pu être réglé. M. Mermaz ayant souhaité qu'un consensus se dégage sur cette réforme, la discussion sera reprise après le mois d'août.

En revanche, une majorité (PS et PC) du bureau a adopté la réforme de l'article 8 du règlement intérieur : auprès du secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence (M. Michel Ameller à partir du 9 août) se trouveront deux hauts fonctionnaires : le directeur général des services législatifs qui sera également chargé de la direction du service des commissions et dont le titulaire sera M. Maurice Lyon-Caen, jusqu'alors directeur du seul service des commissions.

Le directeur du service du secrétariat général de la présidence dont les compétences ont été ajustées et étendues et dont le titulaire n'a pas encore été désigné.

Jusqu'à présent M. Michel Ameller était en même temps directeur général des services législatifs et directeur du service du secrétariat général de la présidence auprès de M. Amiot qui prend sa retraite et qu'il remplace comme secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence.



société

DISCULPÉE PAR LES AVEUX D'UN ADOLESCENT

Marie-France Tateceau attend un non-lieu après avoir passé un an en prison

Deux ans jour pour jour après l'assassinat d'une vieille dame à Rouen, un adolescent, âgé aujourd'hui de quinze ans, reconnait avoir tué celle-ci avec préméditation. Il vient d'être inculpé. Fin juillet 1983, une jeune femme avait été inculpée de ce meurtre et écrouée. Après un an de prison, elle avait été remise en liberté mais reste inculpée. Compagne du fils de la victime, la jeune femme avait toujours nié.

L'oubli, si possible

De notre envoyée spéciale

Rouen. — *Ce ne pouvait être* qu'elle, forcément : Marie-France Tateceau, cette belle brune aux yeux verts qui avait donné l'alerte et avait aussi — ne le disait-elle pas elle-même ? — été la dernière à voir la victime.

Ce ne pouvait être qu'elle : Mme Sophie Samat, juge d'instruction à Rouen, en a été convaincue pendant deux ans. Entre les deux femmes, il n'y a jamais eu de dialogue.

Le 25 juillet 1983, la télévision marche encore dans le salon de *Mme Mireille Duval,* soixante et onze ans. Son appartement de la résidence Walter est cossu, paisible. Veuve d'un ingénieur, elle ne manquait de rien. Mais elle ne pourra *plus jamais apprécier son* bel appartement : dans sa robe noire à fleurs, elle est allongée à terre. La moquette est couverte de sang. La vieille dame a été frappée de vingt et un coups de couteau, dont aucun n'était mortel. Elle est morte étouffée par le sang répandu dans ses poumons. L'arme du crime, un couteau de boucher à manche de bois, est près du corps. C'est un « familier » qui a tué. Mme Duval n'ouvrait jamais sa porte aux inconnus. Cinq gros verrous la protégeaient, croyait-elle. Il n'y a aucun signe d'effraction.

Trois jours plus tôt, le vendredi 22 juillet, Marie-France Tateceau a déjeuné et passé une partie de l'après-midi chez celle qu'elle appelle sa *« belle-mère »,* la mère de l'homme avec qui elle vit depuis dix ans. Avant de le rencontrer, Marie-France Tateceau était serveuse dans un bar. L'homme dont elle partage la vie est *ingénieur informaticien.* La jeune femme, très régulièrement, fait le ménage à la résidence Walter, *« mais ça ne m'ennuyait pas. J'apprenais des choses et tout le monde était content ».*

Vendredi 22 juillet, les deux femmes déjeunent donc ensemble. A 13 h 30, le déjeuner est terminé, vaisselle faite. La vieille dame décide de rester chez elle. *Marie-France Tateceau lui tient compagnie.* La jeune femme affirmera être allée chez le coiffeur, en face de la résidence, puis être revenue chez sa « belle-mère » en milieu d'après-midi. Ensemble, elles auraient bu une tasse de chocolat et mangé de la glace. A 17 h 40, la jeune femme est partie retrouver son compagnon et des amis à trente minutes de Rouen en voiture.

Expertise médicale

Mais Mme *Sophie Samat, juge* d'instruction, ne la croit pas. La pièce maîtresse de son accusation : la double expertise d'un médecin légiste et d'un chimiste, qui détermine, à *partir* des aliments trouvés dans l'estomac de la victime, l'heure à laquelle les coups lui ont été portés : une heure trente à deux heures au plus tard après le déjeuner. A cette heure-là, Marie-France Tateceau, elle le dit elle-même, était en compagnie de la victime. Les coups ont été portés par un gaucher : Marie-France Tateceau est gauchère. Des témoins affirment avoir vu la jeune femme vêtue d'une robe blanche à fleurs vertes ; elle affirme avoir mis, ce jour-là, une robe bleu marine à fleurs blanches. Le juge d'instruction envisage qu'elle ait pu se débarrasser d'une robe tachée de sang...

Mme Samat trouve certaines explications de la jeune femme *incohérentes, contradictoires : ainsi,* à l'autopsie, on ne retrouve pas certains des aliments qui composaient, selon Mme Tateceau, le déjeuner, pas plus que du chocolat ou de la glace. *Mais quel intérêt de mentir sur ce* point ? La jeune femme aurait aussi donné une description si précise du corps et des blessures de Mme Duval que le magistrat s'interroge : comment sait-elle tout cela ? Quant à l'amitié entre Mme Duval et la compagne de son fils, le juge d'instruction n'y croit pas.

Tous les autres suspects, membres de la *famille* ou voisins, sont éliminés. Il ne reste plus que Marie-France Tateceau. Cela suffisait-il à établir sa culpabilité ? Le juge l'a pensé, et, avec lui, le parquet, et, à l'époque, la police. *« Quand elle m'a inculpée, je n'ai pas réagi,* raconte la jeune femme. *J'étais épuisée par quarante-huit heures de garde à vue. Je voulais juste que ça finisse... Les policiers avaient été gentils avec moi. Ils m'avaient juste un peu insultée avant de me mettre en geôle : ils m'ont dit que j'en prendrai pour des années... »* Et de Mme Samat, qu'en pense-t-elle ? *« J'avais espoir. On m'avait dit que c'était un bon juge, malgré ses cris contre moi... »* Le plus dur ? *« Quand mon fils Sébastien* [alors âgé de douze ans] *m'a vue avec des menottes, ça, ça a été terrible ! »*

Journal intime

Et le temps passe. Beaucoup de *choses manquent, semble-t-il, dans* le dossier : l'enquête a mal commencé. Ainsi, aucune empreinte n'est utilisable. Tout le monde a touché à tout dans l'appartement, et le couteau *refuse de livrer ses secrets :* on sait seulement qu'il ressemble à ceux de la victime, mais n'est pas de même origine.

Le 27 juillet 1984, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen rend, en accord avec le parquet, un arrêt de mise en liberté. Toujours inculpée, mais en liberté, Marie-France Tateceau n'a pas de *travail ; son compagnon l'a abandonnée* après lui avoir écrit, pendant des semaines, des lettres enflammées.

A l'automne dernier, tout bascule : une personne proche de certains voisins de Mme Duval va voir la police. Dans le même immeuble de la résidence Walter, un jeune garçon aurait un comportement insolite. Adopté avec sa sœur, plus âgée d'un an, alors qu'ils étaient bébés, les deux enfants *vivent avec leurs* parents adoptifs, qui appartiennent à la haute société rouennaise. L'adolescent tient des propos étranges. La police avec une extrême délicatesse, *décide de creuser cette piste.*

Pendant des mois, une approche de la *famille* sera faite. *Les* amis des parents, des enfants, sont interrogés. Les policiers profitent du mois de juillet, où l'adolescent est en vacances, pour perquisitionner dans sa chambre. *Là,* ils trouvent une espèce de journal intime érotico-morbide. Ils demandent à voir les ustensiles de cuisine, et c'est le choc : au milieu des autres, un couteau à *manche de bois identique, au* rivet près, à celui qui a tué Mme Duval.

Des vérifications approfondies sont faites : la police apprend que ce type d'ustensile se vend uniquement par paire. Il n'y en a plus qu'un dans l'appartement qu'*elle* vient de perquisitionner. Les policiers se rendent alors à Fréjus, où le jeune garçon, aujourd'hui âgé de quinze ans, passe ses vacances avec sa mère et sa sœur, et *il l'interpelle. Celui-ci ne fait aucune difficulté pour raconter* son histoire.

Ami de la vieille dame, chez qui il allait souvent goûter, il est monté chez elle ce vendredi 22 juillet, après avoir attendu qu'elle soit seule. Il a failli croiser Marie-France Tateceau. Dans sa poche, il a un couteau de cuisine. Les choses n'ont pas duré plus de quelques minutes. Le jeune garçon frappe vingt et une fois. Lui aussi est gaucher. Ensuite, il tire la porte et remonte chez lui, *deux étages plus haut. Sans hésiter,* mais sans les expliquer, il reconnaît les faits. Comme soulagé d'avoir enfin été retrouvé. *« Un gosse charmant, attachant, avec une bonne bouille,* disent ceux qui le connaissent. *Mais un gosse qui ne s'était jamais fait à l'univers dans lequel il vivait ! »*

Mme Samat ne s'occupe plus du *dossier puisqu'un mineur y est* impliqué. Et c'est M. Roland Catenoix *qui a inculpé, mardi 23 juillet,* Franck d'assassinat. Il a été écroué.

Marie-France Tateceau s'est mariée : en prison, elle avait répondu à une petite annonce de *Détective : « Cherche correspondante, mariage si entente »,* et M. Jean Ferreira, quarante-deux ans, est arrivé. A sa sortie de prison, il l'attendait. Mais comment vivre ensemble lorsqu'un juge refuse d'assouplir le contrôle judiciaire ? M. Jean Ferreira habitait Pontarlier et Marie-France Tateceau devait *pointer* à Rouen. M. Ferreira a alors abandonné l'emploi qu'il occupait depuis douze ans dans la même usine. Il a épousé la jeune femme et s'est installé à Rouen. Les jeunes mariés attendent *le* non-lieu. *Puis* l'oubli, si possible.

AGATHE LOGEART.

M. Lambert a interrogé Christine Villemin sur son emploi du temps

Christine Villemin, inculpée pour l'assassinat de son fils Grégory et remise en liberté, le 16 juillet dernier, sur arrêt de la chambre d'accusation *de la cour d'appel de Nancy,* a été entendue par M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, mercredi 24 juillet, à Epinal.

Le magistrat instructeur a demandé, *semble-t-il,* à Christine Villemin des précisions sur son emploi du temps, le 15 octobre dernier, veille de la mort de Grégory. *Il* a aussi fait connaître à la jeune femme les premiers éléments d'observation figurant dans le rapport préliminaire des experts psychiatres, les *docteurs* Serge *Brion* et Jacques Leyrien, qui l'ont examinée à plusieurs reprises. Les conclusions des experts, encore provisoires, ont fait l'objet de différentes fuites dans la presse, ce qui a provoqué une vive réaction d'un des avocats de Christine Villemin, Me Thierry Moser, *qui s'est déclaré « outré (...) que ces informations aient été données avant que la défense ait eu connaissance des rapports, qui, au demeurant,* a-t-il ajouté, *ne sont pas, à* [sa] *connaissance, rédigés ».*

Christine Villemin, qui a refusé de *signer le procès verbal d'audition,* a toutefois accepté la proposition du juge d'instruction de se soumettre à un prélèvement pour expertise de salive, dans le but, hypothétique, de *déterminer si elle pourrait* avoir collé les timbre et les enveloppes des lettres anonymes.

M. Jean-Michel Lambert, partant en vacances à la fin de cette semaine, l'instruction devrait donc être mise en sommeil jusqu'au mois de septembre. *C'est à ce moment-là* que Me Lombard et les deux autres avocats de la partie civile devraient soumettre officiellement au juge leurs vingt-deux propositions visant à une *relance de l'enquête.*

JUSTICE

SEPT NATIONALISTES CORSES DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

La défense en quête de circonstances atténuantes

De notre envoyé spécial

Lyon. — *« Vous les acquitterez tous ! »* Dès la première plaidoirie pour les trois accusés du double assassinat de la prison d'Ajaccio et leurs quatre coïnculpés, au procès, devant la cour d'assises du Rhône, de sept nationalistes corses, la défense, par Mᵉ Jean-Etienne Gianmarchi, a clairement annoncé son dessein et son ambition. Aux *« réquisitions terribles »* de M. Pierre Truche, considérées par elle comme l'*« expression de la démesure et de l'excès »*, elle a donc répliqué par un excès contraire.

En réalité, la défense serait la première surprise si, vendredi 26 juillet, la cour d'assises décidait cette absolution. Si les avocats peuvent l'envisager pour les deux hommes — Paul Ceccaldi et Noël Lucciani — qui n'ont à répondre que d'une tentative d'évasion, ils savent bien, et ils l'ont dit, que, pour justifier ceux qui ont tué Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, *« la tâche est singulièrement lourde »*. La véritable espérance est, en fait, celle de l'octroi de circonstances atténuantes, et l'accent a été mis sur tous les éléments de nature à les faire reconnaître.

Dans l'affaire de la prison d'Ajaccio, le procureur général avait vu non un acte de justice, mais une opération de représailles. Pour la défense, la réponse est simple et, s'il s'était agi de représailles, le commando n'aurait pas tué seulement Leccia et Contini ; il aurait supprimé aussi Paul Andreani et Jean Alfonsi, qui se trouvaient détenus, inculpés, eux aussi, dans l'affaire de l'enlèvement de Guy Orsoni. Pour la défense, Pierre Albertini, Noël Pantalacci et Pantaleon Alessandri n'ont donc accompli qu'une action de justiciers.

Etait-elle justifiée ? Il est sûr — et c'est l'un des arguments majeurs — que, sans l'affaire Orsoni, il n'y aurait pas eu d'affaire de la prison d'Ajaccio ; la première explique la seconde. L'enlèvement de Guy Orsoni était-il un enlèvement politique ou une affaire de droit commun ? L'épilogue tragique d'une méprise qui aurait eu pour point de départ des rumeurs mal interprétées ? Une chose est certaine, les policiers l'ont dit, l'accusation le reconnaît : Guy Orsoni n'a jamais été, ni de près ni de loin, un homme mêlé à des affaires de droit commun. En tout état de cause, il fut une victime innocente que ses amis ont vengé en tuant deux hommes qui, pour eux, furent incontestablement les artisans de cette tragédie.

Offensives

C'est ce qu'a plaidé avec une belle autorité Mᵉ Ianina Castelli. Ce n'est pas qu'elle soit assurée que l'enlèvement de Guy Orsoni fut commandé par des raisons politiques. Mais la manière dont fut menée l'enquête et certains points du dossier avaient de quoi persuader les amis de ce jeune nationaliste qu'il avait été victime d'une action politique. *« Même si, personnellement, vous n'êtes pas persuadés que cet enlèvement, qui fut suivi de tortures et de mort, fut une affaire politique, ce qui compte c'est que ceux que nous défendons aient pu, eux, sincèrement le croire. »*

Mᵉ Frédérique Campana, qui est l'épouse d'Alain Orsoni, a raconté avec émotion comment la famille vécut la disparition de son beau-frère et comment se fonda sa conviction que l'on voulait dissimuler un certain nombre de choses. *« Alors*, a-t-elle dit, *c'est vrai, nul ne peut se substituer à la loi, mais à condition que la loi soit appliquée, et en Corse elle ne l'est pas. »*

Emotion encore avec Mᵉ Marie-Josée Bellagamba, tout habitée de militantisme mais en même temps au bord des larmes pour expliquer aux jurés du Rhône *« cette Corse terre inconnue et son ardente volonté de ne pas se laisser enterrer »*. Elle a ressenti les réquisitions du procureur général *« comme une provocation qui fera date dans notre histoire »*. Alors, bien sûr, pour elle, ceux qu'elle défend *« ne sont pas des criminels mais les meilleurs d'entre nous (...) qui demandent tout simplement, aujourd'hui, au peuple français de comprendre un autre peuple »*.

Ce n'était là qu'un lever de rideau avant les plaidoiries, ce jeudi 25 juillet, de Mᵉˢ Marie-Hélène Mattei, Vincent Stagnara et Antoine Sollacaro, à qui on prête — et qui se laissent volontiers prêter — des intentions beaucoup plus offensives.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● *Mort d'un policier blessé à Ajaccio par un malfaiteur.* — Jacques Fumey, sous-brigadier de police à Ajaccio, originaire de Saône-et-Loire et âgé de cinquante ans, est décédé dans la nuit du 24 au 25 juillet des suites de ses blessures (*le Monde* du 23 juillet). Il avait été grièvement blessé par balle, le 21 juillet au matin, par un malfaiteur dont il voulait contrôler l'identité. Un de ses collègues avait été blessé, mais plus légèrement. Leur agresseur, identifié, reste introuvable : l'épouse de ce dernier, Mᵐᵉ Françoise Pasqualaggi, a été inculpé, le 24 juillet, de détention d'armes et de recel et a été écrouée.

Quatre mandats d'arrêt ont été délivrés après la catastrophe de Tesero

De notre correspondant

Rome. — Le substitut du procureur de Trente, M. Francesco Simeoni, chargé de déterminer les diverses responsabilités dans les *« négligences graves »*, qui ont causé la catastrophe de Tesero, le 19 juillet, semble décidé à mener son enquête tambour battant. Quatre jours après le drame, il a signé, les 23 et 24 juillet, les quatre premiers mandats d'arrêt. Giulio Rota, soixante ans, copropriétaire avec son frère Aldo de la société Prealpi Mineraria, qui depuis 1980 avait obtenu la concession de la mine de Prestavel et des deux bassins de décantation attenants, s'est constitué prisonnier dans la matinée de mercredi. Il est inculpé d' *« homicides multiples et de catastrophe volontaire »*. Aldo Rota, hospitalisé à Côme depuis le 5 juillet pour une maladie cardiaque, a reçu, dans la soirée, la notification de son inculpation. L'inspecteur des eaux et forêts du district de Cavalese, Matteo Tommasi, a été arrêté à son domicile. Le quatrième mandat d'arrêt aurait été émis à l'encontre d'Alessandro Bassanelli, administrateur délégué de la Prealpi Mineraria. Les avocats de Giulio Rota protestent contre l'arrestation de leur client, soulignant que celui-ci s'était de lui-même mis à la disposition de la magistrature.

Les documents saisis dans les archives de la société Prealpi Mineraria et les premiers examens des experts montrent que de graves irrégularités ont été commises. *« Désormais, il est certain que dans les deux bassins de décantation ont été effectuées des modifications et des surélévations continues des digues sans l'autorisation des autorités compétentes. Les travaux ont été souvent réalisés de nuit, afin de ne pas attirer l'attention »*, a affirmé M. Francesco Simeoni.

Si la responsabilité des dirigeants de la Prealpi Mineraria semble évidente, celle des autorités locales, et notamment provinciales, chargées des contrôles de sécurité sur le barrage ne l'est pas moins. Deux conseillers du gouvernement de Trente, M. Gianni Bazzanella, titulaire du portefeuille de l'industrie et des mines, et M. Remo Jori, responsable des eaux et forêts, tous deux démocrates-chrétiens, ont donné leur démission le 24 juillet. Ils sont impliqués dans l'affaire pour ne pas avoir fait faire, depuis octobre dernier, les contrôles qui étaient de leur compétence. En tout, plus de soixante personnes ont reçu, à ce jour, des avis d'ouverture d'enquête. Il s'agit des ingénieurs et des dirigeants des sociétés qui depuis vingt ans ont construit, agrandi et géré les installations de la mine de Prestavel, mais aussi des administrateurs municipaux et régionaux qui se sont succédé au cours de cette période, et notamment les trois derniers maires du village de Tesero.

(Intérim.)

Dans les Côtes-du-Nord

MORT RADIOACTIVE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le tribunal administratif de Rennes a retenu, dans un jugement prononcé le 24 juillet, l'entière responsabilité de la commune de Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord) dans la maladie — une leucémie myéloïde — ayant entraîné, le 9 décembre 1981, le décès de Suzanne Moulin, employée municipale alors âgée de cinquante-quatre ans. L'expertise ordonnée, le 1ᵉʳ février 1984, par le tribunal, a montré l'existence d'un lien de causalité entre la présence, de 1971 à 1977, d'un produit radioactif (un coffret contenant du cobalt 60) à proximité immédiate du lieu de travail de Suzanne Moulin et la leucémie mortelle dont elle a été atteinte.

Le coffret avait été utilisé, à partir de 1960, pour l'entraînement des sapeurs-pompiers à la détection de la radioactivité. Il avait été placé tout d'abord dans les locaux de la mairie, sur une cheminée jouxtant le bureau occupé par Suzanne Moulin puis entreposé au grenier, juste au-dessus du bureau de l'employée municipale.

Pour le tribunal, le non-respect des règles de sécurité et de contrôle (le coffret devait être placé en dehors de tout voisinage humain) est constitutif d'une faute d'une particulière gravité de nature à engager la responsabilité de la commune, qui a été condamnée à verser une indemnité globale de 195 415 F à la famille de la victime.

CHRISTIAN TUAL.

SPORTS

● FOOTBALL : *lutte contre la violence.* — La commission d'enquête sur le *hooliganisme*, constituée par le gouvernement britannique, a recommandé dans son rapport l'interdiction pour les supporters d'aller encourager leur équipe à l'extérieur. Le rapport comporte, en outre, l'exposé des mesures de sécurité à prendre pour éviter que ne se reproduise l'incident de Bradford, qui avait fait cinquante-six morts. D'autre part, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté, mardi 23 juillet, le texte de la convention sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives, texte qui avait été approuvé par les ministres des sports le 27 juin dernier, après la tragédie du Heysel, à Bruxelles.

● CYCLISME : *la présélection française pour le championnat du monde sur route.* — Lucien Bailly, directeur technique national, a retenu seize coureurs, dont six de *(La Vie Claire)*, le groupe sportif de Bernard Hinault. Il s'agit de Jean-Claude Leclercq, Frédéric Vichot, Joël Pelier tous de *(Skil)* ; Pierre Bazzo *(Fagor)* ; Marc Madiot, Charles Mottet, Thierry Marie tous de *(Renault)* ; Gilbert Duclos-Lassalle, Robert Forest, Francis Castaing tous de *(Peugeot)* ; Bernard Hinault, Dominique Arnault, Jean-François Bernard, Charles Bérard, Bernard et Alain Vigneron tous de *(La Vie Claire)*.

● TENNIS : *championnat des Etats-Unis à Indianapolis.* — Yannick Noah, tête de série numéro quatre, s'est facilement qualifié, mercredi 24 juillet, pour le troisième tour de ce tournoi sur terre battue, en dominant Thierry Tulasne en deux manches 6-3, 6-4. Un autre Français, Guy Forget, s'est également qualifié pour le troisième tour en éliminant le Chilien Hans Gildemeister 6-3, 6-2 et il rencontrera au prochain tour le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série numéro un, vainqueur mercredi soir du Yougoslave Slobodan Zivojinovic 6-4, 6-0.

RELIGION

Pour la première fois

LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES RÉUNIT SON COMITÉ CENTRAL EN AMÉRIQUE LATINE

Pour la première fois depuis sa création en 1948, le Conseil œcuménique des Eglises (COE) réunit son comité central en Amérique latine. Cette 37ᵉ session a lieu, en effet, à Buenos-Aires (Argentine) du 28 juillet au 8 août, sur le thème : « La justice de Dieu, promesse et défi ». Elle est présidée par le pasteur Emilio Castro, méthodiste uruguayen, élu secrétaire général en juillet 1984.

Composé de trois cent trois Eglises, essentiellement protestantes et orthodoxes, le COE s'est donné des objectifs sociaux et politiques ambitieux : il se consacre notamment à la défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme et l'assistance aux réfugiés. La réunion de son comité central en Amérique centrale prend, de ce fait, un relief particulier.

« L'engagement le plus important du COE en Amérique latine est son appui aux programmes de défense des droits de l'homme, déclarait récemment M. Castro au mensuel du Service œcuménique de presse et d'information. *La lutte a été très difficile en Argentine et continue encore »*. — *(AFP).*

MÉDECINE

Le désarroi des « gays » de New-York

(Suite de la première page.)

Cette crise de conscience de la communauté « gay » de New-York, on la retrouve dans les locaux du journal homosexuel *The New York Native*. Avec des titres aussi peu équivoques que « Gallo et Essex doivent-ils aller en prison ? » et des éditoriaux dont la violence n'a d'égale que la gravité des accusations qu'ils contiennent (grâce au SIDA une véritable *« conspiration »* aurait été fomentée au sommet de l'Etat contre les homosexuels) *Native*, c'est avant tout un homme, Charles L. Ortleb, le rédacteur en chef. Mi-messieurs les ronds de cuir — la vétusté des locaux à deux pas de Canal Street doit y être pour beaucoup, — mi-Woodward et Bernstein, les deux journalistes du *Washington Post*, « héros » de l'affaire du Watergate, Ortleb distille dans sa chronique *Aidsgate* (2) (l'allusion au Watergate n'en est que plus évidente) les *« révélations »* les plus extraordinaires. Ainsi, ce qu'il faut bien appeler sa croisade en faveur de l'hypothèse selon laquelle le virus du SIDA ne serait pas le LAV découvert à l'Institut Pasteur mais le virus de la peste porcine africaine.

Tant qu'on ne sera pas en mesure de lui apporter la preuve du contraire, lui, Charles L. Ortleb, dorénavant, ne parlera plus que de patients atteints *« de SIDA ou de peste porcine africaine »*. Son influence ne doit pas être négligeable, puisque le commissaire à la santé de l'Etat de New-York, David Axelrod, a décidé d'ordonner une enquête qui permettra de vérifier la véracité des dires de Charles Ortleb. Le magazine *Rolling Stone* a décidé de faire campagne pour que lui soit attribué le prix Pulitzer.

Sa « mission », c'est de dire la vérité, toute la vérité sur le SIDA. Il a tout lu, tout enregistré sur cette maladie. Des fiches, il en a plein son bureau, sur les chercheurs, les virus, les lymphocytes, etc. Il piste les contradictions, détecte les mensonges, cloue au pilori les *« chercheurs-voleurs de virus »*. Un jour dans *Aidsgate*, on lira la vérité sur le SIDA. Il en est en tout cas persuadé. Et ses vingt-cinq mille lecteurs avec lui.

Larry Kramer, Charles L. Ortleb, un auteur dramatique, un journaliste, deux figures de la communauté « gay » new-yorkaise, *« deux consciences »* disait un journaliste de *Rolling Stone*. Mais aussi deux prétendants au titre de leader de cette communauté de plus d'un million d'âmes, une communauté qui, en définitive, voit d'un assez mauvais œil ces deux pourfendeurs de plaisirs aujourd'hui permis. Tous les deux se défendent d'être des moralisateurs. *« La science avant tout »*, ont-ils coutume de dire.

FRANCK NOUCHI.

(2) La traduction anglaise du sigle SIDA est AIDS.

LE DÉPISTAGE DU SIDA CHEZ LES DONNEURS DE SANG OBLIGATOIRE AU 1ᵉʳ AOUT

« La détection des anticorps anti-LAV (NDLR : le virus responsable du SIDA) *sera, dès le 1ᵉʳ août rendue obligatoire pour chaque don du sang »*, a déclaré, mercredi 24 juillet, Mᵐᵉ Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. *« Afin de financer cette mesure, le flacon de sang verra son prix augmenter de 20 francs, également à partir du 1ᵉʳ août. » « Ainsi*, a-t-elle ajouté, *ceux qui recevront du sang seront certains que ce sang ne contient pas le virus du SIDA. »*

Mᵐᵉ Dufoix a en outre confirmé que, grâce à la technique de chauffage mise au moint par les centres de transfusion sanguines (*le Monde* daté 23-24 juin), il était maintenant possible d'éliminer la présence éventuelle de virus dans les produits sanguins destinés aux hémophiles.

● *Rock Hudson hospitalisé à l'hôpital américain de Neuilly.* — Le célèbre acteur de cinéma américain Rock Hudson a été admis à l'hôpital américain de Neuilly officiellement pour *« une altération générale de son état de santé »*. Selon un porte-parole de l'hôpital, tout autre diagnostic ne serait, dans l'attente des résultats de certains examens, que pures spéculations. Il entendait ainsi couper court aux rumeurs selon lesquelles l'acteur américain serait, en fait, atteint d'un SIDA. Un fait est en tout cas certain : de plus en plus d'Américains atteints par cette maladie viennent à Paris pour se faire soigner.

SOCIÉTÉ

UNE ASSOCIATION DÉNONCE « LA SITUATION INCOHÉRENTE » DES JEUNES ÉTRANGERS EN FRANCE

Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) vient de publier une étude sur *« les jeunes étrangers en France »*, afin d'analyser les répercussions des dernières mesures des pouvoirs publics concernant l'immigration (notamment le décret du 4 décembre 1984 et la circulaire du 4 janvier 1985) et de dénoncer le développement *« de pratiques administratives aberrantes »*.

« Le gouvernement de la gauche, pas plus que les gouvernements précédents, n'a voulu régler la situation des jeunes étrangers en France (ils sont un million de moins de seize ans), *même lorqu'ils y résident avec leur famille depuis de longues années »*, affirme le GISTI avant d'étudier les différentes situations que peuvent connaître les jeunes étrangers. C'est une réglementation *« complexe »*, *« incohérente »* et *« régie par aucun texte spécifique »*, qui est ainsi présentée dans sept chapitres : le titre de séjour, le travail, l'accès aux services de placement, l'accès aux stages professionnels, les ASSEDIC, la scolarisation, l'expulsion ou la conduite à la frontière.

Chacun de ces chapitres est l'occasion de souligner l'évolution restrictive des textes et de dénoncer les pratiques qui en découlent, notamment lorsque les étrangers sont en situation irrégulière. Exemple d'incohérence : la nouvelle réglementation n'autorise les expulsions et les conduites à la frontièress que si le jeune a dix-huit ans. Mais lorsqu'un jeune fait une demande de titre de séjour à l'âge de seize ans et que les conditions du regroupement familial ne sont pas réunies (*le Monde* du 15 mai 1985), une autorisation provisoire de séjour ou une carte d'étudiant lui est délivrée. Mais, à dix-huit ans, et même s'il vit en France depuis de nombreuses années, il pourra être reconduit à la frontière ou considéré comme premier arrivant. Exemple d'aberration : certaines préfectures demandent aux jeunes installés après l'âge de dix ans de retourner dans leur pays afin d'y entreprendre les démarches nécessaires au regroupement familial. Le GISTI a déposé un recours en annulation de cette disposition auprès du Conseil d'Etat

★ GISTI, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris. Téléphone : 367-04-06.

DÉFENSE

LE PROJET D'AVION DE COMBAT EUROPÉEN

Le ministre ouest-allemand de la défense reçu par M. Mitterrand

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Wörner, a été reçu, mercredi soir 24 juillet, à Paris par le président de la République, en compagnie du ministre français de la défense, M. Charles Hernu. Si, à l'Elysée, on ne fait aucun commentaire sur cette visite d'une demi-heure de M. Wörner, il ne fait pas de doute que les entretiens ont principalement porté sur les négociations, en cours, entre l'Allemagne fédérale, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie sur la fabrication d'un avion de combat européen pour les années 90. Dans cette délicate négociation, le ministre ouest-allemand de la défense joue un rôle important de « médiateur » entre des partenaires, comme la France et la Grande-Bretagne, qui s'opposent vivement.

Cette courte visite à Paris de M. Wörner avait été précédée de la réunion, la veille à Madrid, des directeurs de l'armement des cinq pays concernés, qui ont examiné les dernières propositions des industriels. Selon le ministère espagnol de la défense, les directeurs de l'armement auraient progressé dans l'étude des caractéristiques et des performances de l'avion. Il resterait à régler le type de réacteur et le partage du travail entre les cinq pays. L'analyse des directeurs d'armement devrait ensuite être présentée lors d'une prochaine réunion des ministres, dont la date n'est pas connue. Après quoi, devraient commencer les phases de définition et de développement du programme retenu.

A Bonn, le ministre ouest-allemand de la défense a déclaré qu'il poursuivrait ses efforts pour parvenir à un compromis et qu'il n'avait pas perdu l'espoir de débloquer la situation avant la fin de juillet. En l'absence d'un consensus, M. Wörner a indiqué qu'il pourrait avoir recours à un projet qui rassemblerait tous les participants actuels, la France exceptée. La France souhaite, en effet, que l'avion soit un appareil d'attaque léger (9,75 tonnes à vide), alors que la Grande-Bretagne estime avoir besoin d'un avion plus lourd et, donc, plus cher. Les trois autres pays sont, à des degrés divers, plutôt partisans de la solution anglaise.

CARNET DU Monde

Réceptions

— A l'occasion de la Fête nationale, le docteur Ali Samir Safouat, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a donné une réception le mardi 23 juillet.

Naissances

— M. et Mᵐᵉ Roger LECOURT

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Joséphine,

chez Martine et Hubert MOREAU,

à Blois, le 18 juillet 1985.

Décès

— Mᵐᵉ Anne-Françoise Bonneville,
et ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Noël BONNEVILLE,

mort en montagne le 16 juillet 1985, et remercient tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie.

« Le Bourg », Les Billaux,
33500 Libourne.

— Mᵐᵉ Renée Poussière, née Ricbourg,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André Paul Léon POUSSIÈRE,
ancien professeur
de la mission laïque française
à Beyrouth et Damas (1936-1951),
ancien commissaire général
des Eclaireurs de France (1951-1952),
ancien professeur
au lycée Louis-Armand
à Poitiers (1952-1967),

survenu le 22 juillet 1985, à Poitiers, dans sa soixante-quinzième année.

Poussière,
Résidence Florian,
9, rue de Provence,
86000 Poitiers.

— Alger. Luynes. Paris. Tours.

Colette Touchon,
née Labarome,
Simone Touchon,
Hélène Touchon,
Emmanuel,
son petit-fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claude TOUCHON,

L'Evangile de la Résurrection a été annoncé aux parents et aux amis de Claude en l'église réformée de Tours.

« Jésus : je suis le chemin et la vérité et la vie. Personne ne va au Père si ce n'est par moi. »

Jean XIV-6.

Remerciements

— M. et Mᵐᵉ Maurice BAYROU,

très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de leur fils, vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a cinq ans aujourd'hui,

Isabelle

nous quittait pour le repos éternel.

Ceux qui l'ont connue accepteront de lui accorder une pensée ou une prière.

Remerciements de Simone et Pierre BELLANGER.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde DES LIVRES

Frédéric Dard, « écrivain forain »

Avec Bacchanale chez la mère Tatzi, *Frédéric Dard a passé le cap du 120*e San Antonio. *Pour célébrer l'événement, l'auteur de cinq* San Antonio *par an (tiré chacun au départ à 650 000 exemplaires) nous a reçu.*



PHOTO IRMELI JUNG

« Le premier San Antonio, Réglez-lui son compte, vous l'avez publié en 1949. Mais, avant, que faisiez-vous ?

– Mes parents m'ont mis dans une école professionnelle, la Martinière, à Lyon. J'allais devenir expert-comptable ! Heureusement, ça n'a jamais gazé. Je m'y *emmerdais prodigieusement et* rêvais d'être journaliste. Je devais avoir seize ans. On était en 1937, ou 1938. Un oncle à moi connaissait Marcel Grancher (1), le directeur du *Mois à Lyon.* Je suis allé voir Grancher, en lui apportant mes devoirs de français. Il a lu ça, m'a scruté, et il a dit : *« Tu as la gueule à écrire. »*

» Un conte de fées ! Grancher, c'était quelqu'un dans le coin. il n'avait qu'un rival, Gabriel Chevallier, l'auteur de *Clochemerle.* Lui, Grancher, il obtenait aussi des gros tirages. *Son Charcutier de Machonville* a dû dépasser les 800 000 exemplaires. On en a fait un film. Je fus donc à bonne école. *Le Mois à Lyon* était un bastion. Il tirait seulement à 600 exemplaires, mais avec beaucoup de publicité. J'ai commencé par des reportages sur la vie lyonnaise, des humeurs, des pointes sèches.

» Grancher écrivait des bouquins truculents. J'ai compris que la veine comique avait une clientèle énorme. Ce fut une formation par osmose. Le point commun entre Grancher et moi, c'est l'énorme. On ne recule devant rien pour faire rigoler. A Lyon, j'ai préparé ma petite tambouille. Je ramassais aussi de sacrées cuites. Lyon, avant tout, c'était la picole. Parfois, comme un pape, Henri Béraud, qui avait réussi à Paris, venait nous donner sa bénédiction.

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN

(Lire la suite page 12.)

(1) La revue *Grandes largeurs* (distribution Distique) a consacré son double *numéro 9-10* à « *Lyon et ses écrivains* », avec des textes de Chevallier et de Grancher.

Christa Wolf réinvente l'histoire de Troie...

Après l'époque romantique, celle de la guerre de Troie. Après Caroline von Günderrode, la fille de Priam. La quête de Christa Wolf, à la recherche du rôle de la femme dans notre monde, nous entraîne toujours plus loin de la RDA.

COMME *l'Orestie* d'Eschyle, le nouveau récit de Christa Wolf se situe à Mycènes après la chute de Troie, que Cassandre a *prédite* sans être crue. Prisonnière d'Agamemnon, elle n'a plus que quelques heures à vivre. En attendant la mort, elle réfléchit sur son destin et sur celui de sa patrie. *« Pourquoi, en suivant une formation de « prophétesse », avoir choisi un métier d'homme ? »*, s'interroge Christa Wolf.

Avant d'aborder *Cassandre*, il faut lire, en guise de préparation, le texte des quatre conférences (placées dans l'édition française à la suite du récit proprement dit) où Christa Wolf s'explique *sur* la genèse et la *signification* de son livre. Guidée par le mot-clé : Cassandre, elle raconte comment, au cours d'un voyage en Grèce, sur les traces de son héroïne, trahie selon elle par Eschyle, elle fut brusquement saisie, à la vue des ruines de Cnossos, de ce qu'elle appelle un *« syndrome de Crète et de Troie »* : deux civilisations joyeuses et surtout pacifiques, prétend-elle, où les femmes étaient libres et égales aux hommes, et dont la destruction a coïncidé avec la substitution du droit paternel au droit maternel.

Si les *mots* aujourd'hui, ceux de « liberté » d'un côté, de *« socialisme »* de l'autre (1), *sont* de plus en plus inadéquats face à la menace mortelle de guerre atomique, c'est, estime Christa Wolf, parce que la pensée occidentale a renoncé à la diversité des phénomènes et à la subjectivité au profit du dualisme et de systèmes fermés du monde. *« Te paraît-il aberrant*, écrit-elle, *de croire que si des femmes y avaient uni leur réflexion depuis deux mille ans, la « pensée » vivrait autrement aujourd'hui ? »*

Prenant pour les besoins de sa cause la forme de Cassandre, Christa Wolf réinvente l'histoire de Troie. Quant à Hélène, simple prétexte invoqué par ces Grecs pour s'emparer des Détroits, elle n'a jamais mis les pieds à Troie, ayant été enlevée une seconde fois au cours de son enlèvement.

La maîtrise avec laquelle Christa Wolf sait manier l'art du sous-entendu, de l'allusion et de la litote n'est plus à démontrer. *Cassandre* se situe, à cet égard, dans la droite ligne d'*Aucun lieu, nulle part.* Si l'on ne marche plus, cette fois-ci, cela tient peut-être au fait que l'Allemagne romantique nous est décidément plus familière que le monde des héros et des dieux antiques. A moins qu'il ne faille accuser le *« manque de sérieux »* (2) qui *caractérise*, selon l'auteur, le lecteur occidental.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ CASSANDRE, de Christa Wolf. Traduit de l'allemand par Alain Lance. Editions Alinea, 272 p., 98 F.

(1) Ce passage, ainsi que plusieurs autres, a été censuré dans l'édition est-allemande (*le Monde*, du 20 avril 1984).

(2) *Le Monde*, du 11 décembre 1981, « Christa Wolf, grande romancière de RDA ».

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« L'Univers ludique d'André Gide », de Bertrand Fillaudeau

Et si c'était quand même lui, le diable ?

LA plus grande ruse du *diable* est de faire croire qu'il n'existe pas. Cet aphorisme de Wilde, Gide s'en pourléchait. En connaissance de cause. Un jour qu'il visitait Arland et Paulhan dans leur thébaïde de Port-Cros, il fit battre les fourrés à la recherche d'une vipère qu'il avoua, en rembarquant le soir, n'avoir pas vue. S'il y a une chose qui s'invente facilement – les jeunes pénitents d'autrefois s'en souviennent, – c'est le Mal.

Gide démoniaque ? Allons donc ! Les familles le craignaient bien un peu, pour avoir dit tout haut une haine partagée tout bas ; *les catholiques se méfiaient du protestant trop* accommodant avec le péché ; les hétérosexuels mal assurés de leurs goûts tremblaient à l'idée de ce regard lourd et de cette main de jardinier se posant sur quelque cuisse brune, à l'ombre des palmeraies ou des cinémas de quartier... Il y avait enfin l'adjuration faite à Nathanaël de tout rejeter, y compris *les Nourritures,* pour n'écouter que son plaisir... A-t-on idée ? Mais l'homme était trop mou et bien mis, avec ses longues vestes de tweed savamment avachies, trop douillet sous ses chapeaux bosselés et ses cache-col, trop chat devant l'eau froide, trop épris de points-virgules et de mots rares, trop rebelle amateur, pour incarner l'ange de toute révolte...

Seul, un conservateur de roc flaira la ruse. Il s'appelait Henri Massis. *« Classicisme de façade »,* s'indigna-t-il ; en dessous, c'est toute la culture occidentale qui se trouvait menacée ! Il arrive que des craintes ayant paru excessives *jusqu'au risible en leur temps se révèlent proches de la vérité.* Non seulement Gide est à l'origine des vocations littéraires les *plus bousculantes depuis* trois générations ; mais le soupçon que nourrissent, sur eux-mêmes, les savoirs modernes et la littérature, qui sait si la graine n'en a pas été semée au début du siècle par notre inquiéteur-né, distraitement, par jeu, pour rien, pour meubler son temps et égayer ses proches...

POUR repérer cette anticipation active, il fallait considérer à part les seules « soties ». Dans l'imposante bibliographie gidienne, manquait la relecture groupée de *Paludes* (1895), *le Prométhée mal enchaîné* (1899) et *les Caves du Vatican* (1914). Bertrand Fillaudeau comble cette lacune. Son *Univers ludique d'André Gide* confirme brillamment que les grandes œuvres n'ont jamais dit leur dernier mot. On croyait savoir les soties par cœur, en avoir épuisé la saveur ; il restait à en mesurer la portée.

Rien de trompeur comme le saugrenu en littérature. On a beau suivre Schiller, pour qui *« l'homme n'est pleinement homme que lorsqu'il joue »,* on a beau se méfier, avec Proust, de *« l'intelligence raisonneuse appliquée à l'art »,* et, avec Gide lui-même, du *« caduc »* des *« œuvres sérieuses »,* un préjugé immémorial veut que le rire relève d'un genre mineur. Les auteurs eux-mêmes s'étonnent de leurs réussites dans ce domaine, comme si elles leur avaient échappé. Relisant *Paludes,* Gide *se dit « épaté »,* devant Julien Green, qui relate le propos en janvier 1932. *« J'aurais dû continuer dans cette voie,* ajoute Gide ; *plus tard, j'ai accepté certaines conventions. Je me demande si je n'ai pas eu tort »...*

(Lire la suite page 13.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE

La ruée vers l'est

Parti vers l'ouest, Christophe *Colomb y rencontra des « Indiens ».* Quelle ne fut pas sa *déception de les trouver misérables, alors qu'il* pensait arriver dans un Orient somptueux dont toute une littérature léguée par les explorateurs du Moyen Age avait progressivement *élaboré le mythe !*

Trois siècles plus tôt, le monde, pour un Occidental, c'était le *monde méditerranéen* et *nordique* avec *cette ouverture* inquiétante *vers le sud qu'était l'Islam*. Or, au treizième siècle, un nouvel espace s'ouvre vers l'est, et c'est une véritable révolution intellectuelle en Occident.

Il y a désormais un monde autre, différent : c'est l'empire mongol de Gengis Khan et de ses successeurs. *Donnant à l'Eurasie une relative* unité, il rend possibles les contacts entre Extrême-Orient et Extrême-Occident. Et ils furent nombreux, entre 1250 et 1350, les voyageurs-*écrivains qui, profitant de la paix* mongole, pénétrèrent en Asie centrale, puis gagnèrent la Chine et l'Inde.

Ce sont ces voyageurs que l'on suit dans le livre de Jean-Paul Roux. *Nous vivons avec eux l'ouverture* progressive de mondes nouveaux, mais aussi *la route* au quotidien avec ses difficultés, ses dangers et ses découvertes extraordinaires.

A travers les récits de Marco Polo bien sûr, mais avant lui de Plan Carpin ou de Rubrouk, on *voit comment se construit dans la* conscience occidentale une connaissance plus exacte du monde et en même temps le mythe d'un Orient lointain, difficile d'accès, *mais riche* d'or et de tissus précieux, inépuisable réservoir d'âmes à conquérir pour le vrai Dieu.

MICHEL SOT.

★ **LES EXPLORATEURS AU MOYEN AGE, *de Jean-Paul Roux.* Fayard, 352 p., 95 F.**

ROMAN

Les lettres ouvertes d'un assassin

Fidèle à la tradition des assassins romantiques du dix-neuvième siècle, le narrateur du roman d'André Beem, *les Ténèbres, ne conçoit pas* que l'on puisse assassiner sans cynisme et désinvolture. Cet émule de Pierre-François Lacenaire se vante, dans les lettres ouvertes qu'il adresse au rédacteur en chef d'un journal, à son avocat et à son médecin, *du meurtre d'un adolescent* qu'il se flatte d'avoir ainsi soustrait à la médiocrité de son existence. Sa victime, qu'il avait pris soin de fréquenter quelques mois, lui semblait *être « un magnifique paysage étouffé sous une épaisse couche de brume grise et délétère ».*

Le héros d'André Beem *n'entend* d'ailleurs pas justifier son acte, mais répondre à l'avance à l'incompréhension diffamatoire de la société. Le style de l'auteur ne manque pas *de superbe*, mais il est fâcheux qu'André Beem ait alourdi son récit en faisant un peu de politique-fiction autour des attentats dont furent victimes Jean-Paul II et Ronald Reagan.

Le narrateur se dévoile progressivement et l'on en vient à douter de la véracité de son crime. Ne confie-t-il pas à son défenseur : *« Mes confidences, mes aveux, mes réflexions, quel qu'en soit le ton, sont autant d'expériences auxquelles je soumets la réalité. » « Coupable de naissance, je traverse l'existence, hébété, plein d'angoisse et de haine à l'égard de l'homme que je suis et des hommes qui lui ressemblent, à la recherche de la faute à commettre qui justifie cette culpabilité »,* dit encore cet assassin en devenir, qui pressent que les assassinats les plus plaisants restent ceux que l'on *rêve et que l'on ne comprend pas.*

PIERRE DRACHLINE.

★ **LES TÉNÈBRES, d'André Beem. Ed. Jacques Antoine (55-57, rue des Eperonniers, 1000 Bruxelles, Belgique), 104 p.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMAN

● Eliane Thielland : *les Aventures de Madame Zaza.* Sexe et scatologie : à travers le personnage de Madame Zaza, ancienne dame-pipi reconvertie dans la voyance, Eliane Thielland trouve le point de départ d'un défilé de personnages hauts en couleur : *rôdeurs aux habitudes perverses, clients de* Madame Zaza en proie aux péripéties les plus burlesques, voyantes aux techniques loufoques, tous ces personnages, croqués avec truculence, composent une galerie particulièrement cocasse. (Régine *Deforges éditeur, 251 p., 79 F.)*

HISTOIRE

● Jacques Lemaire : *les Origines françaises de l'antimaçonnisme (1744-1797).* Calomniées, accusées de complots, persécutées souvent, les loges maçonniques ont été, dès leur apparition, soupçonnées de contrevenir à l'ordre établi. Dans une étude minutieuse, Jacques Lemaire met en évidence les *origines précises* de l'idéologie « antimaçonne » en France. S'appuyant sur l'œuvre d'Augustin Barruel (précurseur *dans l'accusation* des francs-maçons) et sur des faits historiques, l'auteur montre les ressorts politiques, idéologiques et religieux du rejet des loges. (Editions de l'université de Bruxelles, 26, avenue Paul-Héger, *1050 Bruxelles, 131 p., 350 FB.)*

● *Michel* Herubel : *la Bataille de Midway.* Etudiant une rencontre navale décisive pour l'histoire du monde, Michel Herubel trace avec minutie le *déroulement* des opérations qui conduisirent à la victoire des Américains sur les Japonais. Entre le journal de bord et le grand reportage, un ouvrage bien documenté, son auteur ayant puisé dans les archives de l'US Navy. (Presses de la Cité, 236 p., *85 F.)*

ESSAI

● Désiré Calderon : *la Droite française.* Journaliste, Désiré Calderon collabore *actuellement* à l'hebdomadaire *Révolution.* Dans cet ouvrage, il cherche à mettre en évidence les réalités que *recouvre* aujourd'hui le concept de droite : droite unique ou droites diverses ? (Messidor. Editions sociales. 214 p., 90 F.)

SOUVENIRS

● Gisèle de Monfreid : *De la mer Rouge à l'Ethiopie.* Nom de légende et d'aventure que celui des Monfreid. Fille du romancier Henri de Monfreid, l'auteur évoque, dans un récit rempli d'anecdotes, *sa jeunesse hors du commun : une double pérégrination* au sein d'une Afrique fascinante et d'une famille qui ne l'est pas moins. (Editions France-Empire, 208 p., 74 F.)

DOCUMENTS

● *Le Soldat de Lagraulet.* Ecrites du front entre août 1914 et septembre 1916, les *Lettres de Germain Cuzacq* sont des documents sur la *condition des « pollus » durant* la Grande Guerre. Présentées par Pierre Lashauris, ces quatre cents lettres mettent en évidence non seulement le dénuement matériel d'un paysan brutalement arraché à sa terre landaise, mais aussi sa détresse. *morale : écrivant à sa famille,* le soldat de Lagraulet oscille entre deux mondes : celui, réel, des conflits et celui, imaginaire, d'un lieu qu'il ne reverra jamais. (Editions Eché, Toulouse, 156 p., 115 F.)

MÉDECINE

● H. Ashton/R. Stepney : *Fumer, psychologie et pharmacologie.* Ce travail de deux ans, mené en collaboration avec des médecins, débute *sur* une interrogation : *« Parmi les comportements de l'être humain, fumer est certainement l'un des plus étranges. »* Cet ouvrage s'efforce d'élucider le *« plaisir du tabac »* : tient-il à l'habitus (symboles liés au tabac, goût...) ou à l'absorption proprement dite de nicotine ? Enrichi par une vaste biographie et par un index détaillé, un panorama très complet du tabagisme, de ses causes et, éventuellement, de ses remèdes. (Pierre Mardaga, Bruxelles, *261 p., 197 F.)*

RECTIFICATIFS. – Dans la bibliographie de Heinrich Böll (*le Monde* du 18 juillet 1985), les traducteurs suivants n'ont pas été mentionnés : Colette Audry et Mathilde Camhy pour *Et le train était à l'heure* (1954) ; Blanche Gidon pour *les Enfants des morts* (1956) ; André Starcky pour *Où étais-tu, Adam ?* (1956) et *la Mort de Lohengrin* (1958) ; Jacques Delpeyeu pour *le Pain des jeunes années* (1962) ; S. et G. de Lalène pour *Portrait de groupe avec dame* (1973) et *l'Honneur perdu de Katharina Blum* (1975). En outre, le livre autobiographique de Böll, dont était extrait le texte paru dans *le Monde* du 19 juillet sous le titre *l'Aveuglement*, est actuellement en cours de traduction. Il sera publié au Seuil en 1986.

Par ailleurs, une coquille s'est glissée dans la première phrase de l'article d'Arno Münster sur Ernst Bloch (*le Monde* du 12 juillet) : *« Je ne me reconnais vraiment que dans Hegel et Karl Marx »* ; il fallait lire *« dans Hegel et Karl May »*. Karl May, auteur d'une centaine de romans d'aventure ou de voyage, fut pour la jeunesse allemande l'équivalent de Jules Verne pour la jeunesse française. Et Bloch aimait beaucoup cet auteur, auquel Hans Jürgen Syberberg consacra un film en 1975.

• ANNIVERSAIRE

A la gloire de Sacha Guitry

HARCOURT

MILLE documents en noir et en couleurs ! Jacques Lorcey, qui sait tout sur Sacha Guitry, a mis le paquet pour fêter le centenaire de l'auteur de *Désiré* et du *Roman d'un tricheur* (1).

D'abord, il a réuni des hommages : Jack Lang, Jacques Chirac, Léautaud, Cocteau, Fernandel, Michel Simon... chacun y est allé de sa plume, saluant *« l'incomparable », « l'irremplaçable », « l'incroyablement absorbant »* Guitry.

Sur l'œuvre – théâtre, prose, cinéma, – Lorcey est incollable. Du *Page,* la première pièce (1902), à *Les trois font la paire* (1957), le dernier film, on parcourt un répertoire sans égal. Guitry a su faire rire, émouvoir, intriguer aussi.

Au fil des témoignages, on devine, derrière l'amuseur, un homme grave et solitaire. *« Son regard était d'une lucidité atroce, parfois même gênante »* (Michel Simon). La légende a caché le moraliste et le chercheur. Guitry, on l'oublie toujours, est le maître de Godard et de Truffaut.

En huit jours, rappelle Lorcey, Guitry écrivit et fit répéter un vaudeville, *le Mari, la Femme et l'Amant* (1919). Cette activité dévorante ne l'empêcha pas de vivre ni d'aimer. Henri Jadoux publie aussi des souvenirs sur Guitry, *le Théâtre et l'Amour.* Après tant d'autres, il vagabonde dans l'existence de celui qui, *« centenaire sans rides »* est *« assigné... à la gloire perpétuelle ».*

R.S.

★ **SACHA GUITRY, CENT ANS DE THÉATRE ET D'ESPRIT, de Jacques Lorcey. Editions PAC, 797 pages, 450 F.**

★ **LE THÉATRE ET L'AMOUR. SACHA GUITRY, d'Henri Jadoux. Perrin, 277 pages, 100 F.**

(1) Signalons aussi la réédition de la biographie de Sacha Guitry par Dominique Desanti (Grasset, 380 pages., 89 F).

● PHILOSOPHIE

M. de La Palice réhabilité

Dans son dernier essai,* le Philosophe et les Sortilèges, *Clément Rosset profère, en jubilant, des vérités décourageantes

CLÉMENT ROSSET a inventé le pessimisme jubilatoire. Il aligne avec une sorte d'euphorie des vérités décourageantes, par exemple que le réel est idiot, *c'est-à-dire absolument* particulier, et par là rebelle à tout ce qui peut *en être dit ou connu ;* que le pouvoir est nécessairement arbitraire, *même s'il en existe des* formes plus tolérables que d'autres ; qu'ici colle à *nos* semelles et que l'ailleurs dont *nous rêvons ne se confondra* jamais avec lui.

Pas d'arrière-monde, ni d'outre-monde, ni d'autre monde, *et à quelques nuances près,* qui ne sont pas négligeables, ce *monde-ci ne peut être différent* de ce qu'il est. Clément Rosset *ne croit pas aux révolutions* trahies par un malencontreux accident de l'histoire.

Jankélévitch, le maître et l'ami *de ce philosophe, a développé,* à sa manière musicale, les raisons *pour lesquelles, on ne peut rien* dire, que ce soit du temps, de la mort, de l'existence, qui sont l'effectivité même. Clément Rosset a son style propre, clair, élégant, racé ; et toujours l'air de quelqu'un qui rit dans sa barbe, prenant un malin plaisir à citer Raymond Devos et Astérix. Son commentaire d'Ali Baba et les quarante voleurs, vrai morceau de bravoure, aboutit à cette conclusion qu'ici ne coïncide qu'avec ici. Le singulier ne peut se désigner que par lui-même.

Clément Rosset rend un hommage philosophique à M. de La Palice : si ses propos prêtent à rire, c'est qu'il en va de même de la réalité. Le pouvoir se réduit à une tautologie, *« la représentation du pouvoir est le pouvoir lui-même »*, ou tout simplement le roi est le roi. On se souvient des mésaventures de Sosie : *« – Qui va là ? – Moi. – Qui, moi ? – Moi... »* Comme le rappelait récemment une voix autorisée, *« moi c'est moi et lui c'est lui »*.

De Gaulle et Auguste Pignard

A vrai dire, la tautologie est la *figure favorite du politique. De* Gaulle l'a utilisée avec maestria, parce qu'il *était de Gaulle. Pour* prendre un autre exemple, la *gauche se définit de ne pas être* la droite, ce qui l'autorise à pratiquer n'importe quelle politique sans risquer son identité.

Dans la célèbre émission de Stéphane Collaro, « Cocoricocoboy », Auguste Pignard prend fréquemment la parole : *« Je suis*, dit-il, *Auguste Pignard, de La Motte-Beuvron. »* Cette communication faite, qu'a-t-il à ajouter ? Rien. Il est Pignard, cela lui suffit.

Manifestement contemporaine, désabusée, désillusionnée, la pensée de Clément Rosset *suscite ce* plaisir paradoxal qui signe la *victoire de l'esprit. On pourrait* paraphraser Hegel : la vie de *l'esprit ne s'effraie pas devant le* rien, elle le supporte et se maintient en lui. *Moderne*, ou postmoderne, Clément Rosset fait aussi écho aux penseurs du déclin de l'Antiquité. Naguère, il a excellemment préfacé les *Philosophes à vendre*, de Lucien, et, certes, il ressemble à celui qui vint en Ionie constater le décès de la métaphysique grecque.

« Le réel n'intéresse personne », dit avec raison Jean Baudrillard, qui aurait dû toutefois ajouter : sauf Aron. Le réel est l'idiotie même, mais également ce qui se transfigure. La culture est l'ensemble des façons humaines de nier la réalité, la mort, le non-sens. Quand Clément Rosset taxe Lacan de mysticisme, pour avoir enseigné que rien ne vient à l'existence sans l'éclairage du verbe, je n'ai pas qualité pour le contredire. Cependant, de même que la psychanalyse est un leurre mais aussi sa mise en évidence, Lacan fait apparaître la structure mystique de l'expérience.

Aux tautologies de Parménide – l'être est, le non-être n'est pas, – Platon avait opposé le jeu de l'autre. Sans cette intercession, nous sommes, en effet, réduits à la tautologie et au silence. Aujourd'hui, il semble que la fonction de l'autre soit inhibée. Parce que l'humanité doit faire face à une altérité radicale qui n'est pas symbolique mais réelle – la possibilité de son extermination par la technique nucléaire, de son dépassement par l'intelligence artificielle, de sa tranformation par le génie génétique, etc. La pensée n'a pas affaire au rien, mais au monstrueux.

FRANÇOIS GEORGE.

★ ***LE PHILOSOPHE ET LES SORTILÈGES*, de Clément Rosset. Ed. de Minuit, collection « Critique », 118 p., 50 F. Un essai du même auteur, *l'Objet singulier*, vient d'être réédité dans la même collection (110 p., 40 F).**

Michel Hulin et l'imaginaire de l'au-delà

En explorant les innombrables mythologies de l'immortalité, un penseur cherche une issue à ce labyrinthe.

LA poix, le soufre, les membres déchiquetés, les souffrances infinies dans un univers de feu habité de hurlements sans réponse... Cet enfer « aux cent quarante quatre mille supplices », qui y croit encore vraiment ? La damnation éternelle, même chez les chrétiens, ne fait plus recette. Décrits à foison par des milliers de textes de la tradition, ces supplices se sont effacés de nos croyances craintives.

Malgré tout, comme des sondages l'attestent, la majeure partie des hommes d'aujourd'hui croient encore à une survie. Mais ils n'en ont plus de représentation précise ni structurée. Là où chaque culture eut, de par le monde, des images nettes, des mythes détaillés, voire des topographies allégoriques mais minutieuses, nous n'avons plus, pour la première fois, que des intuitions floues et des espérances vagues.

La notion d'au-delà a-t-elle fait son temps ? Devons-nous la ranger au nombre des illusions d'un passé révolu, parmi les fantasmes d'une humanité encore dans l'enfance ? Quel sens l'au-delà peut-il avoir encore pour nous ? Professeur de philosophie comparée à Paris-IV Sorbonne, Michel Hulin s'est attaché avec bonheur à ce vaste problème. Son érudition accueille des textes d'origines très diverses sans rien perdre de la rigueur philosophique.

De l'Asie centrale à l'Inde, de l'Afrique à Israël, de l'Egypte à la Perse, ce sont presque tous les au-delà possibles qui sont répertoriés. Etonnant panorama. De quoi, au premier regard, avoir le vertige. Mais de ce kaléidoscope de l'imaginaire, Michel Hulin fait un usage ordonné. Avec une grande clarté, il montre comment, à travers cette prolifération de mythes, ce maelström de croyances *incompatibles, hétéroclites, disparates*, ne règnent ni le désordre ni l'aléatoire.

Quatre questions en forment les axes permanents. L'au-delà est-il proche, monde semblable au nôtre, ou lointain, absolu indicible ? Ses « habitants » gardent-ils leurs corps ou sont-ils de purs esprits ? N'existe-t-il qu'une naissance, ou une infinité, sans commencement ? Les injustices de ce monde sont-elles réparées dans l'au-delà ? Suivant les réponses faites à ces quatre questions, on obtiendra tel ou tel dogme. Cette belle clarification mérite de retenir l'attention. Mais en elle-même elle n'a rien de proprement philosophique.

Savoir mourir à soi

L'auteur fait vraiment œuvre de philosophe, en soulignant *d'abord que les réponses opposées* à chacune de ces quatre questions *sont pour l'esprit aussi* légitimes et aussi insatisfaisantes les unes que les *autres. Il est par* exemple aussi légitime de penser que *dans l'au-delà des châtiments* doivent attendre le vice et des *récompenses la vertu* que de soutenir que la toute-puissance *divine ne saurait être soumise* à une morale et une comptabilité en fin de compte humaines.

Bref, les représentations historiquement attestées sont toutes partielles et limitées. Faut-il donc prendre notre parti de la mort sans issue et nous résigner à la finitude, à l'absurde et à l'innommable ? La véritable originalité de ce livre est d'esquisser une solution philosophique possible de ce problème. *L'au-delà* est une notion dont il faudrait nous défaire, non pour verser dans la platitude de la vie fugitive, mais pour comprendre *que* la notion même n'est qu'une déformation, *adaptation, transposition* imaginaire d'une expérience réelle et plus fondamentale : celle de la « non-mort ».

Si nous pouvions outrepasser notre individualité, les limites de notre ego temporel, de notre conscience singulière, alors nous ferions l'expérience, commune, toute proche, de ce présent immobile qui est l'éternité. Nous saisirions que l'au-delà n'est pas un ailleurs, mais ici même. Encore faudrait-il savoir mourir à soi, et comme traverser ou accepter sa propre disparition. Fantasmagorie ? Pas si sûr. Michel Hulin rappelle de nombreuses études faites sur les situations-limites : les récits des accidentés qui se sont crus perdus, des réanimés que l'on tenait déjà pour morts font tous état d'un sentiment de paix, de calme, de détachement.

Le même thème se retrouve chez les mystiques de traditions très diverses. Au cœur de la pensée bouddhiste, dans le soufisme islamique, dans le christianisme d'un Maître Eckhart (et déjà dans le *Phédon* de Platon), il est question de lâcher prise, de *mourir pour passer* au-delà – et découvrir que cette autre rive *n'est nulle* part ailleurs qu'ici et maintenant, vus différemment, *sans peur ni tristesse, sans espoir* ni désir... rien qu'indicible plénitude. La *« face cachée du temps »*, inaccessible à la raison.

Etranger aux modes, le livre de Michel Hulin, écrit dans une *langue d'une réelle clarté, mérite* un plus vaste public que le cercle *des spécialistes. Certes*, ses thèses irriteront sans doute plus d'un *lecteur, mais il est rare* qu'un livre de philosophie soit une aussi *plaisante rencontre.*

ROGER-POL DROIT.

★ **LA FACE CACHÉE DU TEMPS, de Michel Hulin, Fayard, 420 p., 115 F.**

● PORTRAIT

Jean-Marie Turpin dans le labyrinthe de l'autobiographie

Les aveux romanesques d'un honorable, mais très étrange professeur de philosophie, presque petit-fils de Louis-Ferdinand Céline

L'ŒIL délavé, l'air écorché, sur le qui-vive, Jean-Marie Turpin a une grande carcasse de hérisson, le cuir comme tanné par l'envie de prendre le large.

C'est un honorable professeur de philosophie, né en 1942 dans une famille bien-sous-tous-rapports, à Neuilly. Il est doté de plusieurs ancêtres illustres, en particulier un presque grand-père, un certain Louis-Ferdinand Céline (1). Il a écrit plusieurs livres, dont un roman sur le philosophe Jules Lequier (2) ; il est l'auteur de pièces de théâtre, pour France-Culture.

Tout cela pourrait être plutôt satisfaisant.

Jean-Marie Turpin, désespéré, gentil, complaisant, aigu, lucide, balourd, attentif, anxieux ou fanfaron, a d'autres soucis. Si, à quarante ans passés, sa vie ressemble autant à une suite de brillants départs toujours recommencés, c'est qu'il est possédé par un refus radical de la médiocrité de la vie « installée ». Il s'est donné un mal de chien pour dépouiller tous les oripeaux d'enfant bien élevé, pas question de se laisser doucement endormir par le renoncement qui guette le petit-bourgeois en bout de révolte.

Comme il est trop exigeant et trop futé pour ne pas voir ce qu'il y a de facile dans la dérive, et de convenu dans l'esthétique de bistrot, Jean-Marie Turpin vit en deux temps : il fait des projets, ça marche, il entreprend de les réaliser et, quand ça va décidément trop bien, il se lance dans une patiente entreprise de sabotage. Couronnée, bien sûr, d'excellents résultats. Il est doué, vous dit-on. C'est une histoire de ce genre que raconte son dernier roman, très autobiographique, *la Seconde Eglise*.

« C'est une histoire de gâchis et de douleur, et aussi une histoire de reconstruction patiente, une dérive philosophique sur fond de divorce, de chagrin et de cuites. »

« Un délire maîtrisé »

La scène est double. D'un côté, la rue Saint-Antoine, à Paris, son marché, qui tient une place considérable, et l'église Saint-Paul. De l'autre, la Bretagne, où l'on est à la fois plus libre et plus réprimé. Trahi par une famille soucieuse avant tout de bienséance qui vous envoie au gnouf ou à l'hôpital *« au premier mouvement personnel »*. Contre cette famille-là, ses préjugés, son étroitesse, Jean-Marie Turpin est avec son grand-père d'adoption Louis-Ferdinand. Il y a deux camps, une fois pour toutes. Et il faut faire attention à rester du bon côté.

Puisqu'il s'agit toujours, dans le livre comme dans la vie, de repartir du bon pied, il y a dans *la Seconde Eglise* une véritable ascèse de l'expérimentation élémentaire.

« C'est comme un exercice, un délire maîtrisé », remarque Jean-Marie Turpin. Il faut faire le vide pour qu'émerge, peu à peu, mot à mot, la conscience de soi. Alors l'histoire remonte par goulées. Entrent en scène les grands-pères, la mère-grand, image de la vieillesse intolérable, avec son regard insupportable de demande, à la veille de sa mort. Toute la famille défile et un gémissement monte du tréfonds : *« Sauvez les petits. »* Une prière à Dieu sait quoi, par où se rejoint l'enfance. Grandir, c'est éventuellement *« remplacer par des mots les moutons qu'on comptait pour s'endormir. »*

La « clinquaille » des mots.

Pour cette enfance, Jean-Marie Turpin a une tendresse lyrique, furtive, émouvante.

Il nomme cela : *« L'Avant, quand tu croyais qu'il suffisait d'être complaisant aux faiblesses des vieux pour avoir du bonbon. »*

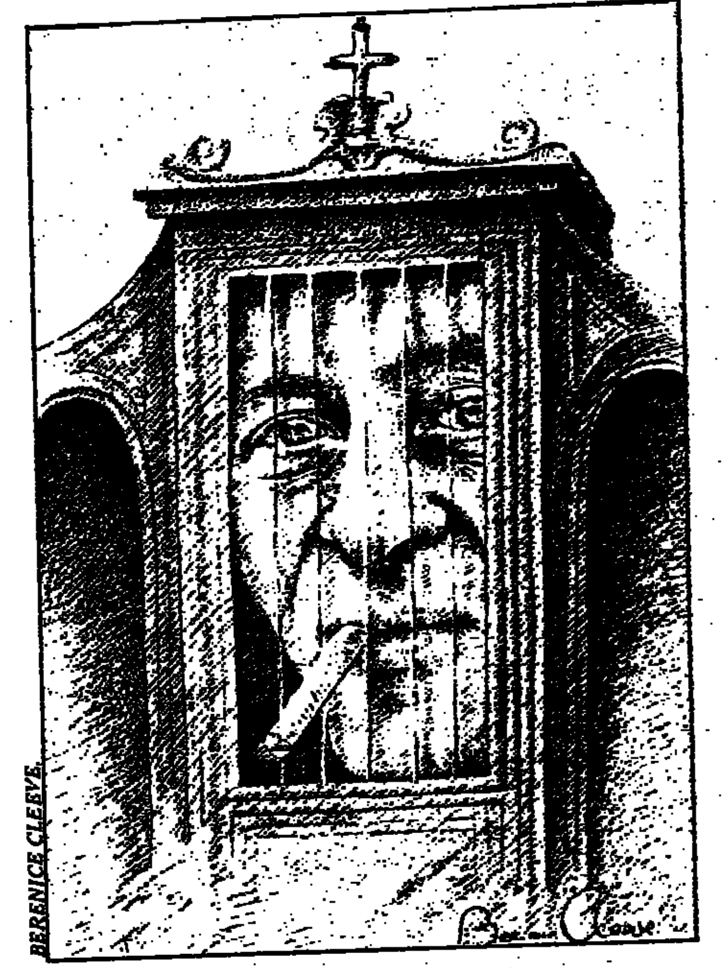
Pas d'attendrissement : un jour, il n'a plus aimé sa grand-mère, il a su qu'il n'était pas facile d'échapper aux églises, et qu'on avait du mal à démêler le vrai du faux. Très sartrien, il s'emploie consciencieusement à montrer comme la sensibilité s'accompagne avantageusement de lucidité méchante et ravageuse.

Archaïque et sophistiqué

Le labyrinthe de l'autobiographie raisonnée est un endroit où vite l'air vient à manquer : les fils se mélangent, on étouffe. La culpabilité n'y est pas pour rien. Que peut-il arriver à un homme qui ne veut pas se séparer d'une femme et de deux enfants alors que le divorce a déjà eu lieu ? Il y a une église moche, lourde et rassurante, pour pleurer de ne pas croire, pour extorquer aux choses, au temps, un grain de sens.

Comment se cramponner dans la prairie *« horriblement glissante des mots en désordre ? »*

Heureusement il y a le marché.



« Acheter devient l'action, la résolution. » Refaire les gestes qui ligotent au réel. Acheter du lait, des œufs, des fruits...

Jean-Marie Turpin n'est pas très décidé à se résigner à être davantage qu'une promesse éblouissante qui s'il le voulait... La tentation lyrique, la méditation mystique, il oscille. Archaïque et sophistiqué. Il ne faut pas trop s'inquiéter. Il a trop de phrases qui bouillonnent. Une manière irremplaçable de parler des fleurs qu'on achète au marché. Des fleurs jaunes.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LA SECONDE EGLISE OU IL SE PRESENTA A MOI, de Jean-Marie Turpin. Flammarion. 103 p., 60 F.

---

(1) Jean-Marie Turpin est le petit-fils de la première femme de Louis-Ferdinand Céline.

(2) *Selon Jules Lequier*. Ed. Hallier.

● CORRESPONDANCE

Les philosophes sous l'Occupation

Dans le débat qui a suivi la mort de Vladimir Jankélévitch et l'entretien posthume suscité par *Libération*, nous avons publié un article de Michel Contat, « Les philosophes sous l'Occupation » (« le Monde des livres » du 28 juin), à propos duquel Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost et Jean Pouillon nous écrivent notamment :

Michel Contat regrette que Jankélévitch n'ait pas ouvert, du vivant de Sartre, le débat — si l'on peut ainsi parler — sur l'attitude de ce dernier et de Merleau-Ponty pendant l'Occupation. Puisqu'il pense que ceux-ci *« ont manqué à leur simple devoir d'hommes »*, que ne l'a-t-il ouvert lui-même à l'occasion d'un des entretiens qu'il eut avec Sartre ! Dissimulait-il alors ses sentiments ou sont-ce les propos de Jankélévitch qui lui ont ouvert les yeux, au moment, d'ailleurs, où Sartre — mais il y était habitué — est une fois de plus pris comme bouc émissaire ? (...)

En fait, que reproche-t-il à Sartre ? De n'avoir pas su faire *« les choix cruciaux* [qui] *s'imposaient aux intellectuels qui défendaient la liberté dans leurs écrits »*. Il n'ignore pourtant pas que Sartre, rentré de captivité en avril 1941, a aussitôt fondé un groupe de résistance, à une époque où ni l'URSS ni les Etats-Unis n'étaient entrés dans la guerre et où ce n'était évidemment pas en croyant proches la victoire et la libération qu'on pouvait prendre ce genre d'initiative. Certes, ce groupe n'a pas eu une longue existence ; est-ce une raison pour en minimiser la signification ? Rappelons d'ailleurs qu'en faisaient partie Yvonne Picard, morte en déportation, et François Cuzin, fusillé par les Allemands. Ce ne fut pas le sort de Sartre : Contat le regrette-t-il ? Sur qui donc écrirait-il aujourd'hui ? Il doit bien savoir aussi que Sartre est ensuite entré au CNE (lequel n'existait pas en 1941 et ne regroupa que plus tardivement la résistance intellectuelle), qui lui donna son accord pour faire représenter *les Mouches*, dont *les Lettres françaises* clandestines publièrent un compte rendu élogieux. Mais qu'aurait-il dû faire ?

A lire Contat, on ne le voit pas très bien ; on peut tout de même le deviner : protester publiquement contre tout ce qui se passait alors, signer des pétitions (...). C'est imaginer la vie intellectuelle et littéraire sous l'Occupation d'après ce qu'elle est devenue ou redevenue après la Libération. C'est également projeter la célébrité de Sartre et de Merleau-Ponty après guerre sur leur obscurité de l'époque — relative pour le premier, totale pour le second. (...)

SIMONE DE BEAUVOIR
JACQUES-LAURENT BOST
et JEAN POUILLON.

[Ce que je reproche à Sartre ? Certes pas de n'être pas mort les armes à la main. Et j'ignore si peu la courageuse et honorable tentative de *Socialisme et Liberté* en 1941 que je la mentionnais d'emblée dans l'article incriminé. Seulement, au nom de la morale qu'il a lui-même formulée et à laquelle il ne prétendait pas échapper (*« On regrette l'indifférence de Balzac devant les journées de 1848, l'incompréhension apeurée de Flaubert en face de la Commune ; on le regrette pour eux (...) »*, 1945, *Situation II*), je regrette pour lui, comme je sais qu'il regrettait de n'avoir pas senti que représenter *les Mouches*, en 1943, dans un théâtre auquel on avait retiré son nom de Sarah-Bernhardt parce qu'il était juif, montrait de l'indifférence aux persécutions dont les juifs étaient les victimes.

L'homme qui avait publié *l'Enfance d'un chef* en 1939 avait prouvé son hostilité aux antisémitismes. L'homme qui voulait devenir dramaturge et faire jouer des amis a eu moins le souci des juifs que de sa carrière et de ses proches. C'est comme ça. Et c'est ça dont le biographe a à connaître. L'honneur de Simone de Beauvoir est de n'avoir pas éliminé de la correspondance de Sartre qu'elle a publiée les passages qui indiquent la priorité de ses soucis dans les années noires. Sartre est un immense écrivain. Ce qui n'empêche ni de l'interroger ni de s'interroger.]

M. C.

● ENTRETIEN

Frédéric Dard, « écrivain forain »

(Suite de la page 9.)

— Dans les années 40, Léo Malet a écrit vingt romans sous le pseudonyme de « Frank Harding » (2). Ensuite, Boris Vian prit celui de « Vernon Sullivan ». Avec « San Antonio », vous n'êtes pas un isolé.

— Nous avons été marqués par les Anglo-Saxons. Après la guerre, les Américains avaient un prestige fabuleux. L'Amérique, c'était le ciel ! On a découvert Peter Cheyney, et les autres, Hammett, Chandler... Ça nous a secoués, et on a eu envie de sauter dans leur roue, d'oublier Rouletabille ou Arsène Lupin. A côté de *la Clé de verre* et de *la Môme Vert-de-Gris*, les intrigues léchées, les puzzles, on trouvait ça gnangnan.

» Mon premier San Antonio, — je l'ai déjà raconté cent fois — fut une commande. J'avais écrit une nouvelle, un pastiche de Cheyney, pour *Samedi-Soir*. Cette nouvelle, un brave homme d'imprimeur-éditeur lyonnais, Jacquier, l'a lue. Il m'a téléphoné : *« Elle est bien ta nouvelle. Tu devrais faire une série. »* Jacquier était un bon vivant, le gros mec sympa. Je pilais la dalle, à l'époque. Un type m'offrait la sécurité. Matérielle, peut-être, mais surtout morale. Je rêvais d'écrire un roman par an et d'être sûr de le publier. Ce premier San Antonio fut un flop formidable ! Monumental. Chez les bons libraires, aujourd'hui, il vaut au moins 500 balles.

» Chase, encore un pseudo, a démarré un peu avant moi. C'était un ami. Chose marrante, je l'ai perdu de vue à partir du moment où nous avons habité le même pays, c'est-à-dire la Suisse. Je l'ai connu à Paris parce que Hossein voulait que j'adapte *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*. La pièce fut montée au Grand-Guignol. Chase a dû mourir sans savoir dix mots de français. C'était Anthony Eden, moustache et sourcils compris. Un homme charmant, incroyablement pudibond. J'ai voulu l'emmener dans des boîtes un peu louches, comme le Fiacre. Il n'en était pas question. Quand on pense aux trucs salés qu'il a inventés !

— Jean Cocteau a écrit : *« San Antonio, c'est de l'écriture en relief, un aveugle pourrait le lire avec la peau des doigts. »* Vous avez fréquenté d'autres écrivains de ce calibre ?

— Cocteau a flairé le coup. Il a vu, dans mes bouquins, de la littérature. J'ai eu affaire à plusieurs monstres sacrés. A Simenon. J'ai adapté *La neige était sale*. Il vivait aux Etats-Unis. Quand je lui ai envoyé ma mouture, il me l'a retournée avec des retouches. La pièce fut jouée au Théâtre de l'Œuvre. Mise en scène de Raymond Rouleau. Je venais de débarquer à Paris et de vivre ma période crève-la-faim. *La neige* eut un succès terrible.

» Alors j'ai demandé à Francis Carco la permission d'adapter son *Jésus-la-Caille*. Carco était un homme merveilleux. Je vais vous raconter quelque chose que je n'oublierai jamais. Jamais. Jamais. J'avais écrit mon découpage et je l'ai porté à Carco, quai de Béthune. Il m'a reçu, en disant : *« Je sais ce qu'on éprouve quand on a fini une chose pareille. Asseyez-vous dans ce fauteuil. Je vais lire votre texte tout de suite. »* C'est pas étonnant ? Il était là, dans sa robe de chambre noire, avec des motifs chinois, genre fumeur d'opium. Un œil fermé à cause de la cigarette collé au bec. Assis devant son bureau. Je le regardais. Je regardais la Seine. Il lisait toujours, impassible, sans un mot. Ce fut un des moments terribles de ma vie d'auteur. Et puis Carco a posé la dernière page de mon manuscrit. Il s'est levé. *« Eh bien, mon petit, c'est parfait. »* La pièce a été montée, avec Lemaire dans le rôle principal. Un beau gosse. Carco était fou de joie. Il m'a envoyé l'édition originale de *Jésus-la-Caille*. Elle était dédicacée : *« A Frédéric Dard, qui m'a redonné ma chance. »*

— A Bordeaux, en avril 1965, le Centre de sociologie des faits littéraires, dirigé par Robert Escarpit, organisa un séminaire mémorable sur le *« phénomène San Antonio »*. Depuis, on vous a consacré de nombreuses thèses. Les linguistes, les sémioticiens et les sociologues s'occupent de vous. Pourtant, sous le nom de San Antonio, en tête d'un roman hors collection auquel vous tenez beaucoup, vous avez mis une autodéfinition un rien moqueuse : *« Ecrivain forain. »*

— Les thèses, j'évite de les lire. Je me replonge plutôt dans *Mort à crédit*, le Céline que je préfère. Je suis un peu comme Simenon, pour ça. Mais je sue sang et eau, à chaque paragraphe. J'avance sans plan, en me servant de l'intrigue policière où sont plongés San Antonio et Bérurier l'affreux comme d'une rampe. Je m'y met tous les matins. Pour quelques lignes, il m'arrive de sortir dix fois mon Robert. J'ai, à force, une sorte de « crampe du Robert » ! L'important, d'abord, c'est le titre. J'en ai plusieurs en réserve.

» Mais ce n'est pas seulement pour le titre que je tiens à ce roman récent, très différent des autres, *Faut-il tuer les petits garçons qui ont les mains sur les hanches ?* Ce qui m'est arrivé avec ce livre est incroyable. Ouvrez-le à la page où j'indique que ce qui n'était qu'une fiction, soudain, est devenu vrai. Il m'est arrivé ce que j'étais en train d'écrire ! Un pauvre type m'a vraiment enlevé ma fille... J'ai d'abord voulu oublier le début du manuscrit, et puis je l'ai repris et terminé.

» Les San Antonio de série, je continue à en produire. J'en suis même à cinq par an. Tenez, je peux vous faire voir mon planning, ce petit bout de papier sur lequel j'ai écrit les dates de remise des prochains, pour 1985. Comme je suis un petit peu en avance, je vais même me payer le luxe d'écrire une pièce. Je dois penser à ceux qui me lisent dans le métro, dans les casernes, et aux autres, les intellos que je fais marrer. Ils me lisent au troisième degré. Les plus de cent cinquante millions de livres de San Antonio qui circulent, je ne dirai pas que ça me donne le vertige. La postérité ? La gloire ? Là encore, je m'en fous. Je suis comme Grancher. Faut apprécier la minute qui passe, ce champagne. Et je dois filer. La Suisse m'attend.

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN.

★ FAUT-IL TUER LES PETITS GARÇONS QUI ONT LES MAINS SUR LES HANCHES ?, de San Antonio, Fleuve noir, 324 p., 90 F.

★ BACCHANALE CHEZ LA MÈRE TATZI, de San Antonio, Fleuve noir, 216 p.

---

(2) Repris aux nouvelles éditions Oswald.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Et si c'était quand même lui, le diable ?

(Suite de la page 9.)

« J'ATTENDS *des autres qu'ils m'expliquent mes livres »,* disait-il encore. Ce n'était pas qu'une politesse. Bertrand Fillaudeau fait partie des « autres » grâce à *qui le lecteur comprend mieux son propre plaisir. L'enchantement* où nous ont plongés et où nous plongent encore *les Caves ou Paludes,* surtout *Paludes, nous* l'attribuons *généralement,* je l'attribuais, à une intense passion des mots cachant sous la *dérision sa crainte d'aimer pour rien.*

La perfection et l'effet persistant de *Paludes* auraient dû *nous prévenir qu'il ne s'agissait pas seulement d'un bibelot ou* d'un signe de reconnaissance entre narquois. En nous berçant de mondanités *niaises,* de *liaisons inabouties* et de *voyages* différés, le Narrateur se force et nous incite à ne pas voir les vrais enjeux de l'entreprise. Derrière le pas de clerc frileux, l'aventure se révèle aussi périlleuse que dans la farce médiévale, dont la sotie descend en ligne directe. La parodie ne se contente pas de singer le réel : elle libère les forces immaîtrisables du hasard et de la singularité.

A l'époque où Gide écrit ce qu'il appelle d'abord son *« traité de la contingence », la rationalité et le réalisme dominent* les esprits. Le Narrateur vise bel et bien à briser cet encerclement, en se moquant au passage du dernier effort avorté pour en venir à bout : le symbolisme. Il prend le risque de ne rien « mettre à la place ». Son entourage a beau jeu d'ironiser sur la vase où il s'enlise, sur les pièges rhétoriques qu'il se tend.

A moins de partager la sottise de l'entourage, le lecteur doit accepter de patauger dans le marais du Narrateur, qui le rappelle sans cesse à une évidence centrale : la littérature n'est qu'un jeu de marionnettes, qu'une logomachie. Seule certitude : l'écrivain au travail, bouillonnant, bouillonnant...

C'était annoncer, avec quatre-vingt-dix ans d'avance, le soupçon ravageur où se débat la littérature. Ne sachant plus quoi représenter et ne croyant plus à ce qu'elle représente, elle se replie sur le murmure vague de son propre discours. Bref, elle réécrit *Paludes.*

La sotie tire sa force et sa modernité de ce que tout y est miné. Rien n'y échappe à la seule loi admise : celle d'un jeu, et *sans loi. Jeu avec l'« histoire » racontée : inexistante dans Paludes,* ressassée dans *Prométhée,* proliférante dans *les Caves.* Jeu avec le texte : on y trouve toutes les recettes du comique carnavalesque dont usera l'absurde à la Ionesco, accumulation, détournement de lieux communs, accidents de ponctuation, rencontre du précieux et du familier, technicité mystificatrice, cacophonie de mots qu'on dirait délivrés du vieux devoir de signifier...

Le jeu englobe *prénoms, noms,* lieux, situations, chiffres, symboles, mythes et textes augustes. Eschyle, Virgile et la Bible sont convoqués, de préférence à contretemps, à contresens. La rigidité psychasthénique que Jean Delay diagnostique chez le Narrateur de *Paludes* n'est qu'apparente. Son irrésolution ne l'empêche pas de se conduire en expérimentateur hardi, en apprenti sorcier. Cet aboulique pour réunions de littérateurs sous-mallarméens manie la poudre, sciemment.

CETTE poudre s'appelle l'enfance. Gide et ses personnages s'y cramponnent comme à la seule liberté. Ils refusent *l'injonction de la société d'agir sur le « réel », qu'ils* contestent globalement, comme le carnaval du Moyen Age. L'acte gratuit de la sotie devient la seule arme contre le règne de la raison et de la rentabilité.

Bien sûr, ce jeu ne s'en prend qu'à des artifices. Mais Massis avait raison de redouter l'irruption d'imprévu dans le vieil ordonnancement symbolique. Le démon existe, *il* suffit de l'inventer. Le rôle va à Gide comme un gant. Personne ne peut mesurer l'effet à long terme de ses secousses aimables. L'insécurité s'étend de proche en proche. Comme sa devancière médiévale, la farce moderne accélère, en les rendant sensibles, les vacillements profonds de l'histoire de longue durée.

Après la fin des dieux, de l'art pour l'art et du romanesque, quelle religion sauver ? Ce diable de Gide en voit une, qui en vaut bien d'autres : écrire *Paludes* et sa suite *Polders,* c'est-à-dire du néant où s'inscrit notre destinée commune, tout en sacralisant le seul bonheur de tracer des signes sur le sable, et d'y élever des cathédrales – comme il est dit pour la rime – périssables.

★ L'UNIVERS LUDIQUE D'ANDRÉ GIDE, de Bertrand Fillaudeau, Corti édit., 330 p., 130 F.

● POLITIQUE-FICTION

Un président sous influence

Le dernier roman de politique-fiction de Clive Cussler,* Panique à la Maison Blanche *ou comment « flirter » avec l'affrontement nucléaire mondial en manipulant le locataire du bureau ovale.

DIABOLIQUE, décidément, ce Clive Cussler. Et plus déchaîné que jamais. Dans *l'Incroyable Secret,* son précédent roman traduit en français (1), cet ancien aviateur reconverti dans le renflouage des épaves navales, avait mis en scène un personnage qui présentait l'intéressante particularité d'être ministre de l'intérieur du Canada, le jour, et chef d'une organisation terroriste luttant pour l'indépendance du Québec, la nuit. Toujours un peu trop curieux et avides, en outre, d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements énergétiques en provenance de la Belle Province, les Américains s'étaient évidemment mêlés des histoires de leur voisin, et tout cela avait *manqué se terminer* par une déclaration de guerre, ce qui *aurait été vraiment trop triste.*

L'ambition de Cussler, cette fois, déborde largement le cadre nord-américain. Et, du coup, *Panique à la Maison Blanche* fait quasiment passer le frisson de l'affrontement nucléaire mondial.

Qu'on en juge. De l'Alaska à Odessa, du Pacifique au golfe de Louisiane, des Caraïbes à la Corée, une terrifiante conspiration se développe. Son but vise à manipuler le gouvernement des Etats-Unis. Le bénéficiaire de cette machination doit être le pouvoir soviétique. Jusque-là, rien de bien extraordinaire. Ce qui l'est plus, ce sont les moyens mis en œuvre par Moscou pour parvenir à ses fins. Il s'agit de s'emparer de l'hôte de la Maison Blanche, de modifier sa perspective politique en plaçant dans son cortex cérébral un implant microminiaturisé et télécommandé – le lavage de cerveau, c'est vraiment trop ringard – et de renvoyer le bonhomme, au bout de quelques jours, dans son bureau ovale, comme si de rien n'était. Ni plus ni moins.

Un pacte satanique

Pour réaliser ce plan audacieux, les Russes ont conclu un pacte satanique avec une bande d'armateurs coréens sans scrupules, animés par l'appât de l'or et un appétit irrépressible de puissance. Heureusement, Dirk Pitt, le chef des projets spéciaux de l'Agence nationale maritime et sous-marine, veille au grain. Malgré dix ans – déjà! – passés au service de l'auteur (il avait fait sa première apparition en 1973 dans *The Mediterranean Caper,* pas encore traduit en français), ce James Bond des profondeurs marines conserve des réflexes intacts et une prodigieuse intuition. Dieu soit loué et, avec lui, la liberté de l'Occident!

Expert reconnu en matière de recherche de navires naufragés, Cussler a un faible pour les épisodes en mer (2). Au point que l'on se demande parfois si l'aventure, ici, ne va pas sombrer dans une banale histoire de bataille navale. C'est faire injure au pouvoir d'imagination d'un romancier dont l'œuvre est de plus en plus appréciée par les amateurs de politique-fiction. Pour mener son enquête, Dirk Pitt fait appel aux moyens techniques et scientifiques les plus modernes : clichés de satellites d'observation géologiques, piratage de banques de données informatiques, gadgets électroniques divers. Et comme ses adversaires ne sont pas non plus tombés de la dernière pluie, l'empoignade est proprement homérique.

Un livre toutes saisons : d'été, assurément, au bord de la plage, mais attention, sans trop s'éloigner du rivage, car Dirk Pitt pourrait rôder dans les parages à la poursuite de ces damnés Coréens; mais à déguster aussi l'hiver prochain, au coin du feu, un verre d'un alcool aux bruns reflets chauds posé devant soi.

MANUEL LUCBERT.

P.S. – L'actualité joue parfois de bien mauvais tours aux auteurs de politique-fiction. *Panique à la Maison Blanche* se déroule en 1989 et Andréi Gromyko y est brièvement mentionné en sa qualité de ministre soviétique des affaires étrangères. L'homme qui dirigea imperturbablement la diplomatie de l'URSS pendant une quarantaine d'années donnait une telle impression d'inamovibilité qu'il avait fini par faire croire au monde entier qu'il était irremplaçable. Cela n'est plus vrai depuis le 2 juillet dernier. Sur ce point, mais sur ce point seulement, l'imagination de Clive Cussler a été prise de court.

★ PANIQUE A LA MAISON BLANCHE, de Clive Cussler, traduit de l'américain par Michel Lederer, Grasset, 362 p., 89 F.

(1) Grasset, 1983.
(2) Lire aussi *Renflouez le « Titanic »,* J'ai lu, 1979.

● VOYAGES

L'odyssée de Sindbad

ON croyait connaître Sindbad le marin, parce qu'on l'avait rencontré au détour des *Mille et Une Nuits,* rajouté aux conteries de Schéhérazade par Antoine Galland, le premier traducteur, l'homme par qui le goût de l'Orient et la mode de l'orientalisme arrivèrent jusqu'à nous au dix-huitième siècle.

Un chercheur-professeur-traducteur, René R. Khawam, vient de faire une traduction des manuscrits originaux qui nous donne le texte intégral de l'odyssée de ce marin du début du neuvième siècle, que l'appât du gain et de l'aventure pousse sur les mers. Sur son bateau chargé des tissus, des bijoux les plus précieux de Bagdad, Sindbad a quitté le port de Bassorah pour une série d'aventures, de naufrages, de rencontres avec des monstres et des magiciens. Sept voyages dont il revient chaque fois plus riche et plus puissant.

Sept voyages vers des pays que René Khawam a identifiés pour faire mieux entrer dans le réel ce marin mythique, aventurier dont les marchandises évoquent les fastes de l'Orient : bois d'aloès, bois de santal, camphre, noix muscade, clous de girofle, cardamome, cannelle, gingembre, cinnamome, canne à sucre, noix de coco, ambre, musc ! Le traducteur nous signale que Sindbad navigue d'abord vers Sumatra, que le royaume de Maharadja est peut-être l'île des Célèbes, que le deuxième voyage le mène vers Madagascar et Bornéo ; le troisième, vers Java ; le quatrième le fait revenir vers Sumatra *pour repartir, au cinquième* voyage, vers la côte orientale de l'Afrique et les Maldives, puis, au sixième, vers le sud de l'Inde, du côté de Madurai, et vers Ceylan, Ormuz, le golfe Persique ; au septième, enfin, *vers la Chine et le Japon.* L'auteur anonyme, en l'absence de cartes géographiques, a, en somme, dressé l'état du monde à son époque.

On lit avec beaucoup de plaisir cette traduction qui se veut fidèle, et sans élégance affectée, d'île en île, de mer en mer, *à la suite de ce marchand-poète-voyageur* qui s'est placé sous l'œil de Dieu : *« Louanges à Dieu, le tout-puissant, l'omnipotent, le très haut, l'opulent, le créateur de la nuit et du jour, des montagnes et des mers, de la Terre avec ses continents et de l'étendue des eaux. A lui la louange et la gloire, le remerciement et l'éloge ! A lui encore la reconnaissance tout au long des siècles futurs. Amen. »*

Amateurs de voyages et de fantastique, il est temps de s'embarquer avec Sindbad !

N. Z.

★ LES AVENTURES DE SINDBAD LE MARIN. Texte intégral. Traduction sur les manuscrits originaux, par René R. Khawam. Phébus, 244 p., 79 F.

● UN INÉDIT DE MARCEL PROUST

« Pauline retrouvée »

Pauline Gouvres-Dives est secrètement éprise d'un beau sous-officier. Elle écrit, en juillet 1893, à son confesseur, désigné sous le simple nom de l'abbé. Voici trois lettres de ce roman épistolaire jamais achevé. Trois lettres signées Pauline, c'est-à-dire Marcel Proust.

« Le moindre nuage au ciel m'assombrissait »

Paris, 4 août 93.

NON, je ne vous oublie pas mon abbé, mais j'aimais mieux ne pas vous écrire que de ne pas *tout* vous écrire. Puisqu'il faut bien que je vous réponde, recommençons une correspondance qui me fera beaucoup de plaisir et de bien. Seulement permettez-moi de laisser une marge, avec toute une partie de mon cœur, en blanc. C'est très bien d'être sincère, mais il ne faut pas être cynique. Du reste, à quoi bon me confesser d'intentions qui prendraient par là une réalité définitive. Et puis, vous avez beau me dire « ce n'est pas le prêtre, c'est l'ami », c'est bien plus effrayant. Il y a bien des choses que je dirais au prêtre si elles ne devaient pas rester dans la mémoire de l'ami. Distrayez-moi, je suis bien dans la tristesse et j'ai bien besoin de vous.

∴

La princesse d'Alériouvre a donné une comédie inepte chez elle avant hier. D'ailleurs je n'ai jamais vu tant de figures à claques bêtes et vulgaires. Tout le Mexique et le Paraguay devait être là. Je ne connaissais pas dix personnes. N'importe, cette soirée avait un grand charme de mélancolie : c'était la dernière soirée de l'année. Vous savez bien que ce n'est pas par amour des autres et que je n'y vais guère.

Mais songez à ce que c'est que la dernière soirée de l'année. Songez qu'une personne (et il y en a là évidemment plusieurs) qui commence d'aimer va à la dernière soirée de l'année avec le sentiment qu'elle ne verra plus pendant des mois ce qu'elle aime. Tout au plus, et en arrangeant avec angoisse toutes les circonstances, y apprendra-t-elle où cela sera jusqu'à l'hiver. Juste assez pour passer ses journées et ses nuits, à Trouville ou à Saint-Moritz, à rêver à la Touraine ou à Spa. Oui, j'ai pitié de toutes les pauvres vies fragiles que ce vent d'avant l'automne disperse si cruellement que le cœur est toujours loin d'elles.

De même, abbé, chaque fois *qu'il pleut, je suis triste en souvenir du temps où, toute petite fille, je restais des heures à la fenêtre* pour voir s'il ferait beau, si ma bonne m'emmènerait aux Champs-Elysées, où jouait avec moi le petit garçon que j'aimais autant que j'aimerai jamais dans toute ma vie. Le moindre nuage au ciel m'assombrissait. Quelques gouttes de pluie me tiraient des larmes des yeux. Chaque fois qu'il pleut, je prie pour toutes les *petites filles amoureuses qui* n'iront pas aux Champs-Elysées et qui souffriront sans qu'on le sache. Avant chaque bal, je prie pour celles qui n'ont pas d'autre occasion de voir celui à qui elles pensent sans cesse, qui auront une infinie déception s'il ne vient pas au bal, si même, au dernier moment, leur mère ne s'est pas décidée à n'y pas aller.

∴

Vraiment, la vie d'une jeune fille du monde amoureuse est un *poème muet et* d'autant plus touchant de mélancolie et de souffrance. *Je* célèbre comme de tristes anniversaires les averses l'après-midi, les bals qui ne tiennent pas ce qu'ils promettent, et par dessus tout la dernière soirée de l'année. Aussi j'étais trop triste (sans avoir, abbé, des raisons personnelles de l'être) chez M. d'Alériouvre pour m'y ennuyer comme j'aurais fait, et les gens horribles qui étaient là prenaient pour moi une certaine grandeur de désolation. Tout cela n'est pas bien pour vous plaire, mais c'est à l'ami que je parle. Que l'abbé ne se fâche pas. Dieu me garde de devenir un bas bleu, vous savez que rien ne me semble aussi odieux. Mais j'ai envie de faire des pièces pour me débarrasser de ma tristesse qui crèvera, j'espère, comme un orage en eau.

Avec mes dispositions de ces jours-ci, vous pensez bien que ce seront des tragédies. Mais je suis un peu embarrassée. Si vous voyez Chalgrain, demandez-lui des sujets. *Je n'en ai trouvé que* deux qui soient suffisamment tragiques. *Un, c'est les facteurs qui* cheminent avec tant de déceptions et de félicités avec eux. Je vous assure que, pour une femme éprise, toutes les lettres qu'elle attend et toutes celles qui arrivent autres que celles qu'elle attend, voilà la grande émotion de chaque jour. Même si les lettres qu'elle voudrait, elle ne peut les recevoir, si celui qui pourrait les écrire ne sait pas qu'elle aimerait les recevoir ni même qui elle est – ces lettres-là, elle les attend tout de même ; et elle appelle au *secours de son absurde espoir* toutes les superstitions, les mysticismes, le plus vieux romanesque, pour qu'il ne meure pas de son impossibilité même.

Aussi c'est bien une émotion de tous les jours. Croiser dans sa cour le facteur qui entre, avec la certitude qu'il n'apporte pas ce qui lui serait si facile d'apporter, ce n'est pas une rencontre banale. Mais je ne peindrai pas que ce côté du sujet. Et toutes les mau*vaises nouvelles des malades*, les dépêches d'accidents mortels à une mère, ces lettres si dures d'un fils à une mère, un mari à sa femme, qu'elles mettent entre eux quelque chose d'infranchissable contre quoi tous les élans de tendresse viendront se briser, tout cela y sera.

∴

Mon second sujet vraiment tragique, ce sera les douairières qui passent le temps à combiner des mariages et qui réussissent quelquefois, hélas! dans cette œuvre de destruction et de mort. Nous en connaissons, n'est-ce pas, abbé ? On les verra en train de faire leur tapisserie, échangeant ces projets terribles d'un air satisfait et je tâcherai de tant pousser le portrait, de leur donner tant de caractère qu'elles sembleront être les Parques (c'est-il bien les Parques ?) en train de fuseler nos destinées. Même, je pense que ce *serait* d'un assez bel effet que le décor qui représentera tel salon du faubourg – *que vous connaissez bien, mon petit abbé* – s'ouvrît tout à coup, et dans le fond on verrait, d'avance, toute la suite irrévocable des malheurs que ces vieilles sont en train d'ourdir, les vies confites dans les larmes, des maris partant avec leurs maîtresses devant leurs femmes désespérées, les suicides, les meurtres, etc.

Voilà, *mon abbé*, de beaux plans. Mais je crois que ce sera pour plus tard, et j'espère même, pour ne pas dégoûter mes amis et que Chalgrain continue à venir me voir, que ce ne sera jamais. J'ai trouvé l'article du *Gaulois* sur le snobisme de Chalgrain idiot. Si Chalgrain préfère notre monde à l'autre, c'est comme il préfère Poitiers ou Rome à Chicago ou à des villes neuves ou industrielles qui n'ont encore gardé la forme d'aucune âme et le souvenir d'aucun passé. Dieu sait qu'il fait des exceptions pour de jeunes Américaines (vous m'entendez, abbé !), et qu'il laisse de côté bien de vieilles Poitevines et d'austères Romaines. Même si je l'en avais cru (bien que dans le fond il doive être *bien content de ma sévérité et* que cela ait bien plus de couleur *pour lui comme ça), j'aurais fait* tant de connaissances que, avant beaucoup d'années, mon salon serait devenu quelque chose sans nom, quelque chose (horreur!) comme le salon de la princesse d'Alériouvre.

Dites-moi si vous viendriez me voir un mois, mon abbé, parce *que cela* me *déciderait* peut-être à louer une grande chose très belle en Touraine, où vous chasseriez comme un bienheureux. Jusqu'ici je fais des tournées de huitaines et je reviens toujours à Paris – deux ou trois jours – qui est exquis : il n'y a plus personne. Trouverez-vous que j'aie à me *mêler chez moi* des élections cette année ? Ecrivez-moi plus longuement, n'est-ce pas. Je vous aime de tout mon cœur.

GOUVRES-DIVES.

« Le dépaysement toujours si triste »

Saint-Moritz

JE suis ici depuis hier, mon cher abbé, et mon départ a été décidé trop vite quoi que j'aie pu vous en prévenir. Aujourd'hui encore, je n'ai que le temps de vous écrire que je n'ai pas le temps de vous écrire. Je veux seulement vos remercier de votre lettre qui m'a *fait* grand bien. Comment ? Comme dans ce porte-photographies de votre salon, où je suis si la même à tous les âges, je continue à me ressembler, caractère et esprit, depuis le temps où vous étiez déjà si bon pour moi toute petite ? C'est pour moi, surtout pour le moment si *éparpillée*, si à la recherche – sans me trouver – de moi-même, un grand soutien, un peu de certitude, comme un point d'appui.

Je ne pouvais plus rester à Paris, tant j'y étais nerveuse, et ne pouvant aller où j'aurais voulu, j'ai moins détesté aller très loin, me sentir au moins à l'abri contre des tentations folles et avoir au moins entre elles et moi – à *défaut de ma volonté* – de très grandes distances, très longues à parcourir. Hélas, ainsi seule, le dépaysement toujours si triste que j'ai dans des lieux nouveaux, surtout dans un nouvel appartement, plus cruellement encore dans un lit nouveau est devenu cette *fois-ci* comme une vraie amertume d'exil.

J'espère m'y faire vite et bien me plaire dans ce pays qui est superbe, *étonnamment* wagnérien, tout en lacs d'un vert de pierre précieuse avec, au-dessus, des montagnes où les nuages promènent de grandes ombres bleues comme sur la mer (vos savez, les grandes taches de la mer) et tout autour, des bois de sapins, très bien pour que des Walkyries en descendent ou que Lohengrin y accoste. Dans la route qu'on fait en quatorze heures de voiture depuis Coire, il y a sur une crête vraiment inaccessible et vertigineuse un château fort en ruine dont les défunts seigneurs me font beaucoup rêver. Quels crimes, *quels vices héréditaires* allaient-ils, de génération en génération, défendre, dans ce nid d'aigles, de toutes les curiosités, de toutes les haines, de toutes les violences. Les attaquer eût été fou, les voir malgré eux, impossible. Autour d'eux la désolation grandiose des montagnes violettes et l'ivresse d'*une solitude* absolue devaient porter à l'excès toutes leurs voluptés, les poétiser, les élargir, les infinitiser, sans les rendre moins aiguës. Car vous savez, abbé, Baudelaire l'a dit : « *Il est certaines sensations dont le vague n'exclut pas l'intensité et il n'est pas de pointe plus acérée que celle de l'Infini.* » Quel endroit pour aimer ! J'écris ces derniers mots sans les penser à fond en même temps car la sensation en est pour moi trop forte, et l'amour, comme ces pics, a ses vertiges.

∴

Il n'y a pas à penser à ce directeur, pour le moment bien entendu ; quand je serai revenue, je ferai ce que vous voudrez, mon père. Mais l'homme est-il si admirable que vous dites – ou plutôt ne serais-je pas trop au*dessous de lui, maintenant*, pour être éclairée de ses célestes lumières, maintenant que l'humilité de mon esprit et de mon cœur, si imparfaits toujours, est encore rabaissée, que je suis dans une chute *si profonde* ? Ne vaudrait-il pas mieux attendre la fin de cette crise, que mon âme ait repris son calme, que ce poids ne soit plus sur moi et que je sois remontée à ma surface, si basse encore, mais enfin où vous voulez bien croire que de divines clartés pourront faire reluire un peu de vertu ? Je ferai tout ce que vous me direz, je suis votre amie et votre *servante*. Ouvrez vos bras pour qu'y pleure, s'y console, s'y repose et s'y rafraîchisse, votre

PAULINE.

Vous ne sauriez imaginer les *tons d'élytre du lac pendant que* je vous écris. Il ravive en moi ce désir que je vous disais l'autre jour d'avoir des paons et une opale. Mais des paons, où, mon cher ? J'aimerais bien les voir l'hiver et s'ils sont au Haître, comment faire ? Rue Barbet de Jouy, le jardin est vraiment trop petit, et ils m'empêcheraient de dormir. Croyez-vous que c'est un cri auquel on s'habitue ? Je ne sais pas si vous avez *le Chef des odeurs suaves* de Robert de Montesquiou. Le livre n'est pas encore en vente, mais il y a des éditions de luxe. C'est parce qu'il y a sur les paons deux pièces merveilleuses. Si vous ne les avez pas, je vous les copierai. Si vous avez le livre, cherchez la pièce intitulée « Pavones » et la sui*vante « Paon, l'oiseau Paon* est mort, le Dieu Pan l'a pleuré ». C'est cela. On me dit que votre nièce d'Alériouvres est attendue ici. Est-ce vrai ?

G. D.

Les titres, intertitres et paragraphes sont de la rédaction, ainsi que des ajouts de ponctuation.

« Des Walkyries derrière les arbres d'Engadine »

Saint-Moritz

AH! mon cher petit abbé, *vous ne m'aimez pas* soumise et vous me voulez fâchée. Votre cœur « *se dilaterait de joie si je vous disais, mon cher abbé, vous n'êtes qu'un sot* ». Hé bien, votre cœur peut se dilater. Comment, vous me reprochez de voir des Walkyries derrière les arbres ? Mais malheureux, qu'y voyez-vous donc ? Et si je cessais d'en voir, pensez-vous que je continuerais d'aimer les arbres ? Vous ne connaissez donc pas l'histoire du fou qui croyait revoir dans une bouteille la princesse de la Chine. On lui cassa sa bouteille. De fou qu'il était, il devint bête. Est-ce sur le crétinisme universel que vous voulez fonder la vertu ? Le royaume de Dieu sera bien habité!

Pour moi, mon père, si vous le souffrez – et même si vous ne le souffrez pas – je prierai Dieu chaque soir qu'il me permette de voir longtemps encore des Walkyries derrière les arbres d'Engadine, persuadé [sic] que ce sont belles et innocentes créatures, et bonnes à voir partout où l'on le peut; et loin de m'efforcer de ne pas regarder leurs grâces guerrières, je m'y appliquerais si on les voyait mieux encore en n'y songeant pas, étant en cette opinion qu'il ne faut point dessécher *notre cœur avant de l'offrir à* Dieu, mais bien lui laisser toutes ses folles fleurs qui le réjouiront mieux.

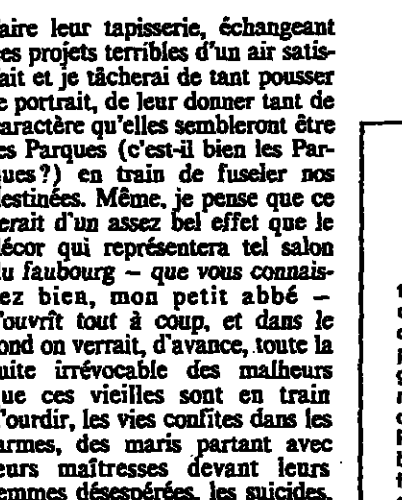
Je vous dirai aussi qu'il est bien étrange, cher abbé, de vous entendre dire qu'à n'écouter les *confessions que* de pauvres filles de la campagne vous avez perdu vos talents de directeur. Le beau directeur qui ne veut que des âmes de choix, intéressantes, capables de servir de modèle pour l'étude d'un cas dans un roman *psychologique*.

∴

Les sentiments chrétiens, mon père, que voilà ! Voulez-vous aussi que vos clientes soient riches, nées, belles et discourent avec distinction sur les passions de l'amour ? Je ne serai plus docile, je ne serai plus douce, si je le puis. C'est trop bête. On ne respecte que les gens qui disent des injures. C'est à ce qu'ils parlent durement qu'on reconnaît dans la vie les gens à qui il faut obéir. Tant mieux pour moi, mon petit abbé, qui savez bien que je resterai caressante et gentille parce que je ne peux pas faire autrement et que je suis la petite Pauline à qui vous avez toujours prédit qu'elle ne pourrait qu'aimer. Tant mieux pour moi, car si la gentillesse servait à quelque chose, les imbéciles et les méchants qui disent que notre gentillesse n'est qu'une ruse d'ambitieux pourraient avoir une apparence de bons sens.

Tandis que, comme cela, l'habileté, ce serait d'être désagréable avec tout le monde, avec quelques moments d'accalmie dont on vous saurait gré comme d'une suprême caresse. Un mauvais caractère est une puissance contre laquelle rien ne peut lutter. Vous voyez que je vous ai bien contredit, et si j'avais le temps je le ferais aussi pour la Judée pour laquelle je ne vous trouve pas non plus des sentiments très chrétiens. Moi, j'aurais encore des excuses, mais vous que cela n'oblige pas à des invitations gênantes, vous êtes impardonnable de ne pas lui ouvrir votre cœur. Le soleil brûle. Une brise se lève sur le lac. Ma barque est prête. Je vous quitte pour aller y prendre le frais en pêchant des truites avant le dîner. Je penserai à vous pendant ces instants exquis et vous embrasse.

GOUVRES-DIVES.


PANCHO.



Ebauches

NE lire d'un *roman épistolaire*, en outre *fragmentaire, que les lettres* d'un seul correspondant, c'est un peu comme suivre une conversation téléphonique sans prendre l'écouteur : il faut imaginer les questions à partir des réponses, et les sujets à partir des commentaires. Par chance, Pauline Gouvres-Dives, en bonne narratrice proustienne, façonne ses indignations, ses caprices et ses *nostalgies* avec le matériau même de la vie de son auteur, dont la correspondance – réelle – permet d'élucider nombre d'obscurités.

Car cette jeune femme un peu lasse, et élégamment rongée par un amour secret, a bien des points communs avec Marcel Proust. Comme lui, elle est à Saint-Moritz en août 1893 pour trois semaines, et ses rêveries wagnériennes dans les bois doivent beaucoup à l'enthousiasme éprouvé par Proust à la représentation de *la Walkyrie*, le 12 mai 1893. Tout comme on *peut supposer que son récit* acerbe d'une lugubre soirée *chez une princesse d'Alériouvre*, où « *tout le Mexique et le Paraguay devait être là* », vise, de manière à peine voilée, une des dernières réceptions où figurait Mme Louise Cahen d'Anvers, née baronne Louise de Marpugo, avant son prochain départ pour Montevideo.

C'est que les jeunes auteurs de ce début de roman se moquent visiblement de la vraisemblance narrative comme d'une guigne. Si Proust, à une exception près, s'applique à une *orthographe méthodiquement* féminisée, les propos qu'échangent Pauline Gouvres-Dives et son « cher abbé » sont un peu déconcertants. Conseiller à un ecclésiastique, que Louis de La Salle peint quinquagénaire, méditatif et normand, la lecture – en édition de luxe – de poèmes de Robert de Montesquiou sur les paons peut paraître un curieux moyen de communier dans les « *divines clartés de la vertu* ». Et l'interroger sur la nécessité de se préoccuper *des élections, une question* parfaitement incongrue. Mais c'est *en juin 1893 que Proust, qui* vient de rencontrer Montesquiou, lui écrit des lettres exaltées sur ses œuvres, et en septembre 1893 qu'il vote à la place de son père aux élections législatives...

Ce *récit ne serait-il pas alors* une fiction de fiction ? Trois jeunes gens jouent à s'envoyer les lettres qui les concernent plus qu'elles ne dessinent des personnages – et l'on peut parier que certains passages sont, pour eux, à double entente.

Mais l'intérêt de cette ébauche est ailleurs. Il est dans le *souci* dont Proust témoigne déjà, avant ses pages célèbres *sur Parme ou Guermantes*, pour les noms propres. A deux *reprises*, le 21 juillet 1893 dans des lettres encore inédites, il écrit à Daniel Halévy pour s'inquiéter du patronyme à donner à Pauline : la suggestion « vicomtesse de Dreux, née Dives » est inacceptable car, dit-il, « *il faudra bien que je signe quelquefois Dreux-Dives. Or ça a un peu l'air d'une ligne de chemin de fer, et j'ai peur que ce soit comme cette chanson où Lavigne disait que si elle s'appelait Bastille, elle appellerait sa fille Madeleine...* »

Il est surtout dans ce premier dessin d'une petite fille éperdue d'angoisse, parce que la pluie sur une promenade parisienne risque de lui voler sa rencontre éblouie avec un enfant aimé : « *Chaque fois qu'il pleut, je suis triste en souvenir du temps où, toute petite fille, je restais des heures à la fenêtre pour voir s'il ferait beau, pour voir si ma bonne m'emmènerait aux Champs-Elysées, où jouait avec moi le petit garçon que j'aimais autant que j'aimerai dans toute ma vie.* » Dans *Du côté de chez Swann*, un petit garçon scrute le ciel « douteux », tient compte « *de tous les présages* » pour savoir si, l'après-midi, il verra Gilberte dans les allées des Champs-Elysées.

Quelle qu'ait été l'extension du projet, dont ne subsistent que vingt et une pages d'écriture auguë, on peut penser qu'il tourna court. Proust en nourrira d'abord une nouvelle, *Mélancolique villégiature de Mme de Breyves*, qui parut le 15 septembre 1893 dans *la Revue blanche*. Mais, avant tout, ces *fragments ont le charme sépia* des « crayons » où une courbe, une ligne, annonce le tableau futur.

MONIQUE NEMER.

culture

FESTIVALS

JESSYE NORMAN A AIX-EN-PROVENCE

Les voix d'« Ariane à Naxos »

Il serait bien naïf de croire qu'on programme toujours les œuvres pour elles-mêmes et qu'une grande partie du public ne vient pas d'abord applaudir les interprètes, quoi qu'ils chantent... Ainsi, *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, qui n'avait pas été représenté à Aix-en-Provence depuis dix-neuf ans, est vraiment une œuvre de festival, avec ses trois grands rôles féminins : le *Compositeur*, *Zerbinette* et Ariane. Lorsque ces emplois sont bien distribués, on oublie le « pourquoi » un peu mince d'un divertissement charmant, et l'on jouit du « comment » il est rendu.

Tout le prologue repose sur les épaules du jeune compositeur aux prises avec les aléas du mécénat (1), contraint de mêler à son drame d'Ariane les pirouettes des comédiens italiens, et qui se désole jusqu'à ce que les yeux doux de Zerbinette retournent la situation. C'est un rôle complet, exigeant, périlleux. Jeanne Piland, à qui il est confié, possède une aisance et une agileté, dans le grave comme dans l'aigu, qui font merveille car on oublie la performance pour ne s'intéresser qu'au personnage.

Ghylaine Raphanel est plus connue du public français qui a eu l'occasion depuis quelques années d'assister à l'épanouissement de son talent. Elle avait déjà chanté Zerbinette à l'Opéra-Comique et on la retrouve à Aix avec une satisfaction sans mélange en dépit d'une certaine tension, parfois, sur les aigus tenus. Là aussi, cependant, quel naturel dans une partition semée d'embûches comme à plaisir. Mais il ne faut pas se le cacher, les prouesses de Zerbinette et du Compositeur sont là, principalement, pour aiguillonner les sens de l'auditeur. Celui-ci attend qu'Ariane, à peine entrevue dans le prologue, commence à se lamenter sérieusement du départ de Thésée, qu'elle appelle la mort, et que Bacchus, prenant la place d'Hermès, vienne démontrer le dangereux pouvoir des illusions.

Lorsqu'à la ville Ariane s'appelle Jessye Norman, et qu'elle est précédée des échos de son succès au Metropolitan Opera, on peut juger de l'impatience du public. Respectueuse de ses engagements, la grande artiste n'a pas déçu : en outre, elle a réussi, par la conviction de son interprétation, à laisser entrevoir quelle belle œuvre tragique Strauss aurait pu composer s'il n'avait pas succombé au charme du mélange des genres.

Un des spectacles mémorables

L'orchestration de chambre, merveilleusement rendue par les membres du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France dirigés par Semyon Bychkov, ajoute à l'intensité dramatique, car cette voix profonde et puissante s'équilibre parfaitement avec une instrumentation dont la plénitude résulte d'une savante alchimie des pupitres solistes.

Qu'après cela, le timbre de Bacchus (William Johns) paraisse un peu ingrat, on pouvait le prévoir, d'autant qu'il arrive au point culminant, mais il possède les notes et la vaillance de son emploi : comme par ailleurs le reste de la distribution est d'un très haut niveau, on comptera sans doute cette *Ariane à Naxos* parmi les spectacles mémorables du festival d'Aix-en-Provence, à condition d'oublier un peu la mise en scène de Göran Järvefelt, on ne lui reprochera pas d'être au premier degré, mais de ne jamais sortir du convenu.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : les 26 et 29 juillet.

(1) Le mécénat d'autrefois, s'entend, car la Société lyonnaise de banque qui a apporté son concours à cette production, n'y a mis aucune condition draconienne.

A TOURS

Le public fait la sourde oreille

Y aurait-il des festivals maudits ? Si oui, les Semaines musicales de Tours doivent en faire partie. Quelle injustice d'oublier que des violonistes comme Spivakov, des artistes comme Baschmet sont les hôtes de Tours depuis maintenant plus de dix ans, et qu'ils firent là leur première apparition en France; quelle frustration pour les responsables qui mettent sur pied, en parallèle, une Académie internationale où enseignent les plus éminents professeurs du conservatoire Tchaïkovski de Moscou.

Publicité pas assez appuyée ? Toujours est-il que la manifestation est boudée, alors même que ses participants sont plébiscités partout ailleurs. Nul n'est prophète en son pays d'adoption. A Tours, le public, peut-être trop gâté par les Fêtes musicales de Meslay, fait la sourde oreille.

L'apothéose, en tout cas, aura lieu les 27 et 29 juillet à la cathédrale. Spivakov y rencontrera la mezzo Tamara Sinyevskaya, dans un écrin composé par le chœur Orfeon Donostiarra, venu d'Espagne, et le Northern Sinfonia of England. On aura aussi droit à quelques précieux récitals, notamment le 30, celui de la pianiste Tatiana Nicolaeva.

ALEXIS BODDAERT.

■ **L'ÉTÉ DE LA DANSE. – Le concours des jeunes compagnies, qui a eu lieu du 1er au 7 juillet pendant « l'Eté de la danse à Paris », a été remporté par l'Icosaèdre Danse Théâtre, dirigé par Marilène Breuker.**

■ **BANLIEUE PARISIENNE. – L'Institut français d'architecture (IFA) publie un supplément au *Bulletin d'informations architecturales* consacré aux cités-jardins de la banlieue parisienne. L'analyse historique documentée, l'éloge d'une architecture pittoresque, se mêlent au regret d'un art de vivre oublié des architectes, un urbanisme villageois axé sur la cellule familiale. (IFA, 6, rue de Tournon, 75006 Paris.)**

■ **ARTS DU GABON. – L'Agence nationale pour la promotion artistique et culturelle du Gabon présente une exposition à l'Orangerie du Luxembourg jusqu'au 28 juillet.**

« NAISSANCE DU CINÉMA », à Avignon

Les gestes de la vie

Le cinéma prend le relais du théâtre en Avignon dans l'attente des dernières créations dramatiques marquantes du Festival, comme la mise en scène par Antoine Vitez de *Lucrèce Borgia*, de Hugo.

« Naissance du cinéma », de 1895 à 1915, tel est le programme qu'a choisi cette année Jacques Robert et qu'a réalisé Christian Belaygue. Pour les cinéphiles, l'événement est capital : jamais aucun festival de Cannes ou de Venise, aucune cinémathèque n'avait su réunir jusqu'à ce jour un si grand nombre de films tournés dans les toutes premières années du cinéma. Christian Belaygue, pendant des mois, a inventorié les collections publiques ou privées, de Tokyo à Washington, de Poona (Inde) à Copenhague, de Rome à Perpignan, dans quantités d'autres pays.

En ouverture de ces journées, ce fut un hommage à Georges Méliès. Mme Madeleine Méliès, petite-fille du cinéaste, a présenté elle-même un ensemble de films de son grand-père, ainsi que les quatre personnages essentiels des séances de cinéma muet, qui ne fut jamais vraiment muet, nous a-t-elle dit.

Le poignet du projectionniste

En effet, les projections de cinéma, dans les premières années, étaient assurées par un présentateur qui commentait le film, expliquait l'action et disait parfois quelques phrases de dialogue écrites par le cinéaste. Etaient présents aussi le pianiste, qui improvisait la partition musicale « sans filet », et, ce que nous ignorons d'habitude, un bruiteur, équipé de tout un matériel, qui fabriquait les sons des explosions, avalanches, revolvers et autres boums de tambours vus sur l'image.

Le quatrième personnage était le projectionniste, qui faisait tourner la machine à la main. Mme Méliès nous a dit que, vers le troisième quart de la séance, le film passait plus lentement puisque le poignet de l'opérateur « fatiguait », mais dans les dernières minutes, à l'approche du repos et de la tasse de café, le rythme devenait presque emballé : le projectionniste voulait en finir.

C'est donc, avec les interventions parlées de Mme Méliès, les bruits adéquats de Mlle Méliès, les bourrasques de musique de piano d'Eric Leguen, que nous avons vu de belles copies du *Voyage dans la lune* et d'autres films de Méliès, comme par exemple le stupéfiant *Couronnement d'Edouard VII* réalisé à Montreuil dans le décor reconstitué de l'abbaye de Westminster, quelques jours avant le couronnement réel, avec un sosie du roi dans le rôle principal (en fait un garçon de café des Grands Boulevards). Les vrais maîtres anglais de la cérémonie étaient venus surveiller à Paris les détails de la mise en scène de Méliès. Après le couronnement, le film eut un succès énorme en Angleterre, et le roi lui-même le jugea excellent.

Ont été projetés, d'autre part, les films des frères Lumière au complet et les films d'opérateurs de la maison Lumière. Choses vues dans les rues, les jardins, mais aussi des usines, des hôpitaux, des camps militaires. Drames, incendies, inondations... Toutes les résurrections de la vie réelle du pays juste avant et après 1900.

Ces films sont très fascinants. Ils ont une « force d'image », une netteté de traits supérieur à celle d'aujourd'hui. Il semble que les opérateurs avaient pour idée première, presque pour seule idée, de capter le mouvement – le mouvement des jambes d'un coureur, celui des mains d'un joueur qui distribue les cartes, celui du vin qui tombe de la carafe dans le verre, ainsi de suite pour toutes les prises de vues : et jamais, dans le cinéma postérieure, ces mouvements des êtres vivants et des choses n'ont une telle intensité de présence. Mais en « visant » sans cesse le mouvement, ces cinéastes des premiers temps parvenaient à saisir aussi, on ne sait comment ni pourquoi, l'acte humain ou animal dans son tout, l'énergie spirituelle de la vie.

Et ce phénomène de saisie de l'énergie de la vie est si grand sur ces images des films muets de Lumière que le spectateur a tout le temps une réaction bizarre qu'il n'a jamais devant les fims faits plus tard : le spectateur, à la vue des enfants jouant au Luxembourg ou des dragons traversant un fleuve à la nage sur leurs chevaux, se dit : ces gens-là ont été vivants, ces gens-là ont existé, ils sont vivants, là, devant mes yeux, et pourtant, c'est incroyable, aujourd'hui en 1985, ils sont morts, ils sont des os et des poussières. Et cette sensation ne « passe » pas, comme si elle n'était pas acceptable.

Une réunion sensationnelle

Sans doute, à lire ici, ces réflexions paraissent-elles naïves ou trop évidentes. Mais cette impression si forte de la vie de l'image, de vie organiquement greffée à l'image, pourrait être la définition même de ce cinéma des premières années, de cette « naissance du cinéma ». Il y a eu là un art nouveau singulier, qui provoquait une émotion très singulière elle aussi, qui s'est prolongé quelquefois dans des films comme ceux de Flaherty, dans *A propos de Nice*, de Vigo...

Cette réunion sensationnelle de films des toutes premières années du cinéma à Avignon, nous a permis de voir également les bandes documentaires et de fiction tournées par les opérateurs de Pathé, de Gaumont. Mme Maud Linder, fille de Max Linder, a présenté le grand film qu'elle a réalisé sur la vie de son père : *l'Homme au chapeau de soie*. Puis c'est la projection, jusqu'au 29 juillet, des grands premiers chefs-d'œuvre, *les Vampires*, de Louis Feuillade, *The Invaders*, de Thomas Ince, les œuvres de Griffith, *Ivan le Terrible*, d'Alexandre Ivanov, *Quo Vadis*, d'Enrico Guazzoni.

Il est capital pour la connaissance et le plaisir du cinéma que, avec le concours du ministère de la culture, du Centre national de la cinématographie et grâce au soutien d'Alain Crombecque, nouveau directeur du Festival d'Avignon, cet ensemble incomparable de trésors ait été projeté à Avignon par Jacques Robert et Christian Belaygue. Il faut à tout prix que ces films ne soient pas à présent dispersés et que cette fête de la Naissance du cinéma se renouvelle à Paris et dans les grandes villes de France et d'ailleurs.

MICHEL COURNOT.

COMMUNICATION

Un accord entre l'AFP et Didot-Bottin

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR MINITEL

Le fil financier « banque » de l'Agence France-Presse, dont l'accès était jusqu'à présent réservé aux agences bancaires et aux directions financières des grandes sociétés, sera accessible sur Minitel, comme le sont déjà les banques de données sur les entreprises, éditées par Bottin, et le cours des valeurs mobilières de la Compagnie des agents de change par Valscop.

L'accord conclu entre l'AFP et l'éditeur Didot-Bottin précise que ces informations financières en mode vidéotex seront disponibles dès septembre prochain.

● *M. Alain Carignon, président du Câble grenoblois.* – Le premier conseil d'administration de Grenoble TV Câble vient d'élire son président. Il s'agit de M. Alain Carignon, maire de Grenoble, président du conseil général de l'Isère et député européen. M. Yves d'Hérouville, ancien journaliste de TF 1, qu'il a quittée en mars 1984 pour assister M. Carignon dans le domaine des nouveaux médias, a été nommé directeur général. Cette société d'exploitation du réseau câblé a un capital de 250 000 francs en cours de constitution, détenu à 55 % par la ville de Grenoble et à 44,8 % par la Compagnie générale des eaux ; les 0,2 % restant appartiennent à cinq personnalités locales.

● *A la Bibliothèque nationale.* – A la suite de l'enquête sur la situation de la Bibliothèque nationale (*le Monde* du 11 juillet), M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture, nous adresse la précision suivante : « *Je ne crois vraiment pas avoir dit qu'Alain Gourdon a* « été imposé à Jacques Lang », *mais je suis sûr, en revanche, d'avoir affirmé qu'il a mené une politique qui ne tenait que faiblement compte des orientations souhaitées par le ministre.* »

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

UGC, « Libération » et l'agence Roux-Séguéla demandent la concession d'une chaîne nationale

« *Pour les télévisions privées, nous n'avons pas participé aux enchères jusqu'à maintenant mais je crois que notre candidature tombe au bon moment. Nous avons un projet original, une régie publicitaire qui nous garantit 50 à 70 millions de francs d'options et un an et demi de programmes déjà négociés qui nous permettent de démarrer immédiatement.* »

A l'appui de ses dires, Peby Guisez, administrateur d'UGC et porte-parole du projet, met tout sur la table : les études de programmation, les projets de budget, les audits du cabinet Andersen. Deux années de travail depuis qu'en avril 1983 l'un des trois grands groupes cinématographiques français a commencé à s'intéresser à la télévision, bientôt rejoint par le quotidien *Libération* et l'agence de publicité Roux-Séguéla-Cayzac et Goudard.

L'idée originale, c'est la contre-programmation, stratégie qui a fait le succès des télévisions indépendantes américaines. Hit TV – c'est son nom provisoire – ne cherche pas à concurrencer les grands, chaînes publiques ou Canal Plus, mais à se glisser dans leur ventre mou. Pas de journaux télévisés, de grandes variétés ou de retransmissions sportives : au moment où les principaux réseaux se battent pour l'audience, Hit TV se contente d'une télévision d'accompagnement faite de musique et de petites annonces.

La chaîne s'éveille à 22 h 30 avec des films et des séries jusqu'à 2 heures du matin. Au grand carrefour de 19 h-20 h 30, elle propose, comme une alternative, un long métrage ou un magazine de spectacles.

Conçue pour un public jeune, volontiers « décalé », cette télévision puise délibérément dans le catalogue des films classiques et de séries déjà diffusées mais les habille de débats ou de présentation spécifiques, à mi-chemin entre *la Dernière Séance* ou le ciné-club. Une recette qui limite beaucoup les frais : le budget annuel est de 200 millions de francs, dont 80 % vont à l'achat de programmes et à un minimum de production.

Aucun des trois partenaires n'a les reins assez solides pour tenter une aventure plus onéreuse et les ambitions sont volontairement limitées. « *Si nous touchons 2,5 % d'une audience potentielle de 10 millions de téléspectateurs, nous équilibrerons en vendant trente minutes de publicité par jour* », affirme Peby Guibez. La régie d'UGC, aidée par l'agence de Jacques Séguéla, a déjà trouvé des annonceurs prêts à jouer le jeu.

Reste à convaincre les pouvoirs publics qui balancent pour le moment entre RTL, Europe 1, Télé Monte-Carlo et quelques autres. « *Nous représentons une alternative crédible*, résume Peby Guisez, confiant. *Pas de grosse ponction sur le marché publicitaire, pas de concurrence avec les medias existants et un débouché intéressant pour le cinéma et les industries de programmes.* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

REPRISE

« BABY JANE » de Robert Aldrich

Attention, danger...

Si un jour, sur une plage, vous apercevez une vieille femme trop fardée qui dansote dans une robe blanche avec deux cornets de glace à la fraise, ne vous frappez pas, c'est Baby Jane. Elle se prend pour une petite fille et elle vous prend pour ses admirateurs. Mais faites attention. Elle n'est pas seulement une vieille folle, elle est une femme dangereuse.

Dressons la liste de ses méfaits : assassinat d'une perruche, tentative de blessure morale sur la personne de sa sœur en voulant lui faire avaler son animal fétiche après l'avoir affamée, proposition d'un rat comme ultime dîner à la même personne à bout de nerfs, destruction de la ligne téléphonique qui pourrait lui permettre d'appeler au secours, et ça ne fait que commencer. La police a beau n'être pas loin, jetez-vous tout de suite à l'eau, les méduses sont moins piquantes que Bette Davis.

Si en sortant de la projection de *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?* vous vous retrouvez avec un cafard noir, ne vous frappez pas non plus, vous n'êtes pas le seul. La radio a annoncé ce matin qu'il allait faire une chaleur abominable, ça aurait dû vous mettre la puce à l'oreille, ce sale film vous a achevé. Il n'y a pas de bon jour, ni de bonne heure, ni de bon état d'esprit pour voir *Baby Jane*, c'est un méchant film atroce. Vous n'aurez pas volé votre bourdon.

H. G.

★ Voir les « grandes reprises ».

POUR FRANÇOIS TRUFFAUT OU WOODY ALLEN

Les cinéphiles se rencontrent à Prades

Les vingt-sixièmes Rencontres cinématographiques de Prades (Pyrénées-Orientales) se sont terminées le 24 juillet. Le prix de la Ville, décerné par le public, est allé à *la Ballade inoubliable*, du réalisateur italien Pupi Avati. *Wundkanal*, de Thomas Harlan (Allemagne fédérale), a remporté le prix de la Fédération française des ciné-clubs.

Les Rencontres de Prades ont vingt-six ans. Le temps et des invités prestigieux en ont fait le renom. Le président de la manifestation, M. Robert Cortes, à la ville professeur de philosophie, et sa femme Hélène racontent l'arrivée timide du jeune François Truffaut, en 1959, et son départ triomphal : le public venait de lui décerner le premier des Premiers Prix, pour *les Quatre Cents Coups*. Ou encore Roman Polanski, convié lui aussi à présenter son premier long métrage. Plus récemment, Joseph Losey, qui aurait laissé, pour deux journées de séjour et une brillante conférence, une ardoise de 6 000 francs de vodka.

Le budget des Rencontres est modeste : 320 000 francs, avec une subvention du conseil général et du Centre national de la cinématographie. Tous les organisateurs sont bénévoles, certains invités sont logés chez l'habitant. Pas de bénéfices, sauf l'année dernière quand Truffaut – qui n'avait pas oublié l'accueil chaleureux des Cortes – avait prêté gratuitement tous ses films. Mais à chaque séance, les quelque cinq cents fauteuils sont occupés par des cinéphiles en short à fleurs et sandalettes. Cette année, le thème des Rencontres était l'humour juif, illustré par une rétrospective quasi intégrale de l'œuvre de Woody Allen. On l'avait invité, on espérait qu'il viendrait, mais, comme il était prévisible, il est resté à New-York. Non sans avoir envoyé un petit mot d'excuse, religieusement épinglé dans le hall du gymnase-salle de projection.

Outre cette rétrospective, des films en compétition, et une sélection électique de qualité : *le Conte des contes* (film d'animation), de Youri Norstein, *Visages de femmes*, de Désiré Ecaré, présenté par l'auteur, *Love Streams*, de John Cassavetes ou *les Enfants*, de Marguerite Duras, par exemple. Peu d'inédits, à l'exception de *Hirichtung fur vier Stimmer (Wundkanal)*, où le metteur en scène Thomas Harlan pousse aux aveux un ancien criminel de guerre, suivi de *Notre nazi*, chronique du tournage de *Wundkanal* réalisée en vidéo par Robert Kramer. Deux films déjà présentés à Venise et à Berlin.

Toutes les projections sont suivies de débats plus ou moins enrichissants, parfois intenses, comme celui qu'anima Thomas Harlan jusqu'au petit matin. Quant aux tables rondes sur l'humour juif, même l'écrivain Victor Malka n'a pas réussi à leur insuffler la gaieté qu'on en attendait.

S. DURAND-SOUFFLAND.

★ A Prades, le trente-quatrième Festival Pablo Casals prend le relais du cinéma, jusqu'au 14 août, dans l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa.

MORT DU CRITIQUE D'ART MICHEL FARÉ

Le critique d'art Michel Faré est mort le 22 juillet à Paris. Il était âgé de soixante et onze ans.

[Né en 1913 à Paris, diplômé de l'Institut d'art et de l'Ecole du Louvre, Michel Faré fut attaché au département des peintures du Louvre, avant de devenir conservateur, en 1943, puis conservateur en chef du Musée des arts décoratifs, de 1962 à 1968.

Professeur d'histoire de l'art à l'Ecole nationale des beaux-arts depuis 1970, il s'était acquis une grande réputation comme connaisseur de la nature morte française, à laquelle il avait consacré son principal ouvrage, *la Nature morte en France*. Il était également l'auteur d'un livre sur la *Céramique contemporaine* et d'articles dans de nombreuses revues. Depuis 1981, il était membre de l'Académie des beaux-arts.]

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : *le Misanthrope*.

Les autres salles

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 20 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Le canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm Goin'to my Roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14), 18 h 30 : Tomb-al-Ca-Zar ; 20 h 30 : D. Jungelfon.

FIAP (589-89-15), 22 h : Résonances sur une passerelle.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : les Précieuses Ridicules.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo : II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

TAI THÉATRE (278-10-79), 21 h : Yes peut-être.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE 33 (877-38-03), 20 h 30 : Courteline pas mort.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

LE PIGEON DE LA BUTTE (262-57-95), 23 h : Monique Morelli.

TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile et face.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : explosion dans un sous-marin ; 22 h : le Watrok's.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Samy et Sion ; à 0 h 30 : Michael Silva.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, I. Winsberg, Z. Fhischer, M. Alibo, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sun Ra Orchestra.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : le Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Clark Terry, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Michel Attenoux Jazz Group.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Rido Bayonne sextet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Pucci trio.

Les concerts

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 45 : Ensemble instrumental A. Stajic (Vivaldi, Corelli).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : D. Comtois-Cahen (clavecin), L. Civatte (violon), S. Limonaire (flûte) (Bach).

Lucernaire, 20 h : T. Poulet (violon) ; A. Pellerin (piano), (Dvorak, Bartok, Fauré).

En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUE 89.

CHAMPIGNY, Fort, à 21 h 30 : Auber Bande.

FONTENAY-AUX-ROSES, Travelling (661-27-47), à 22 h : Valentine Quintin Quintet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, les Anges noirs, de W. Rozier ; 19 h, la Femme nue, de J.-P. Paulin ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Orange Road Express, de K. Omori.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Westerns : Massacre à Furnace Creek, de B. Humberstone ; 17 h, Aventures : le Chevalier de la vengeance, de J. Cromwell ; 19 h, Drames et comédies : la Mousson, de C. Brown.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

> **Le Monde Informations Spectacles**
> **281 26 20**
> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
> *Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club*

Jeudi 25 juillet

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 9e (742-60-03) ; Richelieu, 9e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PUMPING IRON 2 (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LE CREDO DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Français, 9e (770-33-88).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 1er (770-21-71).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). 0 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). 0 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) ; Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), J. Renoir (2 parties).

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Cover Girl.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Ninotchka.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), la Sanction. – Salle 2 : L'inspecteur ne renonce jamais.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

E. ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Gigolo.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Charles mort ou vif.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), les Forbans de la nuit.

VIVE LA REPRISE – cinq films pour le prix d'un – (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Buster s'en va-t'en guerre ; 18 h : la Fontaine d'Arethuse ; 20 h : Morocco ; 22 h : la Femme à abattre.

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER DRAGON, film américain de Michael Schultz, (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGCB Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE RETOUR DU CHINOIS, film britannique de James Glickenhauss (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE, film italien de César Todd (**) (v.f.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARATHON KILLER, film américain de Robert-L. Rosen (v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

UN ÉTÉ POURRI, film américain de Philipe Borsos, (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Le Nation, 12e (343-04-67) ; 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; Sept Parnassiens, 14e (335-21-21).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : le Miroir opaque.
De Ch. Watton et A. Boudet. Avec A. Walle, Y. Beneyton...
Une jeune femme aux longs cheveux roux sur le bord d'une route, immobile. Paul, célèbre photographe, s'arrête. Un accident les oblige à passer quelques jours dans une étrange demeure habitée par un sourd-muet et une demi-folle. La mystérieuse jeune fille tente de percer le secret de la maison, qui semble issu d'un drame ancien. Une bonne intrigue, envoûtante, des rebondissements qui mènent le récit aux rives de l'irrationnel. A la limite du policier, proche du drame psychologique, un film intéressant.

22 h D'homme à homme : Sept jours, sept nuits.
Emission de P. Dumayet.
Histoire d'une guérison au Sénégal. Une jeune femme atteinte de dépression après un accouchement (elle ne parle plus, ne s'occupe pas de son bébé...) est soignée par une « guérisseuse » traditionnelle. Sept jours, sept nuits où l'on regarde un grand mystère, le rapport de l'homme avec la maladie, avec son entourage. Expliqué par le psychiatre Maurice Dores – qui a tourné ce film – et commenté par N'Bissine Thérèse Diop avec autant de « lumière » que de simplicité.

22 h 50 Journal.
23 h 5 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : la Bataille d'El-Alamein.
Film franco-italien de M. Loy et L. Martino (sous le pseudonyme de C. Jackson Padget, 1968), avec F. Stafford, R. Hossein, M. Rennie. (Rediff.)
Pendant l'été 42, en Afrique du Nord, la tactique des armées britanniques s'oppose à l'avance du maréchal Rommel. Les Italiens, alliés des Allemands, se conduisent en braves. Un film qui veut sauver l'honneur des soldats d'Italie, pris au piège d'une mauvaise cause.

22 h 15 Alain Decaux raconte Victor Hugo.
Réal. J. Trefouel.
Deuxième partie. *Victor Hugo quitte la pension Cordier et vit à Paris entre sa mère et son frère Eugène. Victor aime Adèle Foucher, « beauté espagnole » dont l'intelligence est indigne du génie de son fils selon Sophie Hugo. Il l'épousera. Toute la génération romantique se retrouvera chez le jeune couple : Berlioz, Gautier... Alain Decaux, qui a publié en 1984 une biographie de Hugo, déploie toute sa verve pour raconter la vie tumultueuse d'un des écrivains les plus populaires de France.*

23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 25 Cinéma 16 : Je tue il.
Scénario de J.-C. Carrère, réal. de P. Boutron. (Redif.)
Ecrivain reconnu par l'ensemble de la critique et du public, Charles Courville s'apprête à publier un nouveau roman qui devrait le consacrer. Mais une série d'événements inexplicables et insolites lui laissent penser qu'il existe une énigme dans sa vie... Un film intelligent, subtil.

22 h Journal.

22 h 25 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
Tropi-stars. Une nouvelle émission qui présente des clips sur des musiciens caribéens, brésiliens, africains. Ici Kassav, le groupe martiniquais qui a fait salle comble au Zénith, Dédé Saint-Prix, Curtis Louisar et le Brésilien Martinho da Silva.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Chants polonais de Chopin, interprétés par Marek Drewnoski, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Céleste, film de P. Adlon ; **22 h 28, Black journal,** film de M. Bolognini ; **23 h 50, Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ?** film de J. Saint Hamont ; **1 h 15, Les pionniers du Kenya ; 2 h 5, Festival de jazz d'Antibes 1984.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Carte blanche : par Lily Siou : « la Querelle », de J. Varoujean. Avec A. Thomas, E. Bierry, D. Auteuil...

21 h 30 Radio Festival, en direct d'Avignon : les théâtres indiens d'aujourd'hui : autour de l'acteur, de la peinture... ; Avignon (enregistrement à la Cour de l'Archevêché) concert indien : K. Ghandharva et R. Narayan.

FRANCE-MUSIQUE

21 h 30 Concert (donné le 24 juillet à la Cour des Ursulines) : *Danses de Galanta*, de Kodaly ; *Poème de l'amour et de la mer*, de Chausson ; *Concerto pour piano*, de Castillon ; *Symphonie en ré*, de Cherubini, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender ; sol. : J. Swann, piano.

0 h 10 Centenaire de Jérôme Kern : une soirée de *comédies musicales.*

Vendredi 26 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 40 Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Variétés, bricolage, dessins animés...
14 h 30 Variétés : Nana Mouskouri.
Deuxième partie du concert donné au Théâtre Hérode Atticus (été 1984).
15 h 40 Images d'histoire.
16 h 10 Document : les Bouches-du-Rhône.
Carrousel provençal.
16 h 25 ANTIOPE 1, jeux.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : L'homme qui revient de loin.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.



20 h 35 Formule 1 : Le temps des yé-yé.
Réal. G. Jourd'hui. (Redif.)
Dick Rivers, Sylvie Vartan, Richard Antony... toutes les années 60. Avec la participation de l'historien et sociologue anglais Theodore Zeldin, spécialiste des « passions françaises ».

21 h 40 Variétés : Chapeau (Sheila).
Emission de M. et G. Carpentier, animée par A. Dona et Y. Lecoq.
Avec des extraits de chansons de Sheila en duo, en trio, avec Catherine Lara, Johnny Hallyday.

22 h 35 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Vivre et pêcher à la Réunion.

23 h 5 Journal.
23 h 20 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
Poochie : Les petites canailles.
12 h Journal et météo (et à 18 h 40).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Simon et Simon.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Vivre à la Réunion.
15 h 55 Série : Douze légionnaires.
15 h 25 Sports été.
Tennis : Coupe de Galea, à Vichy.
18 h Récré A 2.
Virzatoums ; Watoo-Watoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
Réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit...
Avant-dernier épisode. Heureusement, les pistolets du duel Garuzzi-Zeitoun étaient chargés à blanc. Jo et les Flambeurs doivent passer « en direct » à la télévision.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Ça va pas la tête », sont invités : Xavier Fauche et Lucien Rioux (Rouquin, rouquine), *Bernard Lenteric* (la Guerre des cerveaux), *Michèle Manceaux* (Eloge de l'insomnie), *Jean Mulatier, Patrice Ricord, Jean-Claude Morchoisne* (Télé, ton univers impitoyable), *Didier Pourquery* (les Chasseurs de têtes).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Ogro.
Film italien de G. Pontecorvo (1979), avec G.-M. Volonte, A. Molina, S. Marconi, J. Sacristan.
A Madrid en 1973, préparation et exécution, par l'ETA de l'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, nommé par Franco à la tête du gouvernement. Un « thriller » politique inédit en France, et favorable à la cause du mouvement révolutionnaire de libération basque.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : la Panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Série : Manimal.
De Chuck Bail.
Nº 6. *Un enjeu d'importance. Transformé en aigle, Jonathan Chase réussit à éviter un attentat meurtrier.*

21 h 15 Vendredi.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère. Un reportage de M. Dumas et D. Colonna. (Redif.)
André et Jacqueline, un frère et une sœur, tous deux liés par la passion ont adressé une lettre au président de la République afin d'obtenir une dérogation de mariage. « Nous avons vingt-neuf et trente-quatre ans et nous nous aimons. Nous vivons ensemble depuis cinq ans et de notre amour vient de naître une petite fille... Enfants de l'Assistance publique, les hasards de la vie ont aussi voulu que nous nous rencontrions pour la première fois il y a sept ans. » *Un sujet difficile traité avec tact et délicatesse. Avec la participation du docteur René Alamovitch, qui évoque les problèmes génétiques, et Mᵉ Charles Libman, la reconnaissance législative.*

22 h 15 Journal.

22 h 35 Spécial tropiques : Arturo Sandoval.
Réal. G. Barrier.
C'est lui qui est à l'origine du fameux groupe cubain Irakere, rythmes véloces nettoyés par des trompettes rutilantes, jazz revisité façon salsa. Arturo Sandoval l'a quitté en 1981 pour fonder un autre groupe invité au Festival d'Angoulême en 1984.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Deutsches Magnificat, *de Schütz, interprété par le Groupe vocal de France.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 ; 7 h 45, Sur la piste du bison blanc ; 8 h 30, Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h, Laurel et Hardy au Far-West,** film de J.-W. Horne ; **10 h 5, Téléfilm : Meurtre dans un miroir ; 11 h 35, Au cœur de l'Arabie saoudite ; 12 h 25, Cabou Cadin** (et à 17 h 35) ; **14 h, Siège,** film de P. Donovan et M. O'Connel ; **15 h 20, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 15 h 50, Carthage en flammes,** film de C. Gallone ; **18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, L'esclave Isaura ; 19 h 45, Top 50 ; 20 h 55, Bravados,** film de H. King ; **22 h 35, Shogun assassin,** film de K. Misumi ; **0 h, Black journal,** film de M. Bolognini ; **1 h 30, les Galettes de Pont-Aven,** film de J. Seria ; **3 h 15, l'Homme au katana ; 4 h, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 4 h 30, Histoire d'O nº 2,** film de E. Rochat ; **6 h 15, La romance de Betty Boop.**

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense) ; **9 h 5, Matinée sciences et symboles** : colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (la science des symboles : Y a-t-il une science de l'âme ?) ; **10 h 30, Musique** : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, L'école hors les murs** : les métiers du cirque ? ; **11 h 30, Feuilleton** : le dossier nº 113 ; **12 h, Radio festival,** en direct d'Avignon (et à 13 h 40) ; **12 h 45, Panorama ; 14 h, Un livre des voix** : « Puynègre », de Brigitte le Varlet ; **14 h 30, Sélection prix Italia** : *histoire d'œuf, conte bantou* ; **15 h 30, L'échappée belle** : l'aventure quand même (handicaps et voyages) ; à 16 h 35, Terre des merveilles ; **17 h 10, Le pays d'ici,** à Béziers : Lodève à la recherche d'énergies ; **18 h, Subjectif** : Agora (Claude et René Kappler) ; **19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne** : les orchidées ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : J.-S. Bach, le père prodigue.

20 h 30 Le grand débat : qu'est-ce que le totalitarisme ? Avec Alain Besançon, Cornélius Castoriadis, Pierre Gremion, Michel Heller. (Rediff.)

21 h 30 Radio festival : en direct d'Avignon. Les théâtres indiens : autour de l'acteur, de la peinture... ; musique religieuse italienne, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : groupes d'Irgoli et de Lungro.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, Réveille-matin ; 9 h 8, Occitanes : Germaine Cernay, Jean Planel, Jean Serane, Mireille... ; **12 h 05, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert** : œuvres de Haendel, Mozart, Paganini, Bartok, par l'Orchestre de chambre de Norvège ; **14 h 4, Les péchés capitaux** : œuvres de Puccini, R. Strauss, Wagner, Verdi, Haendel, Weill ; **17 h, L'imprévu** (en direct de Montpellier) ; **18 h 30, Récital** (en direct de la salle Molière) : Leonidas Kavakos, violon, et Hervé Billaut, piano, interprètent des œuvres de Pazzini, Kreisler, Brahms, Ysaye ; **20 h 5, Jazz** (en direct du Festival de Juan-les-Pins).

20 h 30 Concert : *Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1 en ut majeur*, de Haydn ; *Symphonie nº 10*, de Mahler, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.W. Chung, sol. M. Wha Chung, violoncelle.

22 h 25 Récital : Frédéric Rzewski interprète trente-six variations sur le thème « *El pueblo unido jamas sera vencido* ».

0 h 10 Concert : œuvres de René Bosc, par le Jazz Action Montpellier, sol., G. Chene, violon, T. Maucci, saxophone.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUX DU JEUDI
DES MOTS ET DES NOMBRES

Voici trois jeux pour les amateurs de bons comptes et de bons mots : « Anagrammes », « Suites logiques » et « Qui a dit quoi ? ».

Dans le premier, il vous est demandé de retrouver les mots de neuf lettres qui vous sont proposés dans le désordre.

Dans le deuxième, il vous appartient de percer le secret des séries logiques afin de deviner le nombre qui suit.

Dans le troisième, enfin, votre perspicacité devra vous permettre de rendre les citations à leurs véritables auteurs.

Anagrammes

a) emaruquea *b)* tetusatte
c) piquorouq *d)* ossechyps
e) prinutior

Suites logiques

a)	8	19	41	64	108
b)	213	413	423	426	826
c)	3	7	19	55	163

Qui a dit quoi ?

1. De qui parlait Isabelle Adjani lorsqu'elle confiait à propos de la dernière « Nuit des Césars » : *« Il m'a même adressé la parole... chaque fois qu'un photographe passait à proximité »* ?

a) Alain Delon ;
b) Roger Hanin ;
c) Jack Lang.

2. L'auteur de cette formule : *« Je préfère le vin d'ici-bas à l'eau... delà »* :

a) René Fallet ;
b) Pierre Dac ;
c) Michel Audiard.

3. *« Je ne fais pas ce métier pour être une star. Mon vice c'est de tromper les braves gens. »* Qui se définit ainsi :

a) Catherine Deneuve ;
b) Jean-Paul Belmondo ;
c) Michel Serrault.

4. De qui est cette déclaration définitive : *« C'est peut-être mieux d'être un fils de bourgeois et de chanter ce que je chante que d'être un fils de prolo et de devenir un chanteur bourgeois »* :

a) Léo Ferré ;
b) Renaud ;
c) Pierre Perret.

5. *« L'éternité c'est long, surtout vers la fin. »* L'auteur :

a) Woody Allen ;
b) Jean Hedern-Hallier ;
c) Coluche.

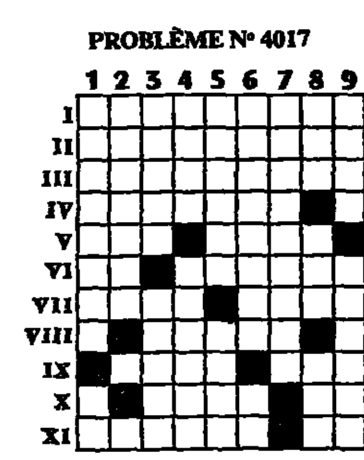
Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MERCREDI (Le quiz)

1 : le Cardinal Etchegaray ; 2 : Jean-Claude Gaudin ; 3 : emplois nouveaux à contraintes allégées ; 4 : Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne ; 5 : ça me coupe les bretelles ; 6 : Robert Duval et Shirley Mac Laine ; 7 : les socialistes ; 8 : Pons, Lecanuet, de La Malène ; 9 : la nomination au grade de maréchal ; 10 : André Glucksmann.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4017



HORIZONTALEMENT

I. Il est des cas où elle fait prendre connaissance et d'autres où elle fait perdre connaissance. — II. Concernent tout ce qui est roman ou seulement certains écrivains. — III. As donc le souffle coupé mais non le sifflet. — IV. Cercle de jeu très fermé. — V. Suffixe. Est de la « campagne ». — VI. Expression imagée. Relata avec stoïcisme les leçons d'Epictète. — VII. Attire les souris et éloigne les rats. Vue ou aperçu. — VIII. Circule facilement à Candé mais se perd à Nantes. — IX. Atout majeur dans un jeu. Jadis applaudi, raillé de nos jours. — X. Roi de France, s'illustra à Montfaucon. Cri d'admiration. — XI. L'univers des philosophes ou le milieu des scientifiques. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Qui peut donc faire un mariage heureux. Ancien moyen de communication. — 2. Vu, ou que l'on ne voit pas. — 3. Est donc en relation. Blanc d'Espagne. — 4. Marque le coup. Permet de mettre un coffre en lieu sûr. — 5. Traduit plus la vétusté que la vénusté. Lit d'enfant. — 6. Mettre en pièces avant de mettre en construction. Préposition. — 7. Dynastie de gouverneurs en Egypte. — 8. Se pique en faisant des trous. Tirées de « l'Enéide ». Du bateau ! — 9. Ouverture pour violons et violoncelles. Groupe de nageurs.

Solution du problème n° 4016

Horizontalement

I. Croisades. — II. Rupture. — III. Otée. Aso. — IV. Stéra. — V. Orateur. — VI. Dota. Tau. — VII. Itinérant. — VIII. Lionne. Il. — IX. Nanisme. — X. Nus. An. — XI. Parti. Ils.

Verticalement

1. Crocodile. — 2. Rut. Rôti. Va. — 3. Opération. — 4. ITE. Tannant. — 5. Su. Se. Ennui. — 6. Aratu. Reis. — 7. Déserta. — 8. Or. Animal. — 9. Si. Aoûtiens.

GUY BROUTY.

VACANCES

JOUER A LA MARELLE. — La Marelle, association régie par la loi de 1901 accueille, pour les vacances, les enfants de dix à quatorze ans. Ces derniers sont reçus dans des familles pour des séjours personnalisés de durée variable. Cet été, outre les distractions traditionnelles (natation, randonnées en montagne, sports, etc), ils pourront apprendre à tisser, sculpter ou herboriser.

★ La Marelle, 8 rue de l'Isly, 75008 Paris. Tél. : (1) 294-92-00.

BABY-SITTERS. — Les familles qui souhaitent recevoir au pair une jeune fille étrangère pendant les vacances scolaires pour surveiller des enfants ou aider aux travaux ménagers peuvent s'adresser à l'Association pour le développement de l'expression française et des relations internationales (ADEFRI Contacts), organisme agréé par le secrétariat d'Etat au tourisme et par le ministère de la jeunesse et des sports et des loisirs.

★ Contacts, 55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. : (47) 20-20-57 (prière de joindre un timbre).

MODE

Le parti pris du noir

Après d'interminables pessages de drapés et d'excès d'ornementation dans la mode d'hiver, Yves Saint Laurent corrige le tir avec son chic sec également lancé à Rome par Valentino et Armani. Nous en reparlerons.

GUY LAROCHE est cohérent dans une collection bien équilibrée et seyante, autant dans le quotidien que dans la vie officielle. La carrure est arrondie avec des manches traitées en croissant, la taille arquée, les ourlets à mi-mollet en tenues de jour, remontant au genou le soir. Les pantalons, agréablement coupés, départageront les indécises.

Les manteaux apportent une tache vive aux tenues de ville comme ces paletots dans un moelleux jersey de laine framboise ou bleu roi, sur pantalons ou robes droites noires, soulignant le corps en douceur, reprises dans le bas par un nœud ou un drapé. Les vestes liquettes s'élargissent dans le dos en pans arrondis.

Les smokings renouvellent le genre en *fracs*, taillés dans des grains de poudre classiques, à revers de satin, d'une parfaite sobriété. Ils s'ouvrent sur des modèles aux dentelles rebrodées et jupes tubes de velours noir. Encore des robes de velours pour la longue dame en noir, mais elles se parent de drapés en contraste de tous les tons de l'arc-en-ciel, le plus souvent en satin. De grandes robes dessinées pour galas de l'Opéra jouent les transformations : chandails étirés, perlés à torsades, sous larges jupes de taffetas changeant.

YVES SAINT-LAURENT revient aux présentations traditionnelles... dans le silence, seul le pas des mannequins martelant le bois sonore du podium. Ces rythmes ralentis permettent de mieux apprécier l'élégance sèche de ses casaques sur jupes droites, dont le dépouillement rappelle les coupes strictes du *maître Balenciaga*.

A partir de carrures épaulées, les encolures en entonnoir se suivent sur les sarraux aux hanches dont il a le secret, sur jupes droites souvent désassorties, malgré un parti pris étonnant de noir, seul pour le jour, avec de discrètes notes de couleur dès le crépuscule. Même le marine est *mêlé au noir* en robes de mousseline de soie, longues, merveilleusement *fluides, nouées à la taille*, le velours remportant évidemment tous les applaudissements. Les imprimés en arabesques dorées sur fond cyclamen, émeraude ou rubis ont une élégance intemporelle et les grandes robes de satin rivalisent avec les lamés or sur les dentelles noires d'Abraham.

(Dessin d'Yves Saint-Laurent.)

YVES SAINT-LAURENT : *ensemble à casaque 7/8 en jersey de laine noire à découpe en diagonale à partir d'un col entonnoir.*

GRÈS, c'est une autre forme de dépouillement, dans un style très pur. Manteaux à capuche, houppelandes et formes plus droites à grandes manches au carré, s'ouvrent sur les tailleurs sobres et les robes subtiles qu'on vient chercher ici. Et *puis commence* la ronde des robes habillées du soir, alternant le crêpe de Chine en *tons doux* et la mousseline de soie travaillée et perlée sur le buste, voilant juste le dos avec de longues jupes à plis ou coulant le long du corps. Ses merveilleux drapés se renouvellent perpétuellement, qu'on retrouve dans toutes les soirées d'outre-Atlantique, déjà promis aux musées.

PACO RABANNE, en cours de réorganisation, va enfin pouvoir habiller son public en haute couture puis en prêt-à-porter, ayant trouvé l'indépendance financière. Il devient directeur artistique d'une nouvelle société consacrée à la mode et à l'environnement. Ses thèmes de la saison prennent leur source dans les formules architecturales. Cela se traduit par des interprétations de la colonne dorique en imprimés et en plissés, allégés de mouvements ailés. Les grandes manches et les effets de cape se retrouvent en modèles de femmes cerf-volant où le noir théâtral le dispute aux couleurs primaires. Les kimonos métallisés sur fourreaux alternent avec les robes d'infante en velours rose ou bleu fané. Les *chapeaux évoquent* les casques de l'époque de Cromwell destinés aux motardes de *luxe*.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JUIL. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26-7-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 25 juillet à 0 heure et le vendredi 26 juillet 1985 à minuit.

Situation générale : une perturbation pluvio-orageuse traversera le pays, précédée d'un temps chaud et lourd avec orages isolés et suivie d'un ciel variable.

Prévisions :

Vendredi, cette perturbation ayant concerné la Bretagne et les côtes atlantiques dans la nuit affectera, en matinée, *les régions s'étendant des Pyrénées* occidentales et centrales au Limousin, Normandie, Bassin parisien et Nord. Pendant l'après-midi et pour la soirée, elle gagnera les Pyrénées orientales, les Alpes et le Nord-Ouest. Avec cette perturbation, le ciel sera le plus souvent très nuageux et les orages donneront des précipitations localement abondantes, spécialement sur les Pyrénées et les Cévennes. Ils seront accompagnés de rafales de vent. Les températures maximales des régions affectées seront en nette baisse avec 18 degrés à 26° du nord au sud. A l'est de cette perturbation, le temps sera encore très chaud avec des orages locaux et des maxima supérieurs à 30°.

Derrière elle, le ciel sera nuageux avec des éclaircies. Des averses se produiront en Bretagne dès le matin puis également près de la Manche où le vent s'orientant à l'ouest sera modéré à assez fort. Les maxima y seront de 18° à 20°.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 24 au 25 juillet) : Ajaccio, 30 et 16 degrés ; Biarritz, 35 et 21 ; Bordeaux, 35 et 21 ; Bréhat, 19 et 15 ; Brest, 25 et 15 ; Cannes, 27 et 18 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 32 et 17 ; Dijon, 31 et 16 ; Dinard, 23 et 15 ; Embrun, 32 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 32 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 32 et 16 ; La Rochelle, 33 et 23 ; Lille, 28 et 13 ; Limoges, 32 et 21 ; Lorient, 28 et 19 ; Lyon, 30 et 15 ; Marseille-Marignane, 31 et 20 ; Menton, 30 (max.) ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 32 et 22 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20 ; Nice-ville, 29 et 16 ; Paris-Montsouris, 29 et 17 ; Paris-Orly, 29 et 19 ; Pau, 35 et 19 ; Perpignan, 33 et 17 ; Rennes, 29 et 15 ; Rouen, 26 et 15 ; Saint-Étienne, 32 et 14 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Toulouse, 36 et 18 ; Tours, 30 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 ; Genève, 30 et 14 ; Lisbonne, 34 et 18 ; Londres, 27 et 16 ; Madrid, 39 et 20 ; Montréal, 23 et 12 ; Rome, 31 et 18 ; Stockholm, 13 et 10.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 25 juillet, à 8 heures, de 1 017,1 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 JUILLET

« Exposition : de la Bible à nos jours », 11 heures, entrée Grand-Palais.

« *Le Père-Lachaise à la carte* », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Un cimetière traditionnel aux cent tombeaux de marginaux », 14 h 45, sortie escalier mécanique métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'Ecole polytechnique », 14 h 30, RER Saint-Rémy-les-Chevreuses, descendre à Lozère. Rendez-vous cour école, route de Saclay, 91128 Palaiseau.

« L'étrange univers de la Dame à la Licorne », 15 heures, entrée musée de Cluny.

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Plaisirs et drames de la place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges.

« Bourges : la vieille ville, la cathédrale, le palais Jacques-Cœur ». Inscriptions : (1) 274-22-22.

« *Exposition : les grands boulevards* du musée Carnavalet », 15 heures, 23, *rue de Sévigné*.

« Pour les sept à douze ans : la Seine à Paris ». *Inscriptions* : (1) 277-23-31 Paris-Baskets.

« Exposition Renoir au Grand-Palais », 14 h 30, en bas, escalier à gauche (M. Ragueneau).

« Le vieux village de Passy », 15 heures, sortie métro Passy (G. Botteau).

« Le Marais illuminé », 21 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau) ou métro Pont-Marie (les Flâneries), ou 21 h 30, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« Le cœur de Paris), 15 heures, 10, rue Saint-Martin.

« Les salons de l'Opéra et le salon Garnier du grand hôte », 12 h 30 et 15 heures, hall d'entrée Opéra (C.-A. Messer).

CONFÉRENCES

15 heures, *Maison Victor Hugo*, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures, séminaire intensif des psychologies des profondeurs. Tél. (1) 770-44-70.

5, rue Largillière, 15 heures, « Le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du *jeudi* 25 juillet :

UN DÉCRET

● Relatif à la commission supérieure des *monuments historiques*.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F
1	3 211	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 771	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 391	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	1 541	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	2 501	balance	12 000
		autres signes	1 200
	6 981	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	06 911	verseau	60 000
		autres signes	5 000
	07 661	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	29 141	poissons	50 000
		autres signes	5 000
2	132	tous signes	400
	1 152	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	02 492	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	11 292	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
3	53	tous signes	200
	053	tous signes	400
	4 723	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	13 093	balance	50 000
		autres signes	5 000
	13 993	lion	50 000
		autres signes	5 000
4	984	tous signes	400
	5 344	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 324	balance	10 000
		autres signes	1 000
	6 284	cancer	12 000
		autres signes	1 200
5	9 845	capricorne	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
5	9 775	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	04 415	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
6	006	tous signes	400
	926	tous signes	400
	2 926	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 776	poissons	12 000
		autres signes	1 200
7	6 277	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 237	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 907	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	6 997	lion	12 000
		autres signes	1 200
	25 357	cancer	50 000
		autres signes	5 000
8	48	tous signes	200
	1 708	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	7 468	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	7 008	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	07 908	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	06 488	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	21 988	taureau	50 000
		autres signes	5 000
9	79	tous signes	200
	939	tous signes	400
	7 759	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	16 619	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
0	3 090	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : LION — CANCER — VERSEAU GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 30 TIRAGE DU MERCREDI 24 JUILLET 1985

7 — 14 — 17 — 37 — 38 — 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 8

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 31 ET SAMEDI 3 AOUT 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE DE JUILLET DES SIGNES DU ZODIAQUE 61e

TIRAGE DU MERCREDI 24 JUILLET 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/03/85)

Le numéro **691750** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille 091750, 191750, 291750, 391750, 491750, 591750 gagnent 50 000,00 F

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
601750	690750	691050	691700	691751	
611750	692750	691150	691710	691752	
621750	693750	691250	691720	691753	
631750	694750	691350	691730	691754	
641750	695750	691450	691740	691755	10 000,00 F
651750	696750	691550	691760	691756	
661750	697750	691650	691770	691757	
671750	698750	691850	691780	691758	
681750	699750	691950	691790	691759	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1750	5 000,00 F
	750	1 000,00 F
	50	200,00 F
	0	100,00 F

85 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 24 JUILLET 1985 62e

économie

REPÈRES

Dollar : Effritement à 8,69 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a très légèrement glissé à 8,69 F, contre 8,72 F et 2,86 DM, contre 2,87 DM. Les opérateurs restent dans l'expectative, attendant une confirmation de la reprise de l'économie américaine au second semestre 1985 et s'interrogeant sur l'évolution des taux d'intérêt.

Chine : mauvais semestre pour la balance commerciale

Le déficit du commerce extérieur chinois a atteint 3,1 milliards de dollars au premier semestre de cette année (2,27 milliards pour les derniers trois mois), obligeant Pékin à réduire ses achats à l'étranger, notamment d'appareils ménagers et d'automobiles. Ce déficit est dû à une forte augmentation des importations – 14,4 milliards contre 8,5 milliards au premier semestre de 1984 – tandis que les exportations passaient de 11,4 milliards à 11,3 milliards, a précisé le porte-parole du ministère du commerce extérieur chinois.

L'augmentation des importations reflète une croissance mal contrôlée, et des goulets d'étranglement de l'économie chinoise tels que les transports et l'énergie. Ces derniers mois, les autorités ont entrepris de freiner la croissance en imposant des restrictions sur les crédits bancaires et la construction, cependant qu'elles tentent de restructurer l'économie pour mieux l'adapter au marché. Déjà, dès le début de l'année, des restrictions avaient été imposées sur les importations de téléviseurs, de réfrigérateurs, d'automobiles, et « autres produits non indispensables ».

ÉNERGIE

La révision des prix ne fait pas l'unanimité des membres de l'OPEP

De notre envoyée spéciale

Genève. – Après quatre jours de débats, la conférence ordinaire de l'OPEP à Genève devait se terminer ce jeudi 25 juillet. Mercredi soir, une majorité de dix pays de l'Organisation avait d'ores et déjà approuvé, à l'issue de cinq heures de réunion houleuse, une baisse symbolique des prix de certaines qualités de burt. Les tarifs des pétroles « lourd » et « moyen », qui représentent une petite moitié de la production de l'OPEP, devraient diminuer respectivement de 0,50 et 0,20 dollar par baril, soit un peu moins de 2 %. Cette baisse ne devrait avoir quasiment pas d'impact sur l'approvisionnement de la France, constitué pour l'essentiel de qualités légères.

Trois pays (l'Iran, l'Algérie et la Libye) avaient toutefois refusé de s'associer à cette décision, estimant qu'une nouvelle baisse des prix, même minime, succédant à celle décidée en janvier – qu'ils n'avaient déjà pas appréciée – ne permettrait en rien de relancer les ventes de pétrole revenues l'an passé à leur niveau de 1973.

Les autres pays membres ont toutefois estimé nécessaire de consentir un « geste » vis-à-vis de l'Arabie saoudite, grand producteur de brut lourd, quasiment seule à continuer à appliquer les tarifs officiels de l'Organisation, alors que la plupart des autres pays consentent des rabais plus ou moins déguisés, et, qui a vu de ce fait sa production chuter à son plus bas niveau depuis vingt ans. Le royaume saoudien a fait savoir à plusieurs reprises depuis quelques semaines qu'il ne pourrait continuer à supporter longtemps une telle baisse de ses revenus et comptait rapidement accroître sa production.

Dès l'ouverture de la conférence, lundi 22 juillet, les Saoudiens avaient annoncé qu'ils souhaitaient obtenir un accord sur deux points : un aménagement des écarts de prix entre les différentes qualités de brut et une amélioration de la discipline interne de l'Organisation. Les discussions sur ce dernier point n'étaient pas terminées jeudi en fin de matinée, cinq pays ayant jusqu'ici refusé de recevoir les auditeurs chargés par l'Oganisation de contrôler le niveau de production de chaque pays. Le royaume saoudien espérait obtenir de ses partenaires un engagement clair de respecter les quotas de production définis par l'Organisation en janvier dernier.

C'est, en effet, la condition *sine qua non* pour que l'Arabie saoudite puisse espérer bénéficier de la reprise de la demande de pétrole attendue au cours des prochains mois.

Les réajustements de prix décidés ne devraient avoir que très peu d'impact sur le marché, où les cours se sont raffermis depuis quelques jours. Les raffineurs, ayant réduit leurs stocks au strict minimum, attendent, en effet, la fin de la réunion pour reprendre leurs achats en prévision de la saison d'hiver. La baisse des prix annoncée est trop faible pour influer sur leur décision.

En revanche, le respect de la discipline interne de l'OPEP est cruciale pour l'équilibre du marché mondial du pétrole. Si la plupart des pays de l'OPEP, comme ils l'ont fait depuis trois ans, ne résistent pas à la tentation d'accroître leurs ventes, dès que la demande se raffermira, il ne fait aucun doute que l'Arabie saoudite n'hésitera pas alors à abandonner à son tour la discipline de l'Organisation et le respect des prix officiels pour augmenter ses ventes, précipitant ainsi une nouvelle baisse des prix du pétrole.

VÉRONIQUE MAURUS.

TOTAL RÉDUIT SA PRODUCTION EN ALSACE

La Compagnie française des pétroles (Total) vient de renoncer à l'exploitation du gisement de Marienbronn, au nord d'Haguenau (Bas-Rhin), décidée en 1979 et effective depuis janvier 1984. Le pétrole, extrait par un système d'injection de vapeur, est trop coûteux : cinq seulement des dix-neuf puits étaient rentables. Total remettra le site en état avant de le reboiser. L'entreprise dit ne pas regretter cette expérience, qui lui a permis de perfectionner la technique d'injection de vapeur pour la récupération des huiles lourdes. Elle continue sur d'autres sites de la région à produire environ 6 000 tonnes de brut par an et envisage de nouveaux forages près de Haguenau. Marienbronn est un gisement pétrolifère historique en Europe, puisque la première autorisation d'exploitation avait été accordée... par le roi de France en 1768. – *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,6800	8,6850	+ 118	+ 125	+ 235	+ 265	+ 618	+ 718
$ can.	6,4249	6,4381	+ 28	+ 40	+ 68	+ 96	+ 80	+ 177
Yen (100)	3,6326	3,6362	+ 96	+ 107	+ 205	+ 223	+ 614	+ 665
DM	3,0368	3,0394	+ 114	+ 124	+ 240	+ 256	+ 691	+ 739
Florin	2,6977	2,7006	+ 71	+ 79	+ 155	+ 169	+ 471	+ 512
F.B. (100)	15,0252	15,0991	+ 99	+ 152	+ 225	+ 329	+ 429	+ 733
F.S.	3,7086	3,7131	+ 128	+ 144	+ 281	+ 304	+ 828	+ 897
L (1 000)	4,5397	4,5471	– 144	– 101	– 302	– 228	– 891	– 752
£	12,2692	12,2849	– 296	– 258	– 469	– 392	– 1043	– 852

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/4
DM	4 3/4	5	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/8
Florin	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	7	8	8 11/16	8 15/16	8 3/4	9	9 1/16	9 5/16
F.S.	0 1/2	1 1/2	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 1/4
L (1 000)	12	13	11 1/2	13	12 3/8	13 3/8	12 7/8	13 7/8
£	12 1/2	12 3/4	12 1/4	12 3/8	11 15/16	12 1/16	11 9/16	11 11/16
F. franç.	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CGC

M. Marchelli : « M. Fabius devient une ombre impalpable »

Un an après l'installation de M. Laurent Fabius, M. Paul Marchelli, qui avait approuvé plusieurs *orientations du nouveau gouvernement*, exprime sa déception face à un premier ministre qui, dit-il, est une « *ombre impalpable* ». Dans l'interview qu'il nous a accordée, le *président de la Confédération française de l'encadrement CGC* n'écarte pas l'idée de « *partir en guerre* » avant ou après les prochaines élections législatives.

« Le gouvernement voit dans la consolidation du franc le signe d'une amélioration de la situation économique. Partagez-vous cette analyse ?

– Non. L'analyse du gouvernement est essentiellement fondée sur la dernière aventure de la lire. Mais les économies de l'Italie et de la France ne sont pas comparables. En Italie, l'économie souterraine joue un rôle considérable qu'il faudrait pouvoir prendre en compte pour comparer nos deux pays. Le problème du franc reste celui de sa parité avec le mark, le dollar et le yen. A l'heure actuelle, notre manque de compétitivité ne nous garantit pas l'avenir.

» Certains agitent des projets de dévaluation du franc. Mais la dévaluation n'est pas la panacée, surtout avec un taux d'endettement aussi fort que le nôtre. Notre redressement économique ne passe pas par une manipulation monétaire : le seul espoir est de conserver la priorité à la recherche, surtout la recherche appliquée, à l'investissement industriel et à la formation dans une perspective à moyen et long terme. Personne ne peut promettre une amélioration sensible de la situation économique pour les mois qui viennent, à moins de faire de l'électoralisme de mauvaise qualité.

– Quelle politique devrait être mise en œuvre pour venir à bout de la montée du chômage ?

– Il faut distinguer le problème de l'emploi et celui du chômage qui nécessitent des réponses de nature différente. Pour le premier, elles sont économiques, et, pour le second elles sont sociales. A quel moment créerons-nous autant d'emplois qu'il en disparaît chaque mois ? C'est à partir de cet instant que nous auront maîtrisé l'emploi. Pour arriver à ce seuil de maîtrise, en tenant compte des effets de la modernisation qui va se traduire par d'importantes réductions d'effectifs, notre action doit se développer sur deux fronts.

» Il faut d'abord remettre en cause le concept traditionnel du travail en faisant apparaître dans chaque contrat de travail individuel l'activité professionnelle de production et l'activité de formation (le temps de formation devant être payé à l'identique du temps de production). Le deuxième front se situe dans les localités, les départements et les régions. L'analyse de notre tissu industriel et commercial montre qu'il existe d'une manière différenciée, d'une région à l'autre, de nombreux créneaux vides d'entreprises. A l'instar de ce que nous avons fait dans le Var, avec soixante entreprises créées, il faut faire naître et se développer des entreprises nouvelles et cela sans attendre ou sans quémander l'intervention des pouvoirs publics. Il s'agit de mettre au pouvoir, dans chaque localité, l'imagination, la créativité et la volonté de réussir.

Garde-fous contre la boulimie de l'Etat

» Quant au traitement social du chômage, les partenaires sociaux font ce qu'ils peuvent. Ils l'ont montré récemment à propos de l'UNEDIC. Mais le gouvernement lui-même en a fait l'expérience : la solidarité nationale a ses limites.

– Justement, les Français rechignant devant un surcroît de solidarité, la parité employeurs-salariés pour les cotisations à l'assurance-chômage vous paraît-elle inéluctable ?

– Oui. Il faut savoir qu'au point où en sont les entreprises toute charge sociale ou fiscale supplémentaire génère des suppressions d'emplois, donc une augmentation du chômage.

– Peut-on à la fois réduire la contribution des employeurs à la protection sociale et demander toujours moins d'Etat ?

– La réponse serait affirmative si les Français acceptaient d'ajuster de manière permanente l'ampleur et la qualité de leur protection sociale à la situation économique du pays. C'est malheureusement impossible, car ce serait admettre un va-et-vient constant entre le toujours plus et le toujours moins dont les perpétuelles victimes seraient nos compatriotes les plus défavorisés.

» Nous devons donc accepter un rôle de régulation de l'Etat au travers de la solidarité nationale. La difficulté est de mettre en place les garde-fous qui empêchent la puissance publique de devenir boulimique et de tenter de maîtriser totalement l'ensemble de nos systèmes de protection. L'offensive récente que nous avons dû déclencher pour préserver nos caisses de retraites complémentaires de la mainmise étatique est tout à fait caractéristique de ce danger permanent. Peut-être faut-il dire : moins de technocratie et plus de responsabilité de la part des citoyens.

– La politique salariale doit-elle devenir « flexible » ?

– Sur le plan général, notre position est claire. Ou nous devenons flexibles et nous avons une chance de gagner la bataille pour l'avenir, ou nous refusons et nous ne serons plus, d'ici vingt ans, un pays industrialisé et une société de haute civilisation.

» Sur le plan salarial, nous avons vécu pendant les précédentes décennies sous l'égide de la course prix-salaires. Depuis trois ans, dans le cadre de la lutte contre l'inflation, le gouvernement a imposé au pays une véritable police des salaires. Il faut sortir de cette situation sans retomber dans la précédente. Nous préconisons ainsi une nouvelle politique salariale fondée sur quatre paramètres : santé économique de la nation, santé de l'entreprise, évolution des prix, équation personnelle du salarié. Sur ces propositions, nous souhaitons qu'une négociation interprofessionnelle s'ouvre pour définir une règle du jeu et renvoyer la responsabilité de l'évolution salariale aux branches et aux entreprises. Quant au SMIC, il doit relever de la responsabilité des partenaires sociaux sans aucune intervention des pouvoirs publics.

Nous partirons en guerre si...

– La CGC est-elle installée dans une paix armée ou s'apprête-t-elle à rompre l'apparent armistice qu'elle observe ?

– La meilleure façon de préserver la paix est de préparer la guerre. Comment faire autrement alors que nous allons de déception en déception ? Peut-être sommes-nous les seuls à nous souvenir des discours et des promesses de M. Fabius lors de son arrivée à Matignon. Les résultats sont médiocres compte tenu de l'effort demandé aux salariés, et, fait plus grave, le premier ministre devient une ombre impalpable. C'est peut-être une tactique habile et subtile pour préparer les élections législatives. Mais, dans un pays où l'Etat maîtrise la quasi-totalité des données économiques et par conséquent de l'évolution sociale, nous avons besoin d'un interlocuteur qui prenne ses responsabilités. L'échéance des élections législatives nous oblige à être exigeants aussi bien vis-à-vis de la majorité que de l'opposition. Si nous n'avons pas suffisamment de certitudes sur le plan économique et social pour les trois années qui viennent, nous n'hésiterons pas à partir en guerre avant et après ces élections. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

AUX BLANCHISSERIES DE GRENELLE

Polémique autour d'une signature

La société des Blanchisseries de Grenelle est-elle « sauvée », ainsi que l'annonce le syndic après la signature du plan social par la CGT ? « *La direction a fait un véritable chantage en disant aux syndicats : « Ou bien vous signez ou bien nous « mettons huit cent dix-sept personnes à la porte* », rétorque-t-on à la Fédération CGT des industries textiles. Après la CGC et FO, le délégué de la CGT (majoritaire à 85 % chez les ouvriers) a pourtant signé ce plan.

Installée à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la société compte huit cent dix-sept salariés, dont 60 % d'étrangers. Lorsque l'entreprise a déposé son bilan le 25 juin, il avait même été question de la fermer purement et simplement. Mais le syndic mettait au point avec la direction un plan de redressement draconien qui fut présenté aux syndicats : blocage des salaires sur un an au moins, suppression du paiement des jours fériés, suppression des aides financières aux employés (pour le loyer, les impôts locaux), augmentation du prix de la cantine (de 12 francs à 20 francs), suppression du lavage gratuit du linge personnel, diminution des primes. En outre, quarante-huit départs en préretraite sont prévus.

Les salariés présents dans l'établissement se sont déclarés favorables à la signature de l'accord par deux cent vingt-six voix (contre deux cent contre et vingt-six nuls). La cause était entendue. Mais la Fédération CGT des industries textiles n'est pas d'accord : « *Le délégué CGT a signé sous la pression* », affirme un responsable de la fédération, qui ne se dit pas convaincu des résultats du vote « *organisé par la direction* ». La CGT a prévu de procéder à une contre-consultation le 25 juillet.

La direction, quant à elle, est confiante : « *Si l'accord n'avait pas été signé, la liquidation de la société aurait été inéluctable. Heureusement, les syndicats ont pris conscience de cet enjeu.* »

M.-C. R.

Les comptes de la Sécurité sociale

Confusions et mystifications

par Jean-Jacques DUPEYROUX

Les résultats financiers de la Sécurité sociale font apparaître un excédent de 16,6 milliards de francs pour 1984, un déficit de 1,5 milliard pour 1985... Est-ce beaucoup ? Est-ce peu ? Quelles sont les causes de ce renversement de tendance ? Qu'en sera-t-il en 1986 ? Depuis que la commission des comptes de la Sécurité sociale a rendu public son dernier rapport, les commentaires bouillonnent.

On n'oublie généralement qu'une chose : dans ce rapport, si passionnément discuté, il ne s'agit en aucune façon des comptes de la Sécurité sociale, mais uniquement de ceux du régime général ; ce qui est tout à fait différent. La Sécurité sociale, c'est un conglomérat de régimes : parmi eux, le régime général, mais aussi les régimes spéciaux (SNCF, mines, etc.), les régimes d'assurance-vieillesse et d'assurance-maladie des professions indépendantes, le regime agricole, les régimes complémentaires. Le chiffre d'affaires du régime général ne représente qu'environ 57 % de cet ensemble : c'est dire combien il est abusif d'en confondre les comptes avec ceux de la Sécurité sociale.

Si l'on parle du déficit de la Sécurité sociale, c'est-à-dire du volume global des ressources extérieures dont bénéficie cet ensemble de régimes, le chiffre ne sera pas de 1,5 milliard de francs pour 1985, mais infiniment supérieur. Ainsi, les cotisations du régime agricole couvrent moins du cinquième de ses dépenses ; et il est loin d'être le seul à être inapte à équilibrer ses dépenses par ses cotisations.

D'autre part, parmi les charges du régime général figure un certain nombre de tranferts en direction d'autres régimes. Et il ne s'agit pas de quelques centimes : 26 milliards de francs en 1982, 30 en 1983, 34 en 1984, 38 en 1985, soit, en quatre ans, près de 130 milliards qui ont été prélevés sur les cotisations de ceux qui alimentent le régime général – entreprises et salariés – pour être reversés ailleurs. Pour la plus grande part au régime agricole ; pour une moindre part aux régimes des indépendants.

Tous ces transferts, dont l'existence ne date pas d'hier, sont-ils justifiés ? Il y a de fortes raisons d'en douter. Mais peu importe, la vraie question est celle-ci : comment ne pas ressentir une impression d'aberration lorsque l'attention de la nation tout entière est focalisée sur un « déficit » de 1,5 milliard totalement dépourvu de sens puisqu'il n'apparaît qu'après une ponction légale de près de 40 milliards, imposée au régime au nom de la solidarité ? Impression d'aberration, mais aussi de mystification lorsque, parallèlement, le silence est fait sur les déficits, bien réels ceux-là, que ces transferts aideront justement à combler.

● **L'accord sur l'UNEDIC est une « *victoire pour les chômeurs* », selon M. Kaspar (CFDT).** – Dans *Syndicalisme-Hebdo* du 25 juillet, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, affirme que l'accord du 18 juillet sur l'assurance-chômage « *représente une victoire pour les chômeurs* ». Récusant l'idée selon laquelle le débat social relèverait « *du pugilat* » avec un vainqueur et un vaincu, M. Kaspar ajoute : « *Aujourd'hui, si nous ne prenons garde, la société risque de « crever » de ses égoïsmes, de ses lobbies, de son manque de solidarité.* »

Il estime que le CNPF et la CGPME « *ne sortent pas grandis de cette négociation* », car, « *comme la CGT, ils sont restes dans les tranchées de leurs principes acceptant de renforcer dans la société le poids des conservatismes et des égoïsmes* ». Quant à la perspective d'une parité de cotisations, M. Kaspar indique qu'il ne s'agit que d'un examen qui « *n'engage pas le résultat. Il n'y a donc pas lieu de considérer cela comme une victoire a priori du CNPF* ».

● ***Construction navale* : les syndicats boycottent le comité d'entreprise de Normed.** – Les syndicats, qui devaient participer au comité central d'entreprise de Normed ce 25 juillet (CGT, CFDT, FO, CGC), ne se rendirent pas à cette réunion (qui a été maintenue par la direction), estimant que la discussion devait avoir lieu avec le gouvernement. Selon la fédération CFDT de la métallurgie, la situation des chantiers de construction navale est « *dramatique* » puisque, compte tenu des commandes en cours, il manquera en 1986, huit cent mille heures de travail à Dunkerque, un million d'heures à La Seyne, cinq cent mille heures à Nantes, trois millions quatre cent mille heures à Saint-Nazaire.

La CFDT dénonce « *le plan de démantèlement de la construction navale qui aboutira à une diminution du nombre des grands chantiers de cinq à deux* » et affirme que les pouvoirs publics sont les premiers responsables de cette situation. Le syndicat appelle à la mobilisation pour le mois de septembre.

AGRICULTURE

LA MÉVENTE DES FRUITS ET LÉGUMES

Le CNJA demande un contrôle plus strict des importations

Une baisse « alarmante » – de 10 % à 15 % – de la consommation de fruits et de légumes en juillet en France a provoqué une chute des prix et créé une situation de crise pour certains produits comme la tomate et les pêches, ont indiqué le 24 juillet des représentants de ce secteur groupé dans l'association *Interfel*. « *On trouve des fruits et légumes de bonne qualité à bas prix, il faut en profiter* », affirment les responsables de l'Association interprofessionnelle des fruits et légumes frais, qui attribuent la diminution de la consommation à la baisse du pouvoir d'achat et aux mauvaises conditions climatiques en juin.

La mévente des fruits et légumes a provoqué une chute des cours au stade des marchés de gros, qui, selon Interfel, est de 25 % par rapport à l'année dernière pour les nectarines, de 60 % pour la tomate et de 75 % pour le melon.

Pour sa part, le CNJA indique : « *La gravité de la situation sur le marché des fruits et légumes impose que les pouvoirs publics adoptent des mesures de contrôle des importations et fournissent une aide en trésorerie aux exploitations mises en péril par la crise actuelle.* »

● **Vins autrichiens : des stocks saisis à Marseille.** – Plusieurs milliers de bouteilles de vins autrichiens ont été saisies, il y a quelques jours chez un importateur marseillais, après la découverte, en Autriche, de vins contenant du diéthylène-glycol (antigel), a-t-on appris le 24 juillet auprès de ce négociant, M. Claude Cherki. M. Cherki dirige la société Marque-Monde, spécialisée dans la commercialisation de produits en provenance d'Autriche, notamment de vins et de bières dont il est le représentant exclusif en France. Le bureau européen des Unions de consommateurs, pour sa part, a adressé à M. Jacques Delors, président de la Commission, une lettre lui demandant de publier les noms des marques de vins autrichiens dans lesquelles ont été décelées des traces d'antigel.

AFFAIRES

LA PRÉPARATION DU BUDGET 1986

Compromis pour l'éducation nationale et la défense

MM. Jean-Pierre Chevènement et Charles Hernu, respectivement ministre de l'éducation nationale et de la défense, n'ont pas, finalement, été trop maltraités dans les ultimes arbitrages pour le projet de budget 1986. L'éducation nationale obtient la création de 1 000 emplois (1 700 au lieu de 700), uniquement chez les enseignants, avec une priorité à l'enseignement technologique. Cette création est due à une concession du premier ministre : les suppressions totales d'emplois, essentiellement chez les administratifs, sont ramenés de 2 600 à 1 600. Le budget de l'éducation nationale augmentera donc de 7 % en valeur contre 3,7 % pour l'ensemble du budget.

Les crédits de la défense progresseront de 2 % en volume à 158,3 milliards de francs, soit 5,7 % en valeur, ce qui a relativement satisfait M. Hernu : il réclamait une progression de 4 % en volume, essentiellement pour son programme d'investissement, qui devait marquer une nette croissance pour la tranche 1986. La construction d'un nouveau porte-avions serait davantage étalée dans le temps. Au ministère de la défense, on considère le compromis comme acceptable, car l'augmentation des crédits en volume aurait pu être nulle.

Quant au budget de l'audiovisuel, l'un des trois points « épineux » de la discussion, avec l'éducation nationale et la défense, sa fixation a été retardée par les incertitudes qui continuent à régner sur les projets de télévisions privées.

Enfin, il n'est pas question, pour le moment, que les compagnies d'assurances nationalisées soient invitées à renforcer les fonds propres de certaines entreprises du secteur public. Ces dernières bénéficieraient davantage des prêts à long terme de la Caisse française pour le développement industriel, succédané du Fonds de développement économique et social, qui a déjà emprunté 10 milliards de francs, le nombre de fonctionnaires ne diminuant que de 4 500 contre 5 500 dans les prévisions précédentes.

FILIALE DE RENAULT

Les cycles Gitane pourraient être rachetés par les cycles Gateau-Yvars

Micmo-Gitane, filiale de la régie Renault et troisième constructeur de cycles français, pourrait être vendue à une société holding, Gateau-Yvars. Le comité central d'entreprise de la Régie sera saisi, le 31 juillet, des détails de cette offre de rachat émanant d'une association d'entreprises.

La SARL Gateau International possède deux établissements fabriquant l'un, à Saint-Gilles Croix-de-Vie (Vendée), des voiturettes pour handicapés, et l'autre, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), trente-quatre mille vélos par an de la marque Océane essentiellement vendus dans les grandes surfaces. Elle emploie soixante-dix salariés. Son chiffre d'affaires a été, en 1984, de 18,6 millions de francs. De son côté, la société anonyme Yvars, d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), commercialise les cycles et les pièces détachées de Gateau. M. Eugène Gateau, PDG de Gateau International, est actionnaire de l'entreprise Yvars.

Renault veut se défaire de sa filiale (à 98 %) Micmo-Gitane qui a perdu, en 1984, 38,9 millions de francs. Entrée dans le groupe Renault en 1975, Gitane fabrique 150 000 vélos de haut de gamme dans son usine de Machecoul (Loire-Atlantique) et emploie trois cent trente salariés. Elle a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 120 millions de francs.

Reste en suspens le sort de l'équipe professionnelle cycliste Renault-Gitane-Elf, dirigée par Cyrille Guimard et formée autour de Laurent Fignon. Gérée par l'Association sportive 53, cette équipe ne serait déjà plus soutenue financièrement que par Elf et par des accessoiristes de vélo. On déclare à l'AS 53 que Micmo-Gitane se contente de fournir les cadres de bicyclettes qui sont ensuite montés par l'association.

M. TAPIE A CONCLU UNE TRANSACTION AVEC LES DOUANES

M. Bernard Tapie a annoncé mercredi 24 juillet que son contentieux était définitivement réglé avec le service des douanes, qui l'avait fait inculper, debut juillet, d'infraction à la législation sur les changes.

Dans un communiqué, l'homme d'affaires précise que, *« conformément à la pratique habituelle, un accord transactionnel a été conclu ce jour entre le ministère de l'économie, des finances et du budget et la société des Papeteries Duverger (ex-société du groupe Bernard Tapie) »*.

Bernard Tapie avait été accusé d'avoir, entre 1978 et 1980, transféré à une société suisse, sans autorisation préalable de l'administration, 1,5 million de francs pour le compte des Papeteries Duverger, société ne faisant actuellement plus partie de son groupe.

Cette inculpation, prononcée au terme d'une longue procédure à la demande des services de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, dont relèvent les douanes, avait passablement surpris les pouvoirs publics, à commencer par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui déclarait *« ne pas être au courant »*. Comme pour la plupart des affaires de ce genre, elle a fait place à la transaction habituelle.

L'ÉTAT SUÉDOIS REFUSE DE RENFLOUER LE GROUPE CONSAFE

L'Etat suédois a refusé de renflouer Consafe, un des grands spécialistes mondiaux de l'aménagement des habitations sur les plates-formes pétrolières offshore (60 % du marché), en proie à une crise financière sans précédent. *« Les actionnaires doivent prendre leurs responsabilités »*, a déclaré, le mercredi 24 juillet, le porte-parole du gouvernement. Consafe, perd quotidiennement 1,5 million de couronnes (1,55 million de francs) et son déficit pour 1985 avoisinerait 400 millions de couronnes sur un chiffre d'affaires de 1 milliard de couronnes.

Si le groupe faisait faillite, il entraînerait dans sa chute les chantiers navals Götaverken Arendal dont il est le principal client et mettrait en jeu trois mille emplois. Le conseil d'administration de Consafe devait se réunir ce jeudi pour discuter d'un plan de restructuration à soumettre au ministre de l'indusurie.

● **M. Gattaz « plutôt optimiste ».** – Le président du CNPF, M. Yvon Gattaz, s'est déclaré *« plutôt optimiste »* quant à la possibilité de voir décidées des mesures gouvernementales d'incitation fiscale afin de relancer l'investissement. M. Gattaz a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien avec M. Mitterrand, le 24 juillet. M. Gattaz a indiqué qu'il avait présenté au chef de l'Etat *« quelques propositions concrètes, à la fois pour créer des emplois et pour relancer les investissements »* au moment où, selon lui, *« la compétitivité internationale des entreprises françaises s'effrite »*.

Il a renouvelé devant le chef de l'Etat son « pari » de mettre en place en un an trois cent mille contrats de formation en alternance pour les jeunes.

TRANSPORTS

LA CGT D'AIR FRANCE APPELLE A LA GRÈVE LE 26 JUILLET

La CGT appelle l'ensemble du personnel au sol de la compagnie Air France à des arrêts de travail, le vendredi 26 juillet, de 3 h 40 à 24 heures. Ces débrayages sont destinés à accroître la pression en faveur des manutentionnaires qui, depuis quatre semaines, réclament l'attribution d'une prime de 1 500 F et la levée de sanctions infligées à dix grévistes.

La direction d'Air France pense *« pouvoir éviter que le mouvement ne perturbe les départs »* du week-end. Elle regrette que la CGT en vienne à *« pénaliser les vacanciers pour la défense de revendications salariales que la compagnie est dans l'impossibilité de satisfaire »*.

Une politique industrielle en peau de chagrin

M. Fabius aura quelque mal à expliquer devant le Parlement, cet automne, comment il compte « moderniser » la France, en réduisant le budget du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur de près de 20 % (en volume) en 1986, comme il vient de le décider. Le discours « industrialiste et volontariste » des socialistes au début du septennat est bien loin. L'industrie n'est plus mentionnée parmi les trois priorités affichées officiellement pour l'an prochain : éducation, police et recherche.

Dans le détail, trois des grands postes du ministère de Mme Cresson sont laminés : les dotations en capital des entreprises publiques du secteur concurrentiel passeront de 11,8 milliards à 8,3 milliards de francs (1). Les subventions aux chantiers navals régresseront de 3,5 milliards à 2,3 milliards (– 34 %). Les crédits de politique industrielle qui servent aux actions diverses (pâte à papier, intervention du CIRI...) tomberont de 2,4 milliards à 2 milliards (– 17 %). Seule la subvention aux Houillères est épargnée avec 7,3 milliards contre 7,2 milliards en 1985, mais il s'agit-là d'un engagement solennel du président de la République sur lequel on savait qu'il était impossible de revenir.

De telles coupes s'expliquent, pour le ministère des finances par l'amélioration de la situation de beaucoup d'entreprises. Elles vont mieux et ont donc moins besoin de l'argent du contribuable. C'est le cas des groupes nationalisés qui sont sortis du rouge à l'exception de Renault et de la sidérurgie. Quant au nombreux canards boiteux (Manufrance, ARCT...), ils sont aujourd'hui en liquidation.

A dire vrai, la réduction des crédits de l'industrie n'est pas une surprise puisqu'elle est la traduction, simplement un peu brutale, d'une philosophie qu'a appliquée M. Fabius lui-même dès qu'il est arrivé au début 1983 au poste occupé aujourd'hui par Mme Cresson. Il s'est évertué alors à *« boucler les dossiers »* ouverts par ses prédécesseurs comme celui de la restructuration de la chimie, de Creusot-Loire, en essayant souvent d'échapper aux plus difficiles (sidérurgie, Talbot...) mais sans en ouvrir volontairement de nouveaux (2). Opposé à toute politique sectorielle, M. Fabius n'engage rien de neuf. Il éteint les brulôts sociaux, bouche les trous. Une fois cela fait, la tâche du ministère est en somme terminée, les patrons sont autonomes dans leur gestion, l'Etat n'intervient plus. A la limite de son raisonnement, une industrie restructurée et bénéficiaire est synonyme d'aide publique nulle et a pour corollaire une disparition du ministère de l'industrie. Les vraies décisions se prennent rue de Rivoli.

Mme Cresson a repris ensuite le ministère en menant une politique défensive semblable, n'intervenant que sur les nouvelles faillites provoquées par la crise (Renault, Technip, Ducellier...). Son ministère s'appelle d'ailleurs *« redéploiement industriel »*... Les actions sectorielles engagées avant mars 1983 (textile, filière électronique...) sont poursuivies mais à quelques exceptions près, leurs crédits augmentent moins que programmé initialement et, surtout, elles sont réorientées vers les entreprises : le plan composants devient Thomson ou Matra, l'informatique c'est Bull, etc.

Agir par l'environnement

Le dossier réglé, l'affaire redressée, l'Etat ne doit-il plus intervenir dans l'industrie ? Devrait-il simplement, comme M. Fubius le pense, n'agir que sur son environnement macro-économique (charges, fiscalité, et surtout taux d'intérêt) ? Vieilles questions qui partagent les écoles de pensées économiques et politiques depuis toujours. Mais quoi qu'on pense sur le fond du rôle de l'Etat dans la micro-économie, la position du gouvernement Fabius, éclairée par le budget 1986, ne manque pas de contradictions.

– Contradiction d'abord avec les discours industrialistes du début du septennat. L'industrie devait être à l'origine de la *« sortie de crise »* par les gains de productivité du travail et du capital qu'elle seule pouvait entraîner dans toute l'économie. Aujourd'hui, l'industrie est renvoyée, en vertu d'une philosophie qui a tout d'un libéralisme non avoué, à ses marchés. Qu'elle se débrouille, sauf quand la casse sociale est trop importante ou trop voyante.

– Supprimer les dotations en capital aux groupes nationalisés qui font des profits pour les réserver à ceux qui sont encore dans le rouge, c'est un étrange comportement d'actionnaire. En bonne logique libérale, ne faut-il pas plutôt investir dans les entreprises rentables ? Au-delà du paradoxe, la politique gouvernementale contraint les groupes devenus prospères à se retourner, au travers des titres participatifs ou des certificats d'investissements (autant d'actions sans droit de vote mais aux dividendes privilégiés), vers la Bourse. Dans les faits, cette politique conforte grandement les analyses communistes sur *« le capitalisme monopoliste d'Etat »*, qui dénoncent dans l'action gouvernementale *« une béquille du capital »*. Les critiques sur les *« dénationalisations rampantes »* deviennent, de ce fait, difficiles à contrer. Les réponses du PS, qui opposaient au PC que tout milliard non versé à la sidérurgie allait renforcer les industries d'avenir comme l'électronique, ne sont plus recevables aujourd'hui, puisque tel n'est pas le cas dans le budget 1986.

La contradiction majeure reste que le pouvoir s'aperçoit, par ailleurs, que des actions sectorielles offensives sont indispensables. Ainsi, pour les technologies nouvelles, met-il en place le programme Eurêka. Or qu'est-ce qu'Eurêka sinon une nouvelle version du « plan filière électronique » tombé en désuétude ? En outre, Eurêka n'est doté que d'une subvention de 700 millions de francs (3), bien maigre face à l'enjeu « stratégique » claironné.

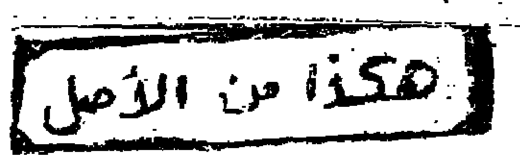
Les discours volontaristes d'hier donnaient sans doute un rôle inconsidéré à l'Etat. Lorsque les technologies s'accélèrent, les lourds outils de la planification perdent leur efficacité. Mais le balancier n'est-il pas allé trop loin dans l'autre sens ? N'est-il pas temps aussi de s'interroger sur l'efficacité qu'ont concrètement les mesures macroéconomiques du gouvernement sur le développement industriel ? Certes, les grands équilibres se rétablissent mais l'investissement, le seul critère de modernisation qui vaille, reste malheureusement atone. Où sont, au chapitre de la modernisation, les fruits de la rigueur ?

ERIC LE BOUCHER.

(1) Somme à laquelle il faut ajouter la part financée par les PTT de 2,4 milliard de francs en 1986 contre 1,7 milliards de francs en 1985 et destinée à l'électronique. Le total est donc réduit de 13,5 à 10,7 milliards de francs, soit 21 %.

(2) Hormis la restructuration du téléphone (fusion Thomson-CGE) mais qui a été proposée par les deux entreprises.

(3) Auxquels s'ajoutent 300 millions de prêts pour arriver au milliard annoncé par M. Mitterrand lors des Assises européennes de la technologie le 17 juillet dernier.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 juillet

Bof !

Le mois boursier « nouveau » est arrivé mercredi rue Vivienne. A la première dégustation, il n'était pas très chaleureux, avec peu de corps, encore moins de bouquet.

La séance avait été retardée d'un quart d'heure, non pas en raison de l'afflux des affaires, mais pour laisser aux professionnels le temps de boucler les opérations de report, dont le taux à fin juillet a été fixé en baisse à 10 1/4 % (contre 12 3/4 % le mois précédent). Pressants fin juin, les besoins de liquidités sont redevenus normaux et la désescalade du loyer de l'argent aidant... Bref, l'on s'attendait à un beau démarrage : tout le monde en a été pour ses frais. Les opérateurs, qui habituellement reprennent des positions à cette occasion, ont brillé par leur discrétion. Avions-Dassault a péniblement décollé de 1,8 %, Moulinex a ronronné (+ 2,3 %). Bic a remis un peu d'encre dans son stylo (+ 0,9 %), Béghin du sucre dans son café (+ 1,6 %), le Club Méditerranée a gagné quelques adhérents de plus (+ 2,8 %).

Ajoutons à cette maigre liste Facom, Matra, surtout Olida (+ 6,7 %) revigoré par des informations (démenties) de négociations avec Bongrain, et le tour des vedettes de la journée sera achevé.

A la clôture, l'indicateur instantané s'était péniblement élevé de 0,15 %.

« Bof ! » soupires le chef du département « Bourse » d'un grand établissement de la place : « Je vous l'avais bien dit. Pas de reprise avant le 15 août. » Le mot « vacances » n'est pas cette année un vain mot au Palais Brongniart.

A signaler les pétroles, qui hormis Total (+ 0,5 %), sont restés assez lourds. Malgré la reprise du dollar la devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 8,89 F et 8,97 F (contre 8,85 F et 9,04 F).

A Londres, l'or a baissé : 318,50 dollars l'once contre 322,50 dollars.

A Paris, cependant, le lingot a perdu 650 F à 89 300 F et le napoléon 2 F à 554 F.

NEW-YORK

Nouveau repli

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont baissé mercredi à Wall Street. Mais le mouvement s'est néanmoins ralenti à l'issue d'une séance marquée par une tendance assez fluctuante. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 348,89 (– 2,92 points), après être passé par un point haut de 1 359,21 et un point bas de 1 335,69. Le bilan de la journée a été très comparable au résultat final. Sur 2 042 valeurs traitées, 998 ont baissé, 643 ont monté et 411 n'ont pas varié.

Des ventes bénéficiaires se sont poursuivies, mais les opérateurs ont également continué d'arbitrer des valeurs dites « défensives » contre des actions d'entreprises plus susceptibles de profiter d'une reprise de l'expansion. D'une façon générale, l'espoir d'une détente monétaire initiée par le Fed s'évanouit, mais le marché n'appréhende pas trop, pour l'instant, une stabilisation des taux d'intérêt, mais il surveille attentivement l'évolution du loyer de l'argent. De l'avis général, les mesures déjà prises devraient suffire à ranimer l'économie. Pour le second semestre, les prévisions tablent sur une hausse de 3 % à 4 % du PNB. Des analystes ne perdaient pas espoir de voir le « Dow » atteindre la barre psychologique des 1 400 points d'ici à l'automne.

L'activité s'est ralentie et 128,60 millions de titres ont changé de mains, contre 143,60 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 juillet	Cours du 24 juillet
Alcoa	36 1/8	36 1/4
A.T.T.	21 5/8	21 5/8
Boeing	48 5/8	47 5/8
Chase Manhattan Bank	58 5/8	58 3/4
Du Pont de Nemours	60	60 7/8
Eastman Kodak	45 3/4	45 3/4
Exxon	51 5/8	52 7/8
Ford	43 1/2	43 5/8
General Electric	63 3/8	63 5/8
General Foods	79	76 7/8
General Motors	68 1/8	68 3/8
Goodyear	28 1/8	28 1/8
I.B.M.	128 3/8	129
I.T.T.	30 7/8	32 3/8
Mobil Oil	29 7/8	30 5/8
Pfizer	51 1/4	50 5/8
Schlumberger	37 3/4	38 1/8
Texaco	35 5/8	36 1/4
U.A.L. Inc.	56	54 1/2
Union Carbide	51 7/8	51 3/8
U.S. Steel	28 1/2	28 7/8
Westinghouse	36 1/8	34 7/8
Xerox Corp.	53	52

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FORTE BAISSE DES BÉNÉFICES DE DU PONT. — Pour le deuxième trimestre, le groupe américain Du Pont de Nemours, numéro un de la chimie des Etats-Unis, enregistre une baisse de 39 % de ses bénéfices, dont le montant tombe à 268 millions de dollars (437 millions pour la période correspondante de 1984).

Le président de Du Pont, M. Edward Jefferson, attribue la baisse des résultats « *à la faiblesse continue du secteur industriel américain* », à une diminution de la demande de l'agriculture américaine et au « *niveau anormalement élevé* » du dollar, qui a entraîné une « inondation » d'importations et pénalisé les exportations de la société.

M. Jefferson estime que les récents replis du dollar et des taux d'intérêt américains constituent un « *début dans la bonne direction* ». Il a indiqué, enfin, qu'il s'attend à une amélioration des résultats financiers de la société pour le second semestre.

Pour le premier semestre, son bénéfice net baisse de 59 %, à 332 millions de dollars (contre 810 millions), sur un chiffre d'affaires de 16,79 milliards de dollars (– 9 %).

CETELEM. — L'établissement émet au pair (5 000 F) un emprunt de 1,2 milliard de francs sur douze ans au taux de 12 % et remboursable *in fine*.

DES AMÉRICAINS A LA BOURSE DE TAIPEH. — Les autorités de Taiwan *ont donné leur accord de principe à la firme* de courtage américaine Scudder, Stevens and Clark Inc. pour constituer à la Bourse de Taipeh un portefeuille dont les valeurs seraient cotées à la Bourse de New-York.

Ce sera la première fois dans l'histoire de la Bourse de Taiwan qu'une société étran*gère est autorisée à y investir directement.*

La commission de contrôle des opérations de Bourse précise que la société de courtage américaine, l'une des plus importantes au monde, avait proposé de coter ces titres taiwanais à New-York afin de collecter 60 millions à 80 millions de dollars. Toutefois, celle-ci ne serait pas autorisée à détenir plus de 10 % de chacune de ces sociétés taiwanaises cotées à New-York.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	23 juillet	24 juillet
Valeurs françaises	117,7	117,8
Valeurs étrangères	97,2	96,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 juillet	24 juillet
Indice général	217,9	218,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 juillet .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 juillet	25 juillet
1 dollar (en yens)	238,65	239,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 10	2 441
5 %	47 70	2 384
3 % amort. 45-54	71	2 942
Emp. 7 % 1973	8275	..
Emp. 8,80 % 77	120 33	1 519
9,80 % 78/93	98 15	0 349
8,80 % 78/86	98 30	5 425
10,80 % 79/94	100 15	9 587
13,25 % 80/90	106 26	1 888
13,80 % 80/87	108 60	10 662
13,80 % 81/89	109 18	7 221
16,75 % 81/87	111 62	14 583
16,20 % 82/90	119	8 568
16 % juin 82	119 50	2 018
E.D.F. 7,8 % 61	....	7 886
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 70	2 038
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	102 95	0 728
CNB Paribas	103 70	0 728
CNB Suez	103 70	0 728
CNI janv. 82	102 40	0 728

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	149	155
A.G.F. (St Cent.)	1795	1750
Amrep	48 30	49
André Roudière	275	270
Applic. Hydraul.	375	369
Arbel	74	71
Artois	1535	1530
Avenir Publicité	1080	1105
Bain C. Monaco	337 10	340
Bananie	454	454
Banque Hypoth. Eur.	360	360
B.G.I.	273	275
Blanzy-Ouest	409 80	....
B.N.P. Intercontin.	185	180
Bénédictine	2900	2925
Bon-Marché	231	232
Calf	572	572
Cambodge	337	344 70
C.A.M.E.	144 50	142
Campenon Bern.	182 40	180 10
Caout. Padang	500	....
Carbone-Lorraine	273	289
Caves Roquefort	1610	1580
C.E.G.Frig.	535	540
C.E.M.	48	48 50
Centen. Blanzy	980	970
Centrest (Ny)	128 10	128 10
Cerabati	43	42
C.F.C.	275	286
C.F.S.	580	570
C.G.V.	289	285
Chambon (M.)	426	425 50
Chambourcy (M.)	1165	....
Champex (Ny)	130	135
C.I. Maritime	591	600
Citram (B)	190	190
Clause	715	710
Cofradel (Ly)	557	558
Cogifi	353	351 10
Comphos	244 80	245
Comp. Lyon-Alem.	341	341
Concorde (La)	651	651
C.M.P.	12 50	12
Crédit (C.F.B.)	332 80	332 80
Créd. Gén. Ind.	570	565
Cr. Universel (Cie)	616	608
Créditel	140	142 80
Darblay S.A.	395	395
Darty Act. d. p.	1205	1210
De Dietrich	538	528
Degremont	140 10	135 o
Delalande S.A.	970	940
Delmas-Vielj. (Fin.)	816	800
Didot-Bottin	800	800
Dist. Indochine	1350	1404
Drag. Trav. Pub.	140 60	141
Duc-Lamothe	140	140
Eaux Bass. Vichy	1765	1890 d
Eaux Vittel	1175	1195
Economats Centre	538	530
Electro-Banque	332	328
Electro-Financ.	598	589
El-Antargaz	307 50	299 50
E.L.M. Leblanc	327	328
Enafi-Bretagne	160	156
Entrepôts Paris	514	519
Epargne (B)	1230	1250
Escaut-Meuse	740	730
Europ. Accumul.	55	52 80
Eternit	1378	1390
Exor	1865	1860
Ferm. Vichy (Ly)	160	172 d
Finalens	195	196
FIPP	116 50	116 20
Fnac	550	550
Focep (Chât. eau)	900	....
Foncière (Cie)	366	356
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1950	2088
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	271	270
Forinter	1150	1150
Fougerolle	85	83
France I.A.R.D.	192 50	195
France (La)	2900	2900
From. Paul Renard	730	727
GAN	2818	2730
Gaumont	810	804
Gaz et Eaux	1640	1635
Gerly S.A.	416	416
Gér. Arm. Hold.	62 80	63
Gévelot	292 20	303 90
Gr. Fin. Constr.	292	292
Gds Moul. Corbeil	176	180
Gds Moul. Paris	485	492
Groupe Victoire	1705	1715
G. Transp. Ind.	182	179
H.G.P.	12130	12160
Hydroc. St-Denis	162 30	168 80 d
Immindo S.A.	310	297 60
Immeinvest	228	220
Immobail	430 20	430 20
Immobanque	690	689
Immob. Marseille	4250	4250
Immofice	430	435
Industrielle Cie	1650	1660
Invest. (Sté Cent.)	1170	1160
Jaeger	210	....
Lafitte-Bail	417	415
Lambert Frères	58	60
La Brosse-Dupont	297 80	....
Lille-Bonnières	380	390
Locabail Immob.	681	681
Loca-Expansion	300	295
Locafinancière	386	385
Locatel	299 80	239 80
Lordex (Ny)	139 70	138 10
Louvre	1120	1095
Machines Bull	48 50	49
Magasins Uniprix	168	168
Magnant S.A.	94 10	....
Maritimes Part.	186	....
Métal Déployé	398	395
M. H.	91 20	90
Mors	183 10	183
Navel Worms	170	170
Navig. (Nat. de)	107 80	107 80
Nicolas	475	479 50
OPB Paribas	201 90	201 90
Optorg	144	142
Origny-Desvroise	163 50	161
Palais Nouveauté	499	499
Paris France	192	196
Paris-Orléans	182	188 50
Part. Fin. Gest. Im.	799	800
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	808	814
Piper-Heidsieck	614	615
P.L.M.	179	175
Porcher	165	165
Providence S.A.	554	560
Publicis	1910	1910
Raff. Souf. R.	178	....
Révillon	484	480
Ricqlès-Zan	155	155 50
Rochefortaise S.A.	260	260
Rochette-Cenpa	41 60	43
Rosario (Fin.)	214	210 20
Rougier et Fils	81 80	82
Sacer	51	....
Sacilor	27 15	26 05 o
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	355	344
SAFT	850	820
Saunier-Duval	25	25
Saint-Raphaël	112	...
Salins du Midi	340	340
Santa-Fé	157	160
Satam	171	171
Savoisienne (M)	109 80	....
SCAC	250	254
Senelle Maubeuge	418	418
S.E.P. (M)	178 50	178 50
Serv. Equip. Véh.	35 10	36 60
Sici	85 50	....
Sicotel	385	385
Sintra-Alcatel	573	570
Sinvim	159	159
Sipb (Plant. Hévéas)	285	285
SMAC Acieroïd	104 50	104 40
Sté Générale (c. inv.)	601	600
Sofal financière	618	620
Soffo	248	238 o
Soficomi	679	670
S.O.F.I.P. (M)	97	....
Sofragi	865	868
Soudure Autog.	195 50	204
Sovabail	680	682
Spéichim	120	120
S.P.I.	568	569
Spie Batignolles	248	250
Stemi	409	411
Taittinger	1230	1219
Testut-Aequitas	510	525
Tour Eiffel	360	374 40
Ufiner S.M.D.	433	440
Ugimo	315	320
Ugine Gueugnon	74 90	71 90
Unibail	680	694
Unidel	138	137
U.A.P.	3400	3264
Union Brasseries	156	150
Un. Imm. France	374	384
Un. Ind. Crédit	610	625
Usinor	5 75	5 65
U.T.A.	800	813
Vicat	363 40	390
Virax	118	118
Waterman S.A.	458	458
Brass. du Maroc	141 40	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	405	....
Akzo	314	330
Alcan Alum	230	230
Algemene Bank	1360	1365
American Brands	600	580
Am. Petrofina	525	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	120	....
Bco Pop Español	104	104
Banque Ottomane	960	....
B. Régl. Internat.	31000	29950
Barlow Rand	55	53
Blyvoor	62	61 20
Br. Lambert	292 60	292 50
Canadian-Pacific	396	393 50
Commerzbank	700	682
Dart. and Kraft	1025	1025
De Beers (port.)	47 60	....
Dow Chemical	324	321
Dresdner Bank	851	869
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	280 10	280 10
Gevaert	585	588
Glaxo	150	154 50
Goodyear	270	260
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	115 60	....
Hartebeest	43	40
Honeywell Inc.	565	560
Hoogovens	168	....
I. C. Industries	313	302
I.H.C. Caland N.V.	98	....
Int. Min. Chem	375	376
Johannesburg	968	1000
Kubota	12 70	12 60
Latonia	249	249
Mannesmann	618	619
Marks-Spencer	17 10	....
Midland Bank Plc	50	49 50
Mineral-Ressourc.	78	75 05
Noranda	103 10	107 20
Olivetti	27 50	27 30
Pakhoed Holding	173 80	177
Pfizer Inc.	470	470
Procter Gamble	521	521
Ricoh Cy Ltd	33 50	33
Rolinco	191 60	195
Robeco	211 20	208 50
Rodamco	370 10	372
Shell fr. (port.)	83 50	....
S.K.F. Aktiebolag	255	....
Sperry Rand	453 30	488
Steel Cy of Can.	150	150
Stilfontein	83	78 55
Sud. Allumettes	220	188 o
Tenneco	362	....
Thorn EMI	52	43 c
Thyssen c. 1.000	280	330 d
Toray indust. inc	17 30	17 05
Vieille Montagne	871	871
Wagons-Lits	489	480
West Rand	40	38 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1950	1950
SAFIP	618	602
Calberson	334 50	339
Cap Gemini Sogeti	1005	1037
C. Equip. Elect.	296	290
C. Occid. Forestière	141	141
Dafsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1840	1850
Elect. S. Dassault	829	831
Filipacchi	552	553
Guy Degrenne	687	680
Merlin Immobilier	352	352
Métallurg. Minière	223	215 50
M.M.B	360	360
Navale-Delmas	410	410
Om. Gest. Fin.	304 10	304 10
Petit Bateau	320	308
Petrofigaz	616	616
Pochet	1700	1788
Poron	300	305
S.C.G.P.M.	316	315
S.E.P.	814	815
Sofibus	223	226
Sovac	889	880

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Boris	295	....
Cochery	55	54
Coparex	464	487 40
Hydro-Energie	265	....
Rorento N.V.	128	126
S.P.R.	131	139
Thann et Mulhouse	111	....
Ufimex	345	347

SICAV 24/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	516 65	504 05
Actions France	290 17	277 01
Actions-Investiss.	275 03	262 56
Actions sélectives	409 56	390 99
Aeddicandi	446 29	426 05
A.G.F. 5000	304 09	290 30
Agfimo	463 66	442 65
A.G.F. Interfonds	360 32	343 98
Altefi	210 23	200 70
A.L.T.O.	184 62	176 25
Amerique Gestion	430 60	411 07
Argonautes	277 40	264 82
Assoc. St-Honoré	12742 87	12679 47
Associc	23394 46	23394 46
Bourse-Investiss.	335 21	320 01
Bred Associations	2377 33	2370 22
Capital Plus	1455 71	1455 71
Columbia (ex W.I.)	711 15	678 90
Convertimmo	290 07	278 91
Cortal court terme	10763 38	10763 38 ●
Corexa	916 80	875 23
Credinter	369 88	353 11
Croiss. Immobil.	451 23	430 77
Déméter	12386 10	12386 10
Drouot-France	405 48	387 09
Drouot-Investiss.	764 13	729 48
Drouot-Sécurité	196 12	187 23
Drouot-Sélection	130 80	124 87
Ecusic	1020 79	1005 70
Eficoop Sicav	10069 91	10063 91
Energie	230 67	220 21
Eparcic	56765 39	58648 09
Eparcourt Sicav	7068 28	7050 65
Epargne Associations	23432 61	23362 52
Epargne-Capital	6608 43	6543
Epargne-Croiss.	1344 96	1283 97
Epargne-Industr.	495 91	473 42
Epargne-Inter	593 26	566 36
Epargne-Long-Terme	1231 88	1176 02
Epargne-Oblig.	183 80	175 47
Epargne-Unie	929 15	887 02
Epargne-Valeur	346 88	331 15
Eparoblig	1200 99	1198 59
Eurocic	8345 79	7967 34
Euro-Croissance	425 85	406 54
Europe Investiss.	1262 03	1204 80
Financière Plus	21725 21	21681 85
Foncier Investiss.	801 10	764 77
Fonsival	193 67	184 89
France-Garantie	287 24	281 61
France-Investiss.	448 23	427 90
France-Net	114 86	112 28
France-Obligations	396 07	390 22
Francic	267 23	255 11
Fructidor	235 97	225 27
Fructifrance	506 23	483 27
Fructivar	89724 41	89550 53
Fructo-Première	11152 07	10987 26
Gestilion	56331 19	56190 71
Gestion Associations	119 04	116 14
Gestion Mobilière	569 96	544 11
Gest. Rendement	466 06	444 93
Gest. Sél. France	471 74	450 35
Haussmann-Epargne	1131 72	1131 72
Haussmann Oblig.	1316 60	1256 80
Horizon	882 30	856 60
I.M.S.I.	455 30	434 65
Indo-Suez Valeurs	629 43	600 89
Ind. française	12756 24	12506 12
Interoblig.	9798 28	9421 42
Intersélect France	328 19	313 31
Intervaleurs Indust.	432 24	412 64
Invest. net	12577 75	12552 64
Invest. Obligataire	14885 42	14855 71
Invest. Placements	806 93	770 34
Japacic	113 92	108 75
Laffitte-crt-terme	116631 89	116631 89
Laffitte-Expansion	653 46	623 83
Laffitte-France	235 70	224 99
Laffitte-Japon	221 27	211 24
Laffitte-Oblig.	144 50	137 95
Laffitte-Placements	113597 65	113484 17
Laffitte-Rend.	191 30	182 63
Laffitte-Tokyo	880 57	840 64
Lion-Associations	11537 56	11537 56
Lion-Institutionnels	22995 14	22937 80
Lionplus	61241 11	60634 76
Livret portefeuille	486 96	472 77
Mondiale Investissem.	343 56	343 56
Monacic	53331 08	53231 08
Multi-Obligations	434 46	414 76
Mutuelle Unie Sél.	115 72	110 47
Natio.-Assoc.	6420 45	6407 64
Natio.-Epargne	12912 30	12784 46
Natio.-Inter	913 91	872 47
Natio.-Obligations	464 56	443 49
Natio.-Patrimoine	1056 62	1028 34
Natio.-Placements	62711 93	62711 93
Natio.-Valeurs	538 78	514 35
Nord-Sud Developp.	1048 85	1046 76
Oblicoop Sicav	1199 93	1176 40
Obligion	1138 55	1086 92
Orient-Gestion	110 90	105 87
Pareurope	614 74	586 86
Paribas Epargne	13478 85	13424 95
Paribas Gestion	529 23	505 23
Parnasse-Valor	1022 58	1021 56
Patrimoine-Retraite	1375 30	1352 25
Phénix Placements	242 41	241 20
Pierre Investiss.	509 92	486 80
Placement crt-terme	60638 06	60638 06
P.M.E. St-Honoré	305 74	291 88 ●
Prv'Association	20572 68	20572 68 ●
Province Investiss.	337 92	337 92
Rentacic	155 20	152 91
Revenus Trimestriels	5535 55	5480 74
Revenu Vert	1067 46	1056 88
St-Honoré Bio-aliment.	528 32	504 36 ●
St-Honoré Pacifique	387 79	370 21
St-Honoré Real	10374 74	10323 12 ●
St-Honoré Rendement	11542 83	11485 40
St-Honoré Technol.	636 10	606 30
Sécuricic	10143 65	10133 52
Sécur. Mobilière	408 74	390 21
Sél.court terme	11610 68	11524 25
Sélec. Mobil. Div.	350 57	334 67
Sélection-Rentiem.	174 54	170 28
Sélect. Val. Franç.	230 73	220 27 ●
Séquanaise Associat.	57924 95	57924 95
Sequan. court terme	58003 42	58003 42
Séquan. Obligations	54862 97	54862 97
Sécuriden (Caisden BP)	691 33	681 11
Sicav-Associations	1233 63	1231 17
S.F.I. fr. et étr.	469 35	448 07
Sicavimmo	582 97	556 53
Sicav 5000	244 05	232 98
Slivafrance	395 67	377 73
Slivam	329	314 08
Slivarente	197 99	189 01
Slivinter	340 14	324 72
S.I.-Est	1075 73	1026 95
S.I.G.	790 44	754 25
S.N.I.	1040 13	992 96
Sofinvest	448 15	427 83
Sogepargne	360 94	347 89
Sogevar	860 90	821 86
Sogintec	1081 91	1032 85
Soleil Investiss.	417 45	398 52
Technocic	1006 35	960 72
U.A.P. Investiss.	346 65	330 93
Uni-Associations	112 15	112 15
Unifrance	307 33	293 39
Unifoncier	878 41	638 58
Uni-Garantie	1283 17	1256 78
Unigestion	677 94	647 20
Uni-Japon	1010 98	965 14
Uni-Régions	1921 13	1834 01
Univenta	1864 91	1822 93
Univer	156 08	156 08
Univers-Obligations	1103 12	1056 85
Valorem	390 74	373 02
Valorg	1303 66	1302 38
Vetraal	69771 89	69702 19

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ● : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1600	1600	1600	....
1030	B.N.P.	1030	1035	1035	+ 0 48
982	C.C.F.	983	985	985	+ 0 20
4300	C.N.E. 3 %	4285	4290	4289	+ 0 09
1460	Electricité T.P.	1460	1457	1457	– 0 20
1045	Renault T.P.	1042	1036	1036	– 0 57
1859	Rhône-Poul. T.P.	1859	1850	1850	– 0 54
1135	St-Gobain T.P.	1135	1137	1138	+ 0 26
1280	Thomson T.P.	1282	1283	1283	+ 0 07
270	Accor	268	270	270	+ 0 74
615	Agence Havas	620	632	632	+ 1 93
610	Air Liquide	610	620	620	+ 1 63
780	Als. Superm.	780	783	783	+ 0 38
137	A.L.S.P.I.	137	138 50	138 50	+ 1 08
290	Alsthom-Atl.	290 10	291	290	– 0 03
870	Arjom. Prioux	878	870	876	– 0 20
70	Amrep-Rey	70 10	70	70	– 0 14
1010	Aux. Entrepr.	1001	1030	1020	+ 1 89
1190	Av. Dass.-Br.	1189	1210	1210	+ 1 76
345	Bail-Equipem.	345	345	345	....
840	Bail-Investiss.	839	815	815	– 2 86
620	Cie Bancaire	621	623	624	+ 0 48
285	Bazar H.-V.	287	280	282	– 1 74
255	Béghin-Say	256	260	260	+ 1 56
320	Berger	319	322	322	+ 0 94
510	Bic	511	515	515	+ 0 78
595	B.I.S.	592	597	597	+ 0 84
1300	Biscuit (Géné.)	1300	1315	1315	+ 1 15
1850	Bongrain S.A.	1840	1820	1820	– 1 08
785	Bouygues	790	800	811	+ 2 65
2300	B.S.N.	2300	2260	2240	– 2 60
2140	Carrefour	2160	2140	2140	– 0 92
930	Casino	929	928	928	– 0 10
730	Cedis	731	705	705	– 3 55
605	Cetelem	605	605	605	....
955	C.F.A.O.	950	936	937	– 1 36
171	C.F.D.E.	171	173 50	173 50	+ 1 46
750	C.G.I.P.	748	748	747	– 0 13
750	Carnaud	750	765	765	+ 2
845	Chargeurs S.A.	841	838	834	– 1 09
46	Chiers-Châtill.	46	47 60	47 60	+ 3 47
325	Ciments franç.	323	320	320	– 0 92
1180	C.I.T. Alcatel	1190	1195	1195	+ 0 42
535	Club Méditerr.	533	548	548	+ 2 43
140	Codetel	139 90	138	136	– 2 78
290	Coframeg	291 90	292	292	+ 0 03
260	Colas	260	255	255	– 1 92
165	Compt. Entrepr.	169	174	174	+ 2 95
315	Compt. Mod.	315	312 50	312 50	– 0 79
845	Créd. Foncier	846	845	845	....
305	Crédit F. Imm.	303	303	299	– 1 32
710	Créd. Nat.	712	711	711	– 0 14
235	Creusot	235	235	237	+ 0 85
1800	Damart-Servip	1900	1805	1835	– 3 42
1350	Darty	1348	1370	1370	+ 1 63
210	Dév. Rég. P.d.C	210	218	218	+ 3 80
1170	Docks France	1171	1175	1175	+ 0 34
245	D.M.C.	246	240	244	– 0 81
795	Dumez	793	785	787	– 0 75
650	Eaux (Gén.)	650	654	656	+ 0 92
1300	Ecco	1320	1350	1350	+ 2 27
187	Elf-Aquitaine	187 50	185	185	– 1 33
185	– (certific.)	185	189 50	189 50	+ 2 43
1270	Epeda-B-Faure	1280	1260	1262	– 1 40
2230	Essilor	2228	2224	2200	– 1 25
445	Esso S.A.F.	449	444	444	– 1 11
1500	Eurafrance	1500	1519	1519	+ 1 26
865	Eurocom	855	865	865	....
1170	Euromarché	1170	1185	1185	+ 1 28
765	Europe nº 1	773	765	761	– 1 55
1170	Facom	1170	1202	1201	+ 2 64
765	Fichet-Bauche	760	780	770	+ 1 31
190	Finextel	190	190 10	189	– 0 52
385	Fives-Lille	384	370 10	370 10	– 3 61
68	Fonderie (Gén.)	69 20	70 50	70 10	+ 1 30
82	Fraissinet	82	77	77	– 6 09
275	Francarep	275	281	281	+ 2 18
1090	Fromageries Bel	1078	1110	1110	+ 3 15
700	Gal. Lafayette	703	703	704	+ 0 14
635	Gén. Géophys.	635	630	630	– 0 78
570	Gerland	570	575	575	+ 0 87
295	GTM-Entrepose	293	293 80	291	– 0 68
360	Guyenne-Gasc.	362 50	360	359	– 0 96
1490	Hachette	1490	1495	1495	+ 0 33
475	Hénin (La)	476	479	479	+ 0 63
97	Imétal	97 10	98	98 10	+ 1 02
460	Imm. Plaine-M.	460	455	455	– 1 08
1710	Inst. Mérieux	1710	1700	1700	– 0 58
510	Interbail	510	510	510	....
2500	Intertechnique	2489	2400	2400	– 3 57
325	J. Lefebvre	326	320	320	– 1 84
1220	Lab Bellon	1220	1210	1210	– 0 81
535	Lafarge-Coppée	537	539	539	+ 0 37
1070	Lebon	1080	1088	1086	+ 0 65
2240	Legrand	2245	2250	2245	....
600	Lesieur	600	597	595	– 0 83
420	Locafrance	417	416	415	– 0 47
860	Locindus	852	865	858	+ 0 70
770	L. Vuitton S.A.	775	772	773	– 0 25
525	Luchaire	524	515	515	– 1 71
860	Lyonn. Eaux	850	864	854	+ 0 47
230	Mais. Phénix	227	220 10	220 10	– 3 03
675	Majorette (Ly)	675	669	669	– 0 88
123	Manurhin	123	127	125 60	+ 2 11
250	Mar Wendel	252	255	255	+ 1 19
1560	Martell	1545	1545	1540	– 0 32
2000	Matra-Genn?	2006	2030	2030	+ 1 19
1700	Matra	1700	1743	1701	+ 0 05
1160	Michelin	1165	1148	1148	– 1 45
2800	Midi (Cie)	2810	2816	2800	– 0 35
250	Midland Bk S.A.	250	252	251 90	+ 0 76
86	M.M. Penarroya	88 50	86 60	86 50	....
1880	Moët-Hennessy	1856	1850	1846	– 0 53
675	Mot. Leroy-S.	675	680	685	+ 1 48
85	Moulinex	85	87	87	+ 2 35
420	Navig. Mixtes	421	425	421	....
88	Nord-Est	88 10	90 30	90 30	+ 2 49
555	Nordon (Ny)	554	561	561	+ 1 26
151	Nouvelles Gal.	151	149	150	– 0 66
725	Occident. (Gén.)	722	712	712	– 1 38
195	Olida-Caby	193	208	206	+ 6 73
1150	Omn. F. Paris	1153	1153	1153	....
240	Opfi-Paribas	241 50	243	244	+ 1 03
2430	Oréal (L')	2420	2410	2410	– 0 41
141	Papet. Gascogne	141	143	143	+ 1 41
985	Paris-Réescomp	985	1005	1005	+ 2 03
410	Pechelbronn	408	418	418	+ 2 45
805	Penhoet	800	810	808	+ 1
720	Pernod-Ricard	717	716	716	– 0 13
105	Pétroles B.P.	105 10	102 90	102	– 2 94
360	Peugeot S.A.	362	360 90	361	– 0 27
70	Poclain	70 20	71 40	70 50	+ 0 42
590	Poliet	590	590	589	– 0 16
182	Pompey	181	182	182	+ 0 55
520	P.M. Labinal	518	518	518	....
2020	Presses Cité	2016	2020	2020	+ 0 19
1210	Prétabail Sic.	1210	1220	1220	+ 0 82
325	Primagaz	327 50	334	331	+ 1 06
275	Printemps	275	277	277	+ 0 72
1400	Promodès	1401	1400	1400	– 0 07
235	Prouvost S.A.	237	230 10	233	– 1 68
275	Radiotechn.	275 50	275	280	+ 1 63
78	Raffin. (Fse)	78 40	78 50	78 40	....
1400	Redoute (La)	1421	1419	1417	– 0 28
1580	Roussel-Uclaf	1595	1530	1540	– 3 44
1230	Roussel-C.N.I.	1260	1275	1275	+ 1 19
2480	Rue Impériale	2485	2485	2485	....
198	Sade	198	198	198	....
1679	Sagem	1695	1705	1730	+ 2 06
725	Salveper	725	724	724	– 0 13
275	St-Louis B.	273	259	262	– 4 02
2300	Salomon	2300	2370	2370	+ 3 04
710	Sanofi	710	722	722	+ 1 69
300	S.A.T.	300	283	285	– 5
500	Saupiquet Cie	500	500	500	....
220	Schneider	223 50	224	221 50	– 0 89
104	S.C.O.A.	105 50	105 50	104 80	– 0 66
120	S.C.R.E.G.	120	120	120	....
360	Seb	361	367	368	+ 1 93
355	Sefimeg	355	355	355	....
1550	S.F.I.M.	1550	1542	1540	– 0 64
57	S.G.E.-S.B.	56 70	56 70	57	+ 0 52
600	Sign. Ent. El.	600	570	585	– 2 50
730	Silic	730	731	732	+ 0 27
420	Simco-U.P.H.	420	420	419	– 0 23
255	Simnor	255	259	259	+ 1 56
1380	Skis Rossignol	1380	1420	1419	+ 2 82
650	Smmco	649	641	641	– 1 23
180	Sodero	180	188	188	+ 4 44
2230	Sodexho	2230	2210	2200	– 1 34
410	Sogerap	415	409	410	– 1 20
545	Sommer-Allib.	547	541	541	– 1 09
520	Source Perrier	517	518	516	– 0 19
245	Synthelabo	246	245	245	....
530	Talcs Luzenac	539	565	564	+ 4 63
2520	Tél. Elect.	2525	2530	2535	+ 0 39
525	Thomson-C.S.F.	526	529	530	+ 0 76
205	Total (CFP)	207	203	202	+ 0 48
52	– (certific.)	54	53	53	– 1 85
1930	T.R.T.	1930	1955	1955	+ 1 29
540	U.F.B.	540	530	530	– 1 85
830	U.I.S.	830	833	833	+ 0 36
320	U.C.B.	316	319	317	+ 0 31
225	Valeo	227	225	225	– 0 68
107	Vallourec	107 50	106 30	106 50	– 0 93
2410	V. Clicquot-P.	2410	2400	2400	– 0 41
340	Via Banque	339	344	345	+ 1 76
920	Elf-Gabon	922	925	925	+ 0 32
146	Amax Inc.	143 20	146 80	146 80	+ 2 51
420	Amer. Express	413	419	419	+ 1 45
205	Amer. Teleph.	205	197	197	– 3 90
141	Anglo Amer. C.	140	134 80	134 80	– 3 71
780	Amgold	781	759	750	– 3 96
680	BASF (Akt)	682	672	672	– 1 46
690	Bayer	693	686	680	– 1 87
315	Buffelsfont.	314	299	299	– 4 77
22	Charter	22 35	22 30	22 30	– 0 22
540	Chase Manh.	532	540	540	+ 1 50
330	Cie Pétr. Imp.	332 50	330 80	330 80	– 0 51
48	De Beers	48 90	47 80	48 10	– 1 63
1850	Deutsche Bank	1853	1822	1822	– 1 67
73	Dome Mines	73 20	72	72	– 1 63
210	Driefontein Cud	213	195	198	– 7 04
530	Du Pont-Nem.	533	544	546	+ 2 43
630	Eastman Kodak	630	623	623	– 1 11
60	East Rand	62	54 80	54	– 12 90
295	Electrolux	295 50	303	303	+ 2 53
265	Ericsson	265	267	267	+ 0 75
465	Exxon Corp.	458	456	456	– 0 43
380	Ford Motors	381 50	390 10	391	+ 2 49
215	Free State	224	211 80	204	– 8 92
143	Gencor	140 10	136	136 50	– 2 56
280	Gén. Belgique	290 10	280	280 10	....
560	Gen. Electr.	562	576	577	+ 2 66
615	Gen. Motors	617	617	617	....
61	Goldfields	60 50	60	60	– 0 82
37	GdMetropolitan	36 55	36 40	36 40	– 0 41
108	Harmony	108	102 10	101	– 6 48
26	Hitachi	26 05	26 40	26 30	+ 0 95
695	Hoechst Akt.	695	683	680	– 2 15
85	Imp. Chemical	85 10	88 40	88 40	+ 3 87
131	Inco. Limited	131 50	133 70	132	+ 0 38
1160	IBM	1155	1170	1170	+ 1 29
99	Ito-Yokado	98 50	102 50	102 50	+ 4 06
285	ITT	281	280	280	– 0 35
49	Matsushita	49 70	50 30	50 30	+ 1 20
1050	Merck	1050	1053	1053	+ 0 28
715	Minnesota M.	715	722	725	+ 1 39
270	Mobil Corp.	265 50	269	271	+ 2 07
...	Nestlé	....	....	....	....
110	Norsk Hydro	110 10	108 50	109 50	– 1 45
670	Petrofina	870	872	870	..
765	Philip Morris	766	757	757	– 1 17
135	Philips	136 50	136 50	136 50	+ 0 73
220	Pres. Brand	223	204 80	205	– 8 07
220	Président Steyn	223	208	207 80	– 6 81
345	Quilmes	347	348	347	....
875	Randfontein	873	842	842	– 3 55
540	Royal Dutch	539	535	539	....
68	Rio Tinto Zinc	67 80	67 90	68	+ 0 29
157	St Helena Co	157 50	150 70	147	– 6 66
335	Schlumberger	337 50	336 50	337 50	....
84	Shell transp.	83 90	82 95	82 95	– 1 01
1730	Siemens A.G.	1725	1707	1707	– 1 10
140	Sony	144	140 50	140 50	– 2 43
153	T.D.K.	154	148	148 50	– 3 57
13	Toshiba Corp.	13 20	13 30	13 35	+ 1 13
975	Unilever	975	978	978	+ 0 30
385	Unit. Techn.	383	385	384	+ 0 26
790	Vaal Reefs	792	755	751	– 5 17
265	Volvo	264 50	272 70	265	+ 0 18
370	West Deep	371	358	357	– 3 77
265	West Hold.	265	253	256	– 3 39
470	Xerox Corp.	470	479	479	+ 1 91
1 70	Zambia Corp.	1 71	1 70	1 69	– 1 16

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 665	8 723	8 350	8 950
ECU	6 825	6 826	...	..
Allemagne (100 DM)	303 900	303 650	293	313
Belgique (100 F)	15 110	15 102	14 500	15 400
Pays Bas (100 fl.)	270 150	270 190	260	280
Danemark (100 krd)	84 630	84 630	80	88
Norvège (100 k)	104 590	104 550	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	12 269	12 260	11 850	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 640	6 640	6 100	7 600
Italie (1 000 lires)	4 538	4 550	4 500	5
Suisse (100 fr.)	370 040	369 750	3 595	3 785
Suède (100 krs)	103 770	103 850	100	107
Autriche (100 sch)	43 270	43 270	42	44
Espagne (100 pes.)	5 232	5 232	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 185	5 195	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 438	6 451	6 150	6 600
Japon (100 yens)	3 642	3 649	3 520	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/7
Or fin (kilo en barre)	90000	89600
Or fin (en lingot)	89950	89300
Pièce française (20 fr)	558	554
Pièce française (10 fr)	430	...
Pièce suisse (20 fr)	524	524
Pièce latine (20 fr)	516	513
Souverain	651	651
Pièce de 20 dollars	3635	3600
Pièce de 10 dollars	2150	2110
Pièce de 5 dollars	1325	....
Pièce de 50 pesos	3470	3460
Pièce de 10 florins	539	542

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La crise de la sidérurgie

LES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES DU NORD VONT ÊTRE REÇUS PAR M. FABIUS

(De notre correspondant.)

Lille. – Pour sauver Unimétal, une centaine de sidérurgistes avaient manifesté dans le plus grand calme, mercredi matin 24 juillet à Lille, et une délégation syndicale avait même été reçue par le préfet de région, M. Clauzel. Mais à Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes, à la prise de poste de l'après-midi, une cinquantaine de travailleurs ont soudain saccagé les bureaux du siège de la direction du personnel.

Selon le délégué de la CGT, cette réaction a été provoquée par le communiqué du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, qui affirmait pourtant qu'en aucun cas la fermeture de l'usine de Trith-Saint-Léger ne pourrait intervenir tant que la création d'emplois correspondant aux salariés en cause ne serait pas effectivement réalisée sur place (1). Cette assurance importante pour la garantie de l'emploi n'en comporte pas moins en effet l'éventualité de la fermeture de cette usine d'Unimétal. C'est pourquoi, également la CFDT, a annoncé qu'elle allait durcir son attitude.

Les parlementaires socialistes du Nord, conduits par M. Noël Josephe, président du conseil régional, seront reçus par M. Laurent Fabius vendredi après-midi.

(1) M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ancien directeur du cabinet de M. Mauroy à Matignon, a répondu longuement au Sénat, dans la nuit de mercredi à jeudi, aux interventions sur Trith-Saint-Léger de M. Carous, sénateur et maire (RPR) de Valenciennes, et de M. Hector Viron, sénateur communiste.

POUR FAIRE FACE A LA RECRUDESCENCE DES « VIOLENCES »

Israël va intensifier sa lutte antiterroriste

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël va intensifier sa lutte antiterroriste par un renforcement des mesures préventives et répressives : multiplication des contrôles policiers, accroissement des patrouilles militaires dans les territoires occupés, consolidation de la garde civile – forces de police auxiliaires composées de volontaires – et, surtout, recours éventuel aux détentions administratives et à l'expulsion sélective des fauteurs de troubles. Ces deux dernières sanctions avaient été abandonnées en 1979 par le gouvernement Bégin.

M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, a annoncé ce tour de vis mercredi 24 juillet – après une réunion avec le chef du gouvernement, le ministre de la police et le chef des armées – au moment où le pays est secoué par une nouvelle affaire politico-criminelle. Celle-ci a éclaté dimanche à Afoula, chef-lieu de Basse-Galilée (soixante-dix mille habitants). La disparition d'un couple d'instituteurs – Yossef Eliahou, trente-cinq ans, marié, cinq enfants, et Léah Elmakais, célibataire, dix-neuf ans, – a mis en émoi cette ville tranquille représentative de l'Israël profond.

La police écarte rapidement l'hypothèse d'une fugue passionnelle au profit de celle d'un enlèvement politique. Elle retrouva lundi le véhicule des enseignants près de la localité arabe de Jénine, en Cisjordanie, à 25 kilomètres au sud d'Afoula, et découvrit une douille de 7,65 près des sièges tachés de sang. Le couple a, semble-t-il, lutté avec ses ravisseurs pour tenter de leur échapper.

Depuis, cette affaire occupe les manchettes des journaux. Les battues policières n'ont jusqu'ici rien donné. Avec le temps qui passe, l'espoir s'estompe de retrouver le couple vivant et le sentiment anti-arabe grandit dans la région d'Afoula.

Si le gouvernement a décidé mercredi de réagir, c'est sans doute parce que cette affaire constitue la troisième du genre en l'espace de neuf mois. En octobre, un jeune Palestinien du camp de réfugiés de Dehaishe – déséquilibré, semble-t-il – assassina un couple d'étudiants près de Bethléem. Il fut condamné à la détention à vie. Fin juin, deux hommes ont été tués dans une forêt proche de Jérusalem. Leurs assassins, deux Arabes de Cisjordanie, attendent de passer en jugement. Un meurtre similaire avait été commis en 1978. Son auteur fut libéré en mai dernier lors de l'échange de prisonniers conclu entre Israël et le FPLP-commandement général d'Ahmed Jibril.

Des activistes tranquilles

Pour M. Rabin, le récent regain de terrorisme en Israël ne résulte pas de cette opération qui permit le retour dans les territoires occupés de quelque six cents anciens détenus, dont beaucoup étaient condamnés à la prison à vie. Comme le souligne le récent rapport de l'administration militaire en Cisjordanie, ces ex-activistes, à une ou deux exceptions près, se tiennent cois. Le ministre de la défense explique la recrudescence des violences à l'intérieur d'Israël par deux raisons majeures : la volonté de certains groupes palestiniens, encouragés par Damas, d'imiter l'exemple des combattants chiites du Liban, la réinstallation en Jordanie d'une partie des cadres et des troupes de l'OLP, laquelle a resserré ses liens avec la population de Cisjordanie en y réactivant notamment des « cellules » dormantes.

La grande majorité des auteurs d'attaques commises en Israël vivent dans les territoires occupés et sont plus souvent, selon M. Rabin, des partisans de M. Yasser Arafat que des dissidents de l'OLP.

Pour M. Rabin, le recours à la déportation, qui a l'avantage de fournir une riposte rapide au terrorisme, devra être très sélectif. « *Mais les ennemis d'Israël*, a-t-il ajouté, *doivent savoir que ce sera désormais une de nos options.* » M. Pérès a, pour sa part, assuré la Knesset qu'il « *utilisera tous les moyens politiques et militaires pour combattre les terroristes qui s'attaquent, un couteau à la main, à des civils israéliens. Nous résisterons comme un roc jusqu'à ce que les Arabes comprennent cela* ».

Une chose est sûre : toute affaire de ce type fait le jeu des extrémistes dans les deux camps. Les Palestiniens hostiles à un règlement négocié du conflit sont trop contents d'attiser chez l'Israélien moyen la méfiance anti-arabe qui, au bout du compte, renforce et justifie leur intransigeance. L'extrême droite israélienne, elle, saisit l'occasion pour réenfourcher l'un de ses chevaux de bataille : l'instauration de la peine de mort contre les auteurs de violences.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le numéro du « Monde » daté 25 juillet 1985 a été tiré à 419 204 exemplaires

Au Zimbabwe

M. NKOMO DÉNONCE UN COMPLOT DU GOUVERNEMENT DIRIGÉ CONTRE LUI

M. Joshua Nkomo, dirigeant de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU, la principale formation d'opposition au régime du premier ministre, M. Robert Mugabe), a indiqué, mardi 23 juillet, qu'un commissaire de police adjoint et trois policiers en civil se sont rendus dans la journée à son domicile, situé dans un faubourg de Bulawayo (sud-ouest du pays), et qu'ils l'ont obligé à leur remettre ses armes, soit trois pistolets et deux fusils utilisés par ses gardes du corps, ainsi qu'un fusil personnel. M. Nkomo a assuré qu'il détenait légalement ces armes, précisant que ces policiers agissaient apparemment sur l'ordre du nouveau ministre de l'intérieur, M. Enos Nkala. Il estime qu'il s'agit là des premiers signes d'un complot du gouvernement pour le faire assassiner. « *Il semble que je doive être supprimé* », a-t-il indiqué, soulignant : « *Sans protection, je suis vulnérable à toutes les attaques.* »

Un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'il ignorait les raisons exactes de l'action dirigée contre M. Nkomo, estimant qu'elle devait être due à la présence, à Bulawayo, d'armes « *utilisées par les dissidents* ». Le gouvernement de Harare a accusé à plusieurs reprises M. Nkomo et son parti de soutenir les dissidents armés, notamment ceux du Matabeleland, ce qu'a toujours nié l'intéressé. – *(AFP.)*

Sur le vif

Critères

Vous êtes partie seule en vacances et vous l'avez rencontré. Lui ! Enfin, lui ! Il a des coups de soleil et on voit la marque blafarde de sa liquette. Il a du ventre, trop de poils et pas assez de cheveux, mais, bon, il faut faire avec ce qu'on a. Vous bavardez et, cramponnez-vous à votre flacon d'huile solaire, il vous demande, oui, vous avez bien entendu, si vous êtes libre à dîner.

Vous répondez : absolument, avec joie, pas de problème... Vous n'allez pas laisser échapper une occasion pareille. Maintenant, au cas où vous n'auriez pas le temps de vous plonger dans la presse féminine pour y glaner, elle en est pleine, tous les signes – ça ne trompe pas – permettant de distinguer le petit flirt du grand amour, je vais vous les énumérer.

Quand vous vous pointez au restaurant, il est déjà là, il guette votre arrivée. Un bon point. Surveillez ce qu'il met ou plutôt ce qu'il laisse dans son assiette. S'il se goinfre, ça n'est pas très encourageant. Le coup de foudre s'accommode mal du coup de fourchette. Faites semblant de regarder ailleurs et revenez sur lui brusquement. S'il n'est pas en train de vous fixer d'un œil extasié et concupiscent, c'est embêtant.

Si dans les jours qui suivent il vous cache à ses copains, ce n'est pas forcément parce que vous avez des seins bananes et des fesses poires, c'est peut-être parce qu'il veut garder ces trésors pour lui tout seul. Ah ! très important : sa mère. S'il vous en parle peu, c'est pas assez. S'il vous en parle beaucoup, c'est trop. S'il ne vous en parle pas du tout, c'est cuit. Idem pour son ami Jean-Marc. S'il vous dit que l'image de son bonheur conjugal lui fait envie, c'est tout bon. S'il énumère avec nostalgie ses nombreuses aventures féminines, c'est moins bon. Si, vert de jalousie, il évoque d'une voix blanche la liaison de son chéri avec un barman de la rue Sainte-Anne, c'est carrément mauvais.

Remarquez, faut pas désespérer. Nous, les journalistes, on est là pour vous aider. Faites-nous confiance. A l'exemple de cette lectrice dont j'ai épinglé la lettre dans je ne sais plus quel courrier du cœur : il vient de se marier pour la quatrième fois avec une femme de vingt-deux ans ma cadette, qui attend un bébé. Il la trompe avec un prêtre défroqué. Voilà dix-huit mois qu'il ne répond plus à mes lettres. Pourtant je sais qu'il m'aime. Comment l'amener à se déclarer ?

CLAUDE SARRAUTE.

LA GUERRE DU GOLFE

Les Iraniens lancent une nouvelle opération baptisée « Jérusalem IV »

Les forces iraniennes ont lancé dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 juillet une attaque sur le front sud et ont repris le contrôle de 100 kilomètres carrés de territoire au sud de l'Irak, a annoncé mercredi un communiqué du poste de commandement iranien, qui indique que les combats se déroulent au sud d'Al-Amarah, au nord des marais d'Al-Azim, où les forces iraniennes ont pénétré de 8 kilomètres à l'intérieur de l'Irak. « *Des centaines d'Irakiens ont été tués ou blessés, 21 ont été capturés, dont des officiers* », affirme le communiqué iranien. « *Le lac stratégique d'Al-Naadj a été franchi et plusieurs postes et villages irakiens, dont Al-Horoud et Chatt al-Doud, sont passés sous contrôle iranien* », ajoute-t-il.

L'Irak a catégoriquement démenti mercredi que les forces iraniennes aient occupé 100 kilomètres carrés dans le secteur sud du front, et un porte-parole de l'état-major irakien a affirmé que des combats se déroulaient dans la région que Téhéran dit avoir occupée. Les troupes irakiennes, a-t-il ajouté, poursuivent la « *destruction* » des forces iraniennes dans cette région et des dizaines de soldats iraniens ont été tués.

La nouvelle opération iranienne a été baptisée « Qods (Jerusalem) IV ». Elle succède à l'offensive du 14 juillet dernier au cours de laquelle les Iraniens avaient lancé une attaque sur le front nord, au Kurdistan irakien. De violents affrontements, engageant plusieurs dizaines de milliers d'hommes dans chaque camp, avaient fait rage pendant plusieurs jours, l'objectif des forces iraniennes étant de détruire des camps de ravitaillement irakiens aux rebelles kurdes iraniens, à environ 40 kilomètres de la frontière.

Aucune activité importante n'a été signalée sur le front nord depuis samedi dernier. Les deux belligérants avaient publié des communiqués de victoire à l'issue de ces combats qui avaient vu la plus importante pénétration iranienne dans cette partie nord du front, en cinq ans de guerre.

L'aviation irakienne était intervenue massivement contre les concentrations de troupes, effectuant plusieurs centaines de sorties, et avait perdu trois appareils selon Teheran, deux selon Bagdad.

Opérations « coup de poing »

Depuis juin, les Iraniens se livrent à des opérations « *coup de poing* » qui leur permettent de s'infiltrer dans le dispositif de défense adverse pour y effectuer le maximum de destructions. Deux à trois actions de ce genre sont menées en moyenne par semaine, offrant l'avantage, selon les experts militaires étrangers, de maintenir sous pression l'ensemble des troupes irakiennes, avec un minimum de pertes du côté iranien. Parallèlement, les Iraniens ont lancé des attaques plus massives destinées à occuper du terrain.

Ces actions, qui exigent des effectifs plus importants, sont toutefois sans commune mesure avec les grandes attaques par vagues humaines, lancées auparavant tous les trois à six mois. Mais toujours selon les experts, les offensives massives pourraient reprendre à l'automne après la saison chaude.

Le contentieux financier franco-iranien

Le contentieux financier entre la France et l'Iran a d'autre part été évoqué mardi à Paris au cours d'un entretien entre le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy et le chargé d'affaire iranien à Paris, M. Ali Reza Moiri.

Ce contentieux concerne le remboursement par Paris d'un prêt d'un milliard de dollars octroyé par le Chah à la société Eurodif d'enrichissement de l'uranium. L'Iran exige le remboursement de ce prêt et le paiement des intérêts qui se montent maintenant à plusieurs centaines de millions de dollars.

M. Bérégovoy a fait part à M. Moiri de sa volonté de trouver une solution « *aussi rapide que possible* » à ce problème et lui a annoncé qu'il allait désigner une commission à cette fin. Le diplomate iranien a souligné qu'une telle démarche constituerait « *un premier pas* » pour améliorer les relations entre les deux pays. – *(AFP.)*

M. Murphy met en garde les membres du Congrès américain contre les sollicitations des moudjahidins du peuple d'Iran

A la suite de la publication aux Etats-Unis d'une lettre de soutien au Conseil national de la résistance iranienne signée par plus de deux cents membres du Congrès, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, a adressé une mise en garde à tous les parlementaires sollicités par les Moudjahidins du peuple de M. Massoud Radjavi.

S'adressant à une sous-commission parlementaire, M. Murphy a déclaré que le Conseil national de la résistance iranienne en question n'était qu'une émanation des Moudjahidines du peuple de M. Massoud Radjavi et que ce groupe, dont le siège se trouve à Auvers-sur-Oise, « *restait une organisation militante islamique, anti-occidentale, anti-américaine et collectiviste qui continue à employer le terrorisme et la violence comme instruments de sa politique* ».

A Paris, un encart publicitaire similaire paru dans *le Monde* du 10 juillet sous le titre « *Soutien à la résistance iranienne* » continue à susciter de vives réactions de la part d'organisations de résistance iraniennes qui contestent aux Moudjahidins le monopole de la résistance contre le régime de Téhéran. Dans une mise au point, dont nous publions des extraits, le Mouvement de la résistance nationale iranienne (MRNI), présidé par M. Chapour Bakhtiar, affirme que « *le texte de cette annonce qu'accompagnaient les signatures d'un grand nombre de personnalités politiques et culturelles françaises établit une confusion grave entre l'organisation des Moudjahidins du peuple d'Iran et leur chef M. Massoud Radjavi, d'une part, et la juste résistance de notre peuple, de l'autre.* »

La mise au point du MRNI rappelle que les Moudjahidins du peuple ont prêté main forte, durant les seize premiers mois de la République islamique « *aux forfaits commis contre la démocratie par le régime de Khomeiny, avant d'être mise « hors la loi » à son tour et prendre le chemin de l'exil* ». « *Qui plus est, cette organisation islamo-marxiste d'un stalinisme poussé jusqu'à la caricature, loin d'avoir révisé son attitude sectaire une fois en exil, s'y est enfoncée de plus en plus en affichant une hostilité assortie d'injures et de menaces à l'égard des démocrates iraniens et tous les opposants à Khomeiny en général.* »

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ECHECS

Gligoric renonce à arbitrer le match

Le grand maître yougoslave Svetozar Gligoric a renoncé à être l'arbitre principal du prochain championnat du monde d'échecs entre Karpov et Kasparov qui doit s'ouvrir le 2 septembre à Moscou.

Dans une lettre à la Fédération internationale des échecs (FIDE), rendue publique le mercredi 24 juillet, Gligoric explique qu'il se retire, « *désireux de ne pas constituer le moindre obstacle à la tenue du prochain match, position dans laquelle, à mon grand regret, m'ont mis les dernières déclarations de Garry Gasparov* ».

En fait, la décision de Gligoric (qui a déjà arbitré la première rencontre entre Karpov et Kasparov) s'apparente à une retraite précipitée, et pour cause. Le règlement du championnat du monde, en vigueur depuis deux ans, stipule en effet que l'« *arbitre principal doit être une personne dont le nom figure sur les deux listes* [celle du champion du monde et celle de son challenger] ». Kasparov, « en souvenir » du match annulé de Moscou, n'avait pas mis Gligoric sur sa liste. M. Campomanès, président de la FIDE, était passé outre et avait quand même désigné le GM yougoslave. Le challenger de Karpov n'avait trouvé alors qu'une parade : renoncer à jouer le championnat du monde (*le Monde* du 3 juillet). Cette fois, la menace était trop forte et Gligoric, en connaisseur, a dû abandonner la partie.

Après cette victoire psychologique de Kasparov, il reste maintenant à trouver un arbitre qui convienne aux deux joueurs, et cela à un peu plus d'un mois seulement avant le début du championnat du monde. Peut-être M. Campomanès, en consultant cette fois la liste des candidats proposés par Kasparov, trouvera-t-il rapidement l'oiseau rare. Ce serait déjà fait s'il avait consulté le règlement édicté par lui-même.

B. de C.

SEPTEMBRE NOIR ET LE DJIHAD ISLAMIQUE REVENDIQUENT L'ASSASSINAT DU DIPLOMATE JORDANIEN A ANKARA

Un interlocuteur anonyme se réclamant de l'organisation Septembre noir a revendiqué le mercredi 24 juillet l'assassinat du premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie à Ankara, M. Ziad Sati, dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Amman.

L'interlocuteur, qui a affirmé parler de Bruxelles, a déclaré : « *Nous annonçons être responsables de l'exécution de Ziad Sati, responsable de la coordination entre les services secrets jordaniens et turcs.* »

Le correspondant qui s'exprimait en français avec un fort accent arabe, a ajouté : « *Nous avertissons le régime jordanien qu'il va payer cher le prix de la poursuite des forces nationales et révolutionnaires en Jordanie et ailleurs.* » L'interlocuteur a conclu en affirmant : « *Nous confirmons enfin que le plan, ou la convention Arafat-Hussein, ne passera jamais* » (allusion à l'accord conclu en février dernier entre le dirigeant palestinien et le souverain hachémite).

A Paris, un interlocuteur affirmant également parler de Bruxelles, a lu le même communiqué mais en arabe au nom de Septembre noir, ajoutant que de « *nouveaux coups seront portés aux services de renseignements hostiles à la cause palestinienne* ».

Cet assassinat a été également revendiqué à Ankara par une personne se réclamant de l'organisation du Djihad islamique. Dans un appel téléphonique à une agence de presse étrangère de la capitale turque, l'homme a dit que le Djihad « *avait abattu un valet des forces de l'impérialisme* » et qu'il « *poursuivrait ses actions contre de telles personnes* ». – *(AFP.)*

هكذا من الأهل